BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME LVI.

JUILLET A DÉCEMBRE 1877.

PARIS

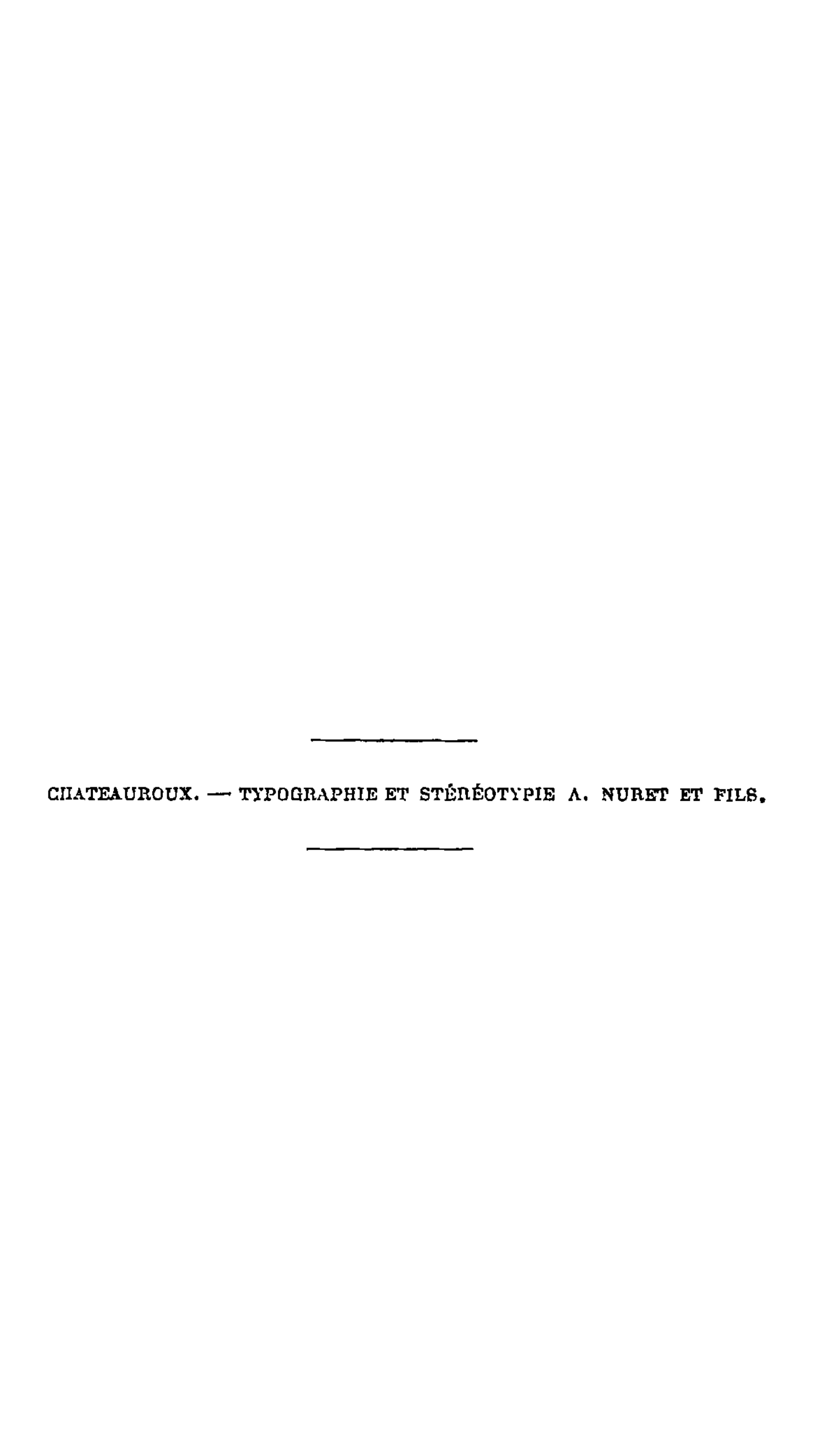
AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE

7, RUE HONORÉ-CHEVALIER, 7.

—

1877.





CHATEAUROUX. — TYPOGRAPHIE ET STÉRÉOTYPIE A. NURET ET FILS.

savoir, l'obligation d'assister à la sainte Messe, et la manière d'y assister.

L'ouvrage lui-même est divisé en deux grandes parties : dans la première, il est traité de l'existence et de la préparation du saint sacrifice ; dans la seconde, des prières et cérémonies du saint sacrifice lui-même.

Après avoir établi la nature et l'origine divine du sacrifice de l'Eucharistie par les prophéties, l'autorité des apôtres, la tradition, et même la raison d'être de la Religion chrétienne, M. l'abbé Astier entretient ses lecteurs du *Temple*, des *Vases* et *Ornements sacrés*, de l'*Ordination* du prêtre, du *chant* et de la *langue* ecclésiastiques, enfin de l'*eau bénite*. Telles sont les matières traitées dans la première partie, avec les données de la théologie, embellies par de poétiques et saisissantes applications du symbolisme chrétien. — Le chapitre V (sur la *consécration du Temple*), initie les fidèles aux détails magnifiques d'une des plus imposantes cérémonies de la liturgie catholique. — Nous aurions désiré plus de détails sur l'*eau bénite* et sur le *signe de la croix*, si admirablement interprétés par Mgr Gaume, et aussi sur le premier autel, *la table de la Cène*, conservée à Saint-Jean-de-Latran et décrite avec tant d'amour par le comte Lafond. — Plusieurs lecteurs pourront encore souhaiter un récit plus complet de l'imposante cérémonie de l'Ordination (chapitre IX). — A part ces légères critiques, dont une nouvelle édition pourra facilement faire justice, nous devons nous empresser de signaler la grande utilité de ces pages, où la science et la piété se prêtent un mutuel appui, puisqu'elles instruisent le lecteur en même temps qu'elles l'édifient.

Dans la seconde partie, de beaucoup la plus importante et la plus étendue, M. l'abbé Astier passe successivement en revue chacune des prières et cérémonies de la messe, pour les expliquer au triple point de vue annoncé plus haut, mais sans nuire à l'unité du plan général, et sans interrompre ni ralentir la marche de la méditation sur le grand mystère de nos autels, en faisant, au contraire, ressortir la liaison et l'ensemble des parties de l'auguste sacrifice. C'est aussi la partie du livre la plus intéressante, soit au point de vue de la juste curiosité des fidèles, soit pour l'aliment de leur piété ; car elle leur ouvre réellement de nouveaux horizons, et élève à la fois leur esprit et leur cœur.

Le commentaire (ou paraphrase) du dernier évangile de saint Jean nous a particulièrement frappé. Beaucoup de lecteurs en feront leurs délices. Il portera leurs pensées jusqu'à la hauteur de la grande théologie du disciple bien aimé.

Le livre de M. l'abbé Astier tient tout à la fois du *Paroissien*, puisqu'il traduit la plus grande partie des pièces de la messe, et du *Cérémonial*, puisqu'il nous trace tous les rites sacrés du saint sacrifice. Mais c'est aussi une sorte de manuel de *symbolique chrétienne*, où l'auteur nous explique le sens mystique et les ravissantes harmonies de ces prières et de ces cérémonies. Enfin, c'est de l'*histoire liturgique*, puisque le fidèle y est initié aux différences qui ont successivement caractérisé chacune des diverses parties de la messe.

Une légère critique en finissant. Nous l'avons déjà indiquée. Elle se rapporte à la rareté des citations. Nous persistons à croire qu'il y aurait avantage, si l'auteur, d'ailleurs très-exact à indiquer les passages des textes sacrés, cités ou rappelés dans son livre, se référait plus souvent à l'autorité, certainement consultée, de Durand, Bona, Gavantus, dom Martène, Le Brun, etc., au lieu de se borner à quelques renvois signalant les citations de saint Thomas, du Concile de Trente, de saint Augustin, de Paschasius et d'Innocent III. — Enfin, M. l'abbé Astier fera disparaître de la prochaine édition quelques expressions incorrectes ou choquantes, telles que celles-ci (page 62) : « Le sénateur Pudens, qui *retira* l'apôtre.» Ce verbe est peu employé à l'actif dans ce sens. — Page 157 : « ... ont décrété *qu'on lût* à la messe.» *Qu'on lirait* serait certainement plus correct. — Page 278 : « le prêtre *jette* l'autre partie » de l'hostie dans le calice. » Ce mot *jeter* choque le lecteur. — En somme, M. l'abbé Astier a bien peu à faire pour donner à son livre toute la perfection qui lui convient.

J. Tolra de Bordas.

3. **CONFÉRENCES AUX MÈRES CHRÉTIENNES**, par M. l'abbé Charles Gay, chanoine théologal et vicaire-général de Poitiers, auteur de **De la Vie et des Vertus chrétiennes.**— 2 volumes in-8° de XIII-526 et 557 pages (1877), chez Oudin, à Poitiers et à Paris ; — prix : 12 francs.

Il y a des noms dans l'histoire qui, à eux seuls, ont gagné des batailles ; il y en a aussi dans les lettres et les sciences qui

valent à eux seuls un éloge et qui sont pour un ouvrage la meilleure recommandation. Tel est le nom de M. l'abbé Gay. Hier encore peu connu du public, M. l'abbé Gay s'est élevé du premier coup, par son livre sur la *Vie et les vertus chrétiennes*, au premier rang des théologiens mystiques, et peut-être aussi, malgré certaines imperfections, au premier rang des écrivains français. Sa dernière publication, que nous annonçons aujourd'hui, est digne de la précédente. C'est bien le même penseur, le même théologien, le même écrivain. De la solidité dans la doctrine, de la fermeté dans les principes, des connaissances variées et étendues, un style toujours soutenu et toujours élevé, une phrase distinguée, des airs du grand siècle, en un mot un beau langage offrant et soutenant une belle et forte doctrine: voilà les qualités que nous trouvons dans les *Conférences aux mères chrétiennes*.

Ce titre même indique le but de l'auteur. L'ouvrage ne s'adresse pas, comme la *Vie et les vertus chrétiennes*, aux personnes qui vivent dans le cloître; il est particulièrement destiné aux personnes du monde. M. l'abbé Gay nous avertit, dans sa préface (p. V), que ces conférences ne sont que le fruit de son ministère. Chargé, d'organiser dans la ville et dans le diocèse de Poitiers, l'œuvre des *Mères chrétiennes*, il a dû bien des fois prendre la parole en public, et c'est le fruit de ce ministère qu'il offre aujourd'hui. Il répugnait, nous dit-il, à cette publication; mais pressé, sollicité vivement et depuis longtemps, il a fini par croire qu'il était bon de donner satisfaction aux désirs de ses « associés » (p. VI et VII). Nous sommes sûrs que le public sera du même avis que les associés, et qu'il fera à ces *Conférences* l'accueil qu'elles méritent.

Laissons l'auteur expliquer lui-même son plan: il le fera mieux que personne. « L'ouvrage a deux parties distinctes, dit-il, » qui cependant s'enchaînent et se complètent l'une l'autre. La » première est une explication étendue et variée de cette admi- » rable parabole de la *Femme forte*, qui se trouve, dans l'ancien « Testament, au livre des proverbes. Cette parabole, éclairée » par la lumière évangélique, est une sorte de manuel divin à » l'usage de l'épouse et de la mère chrétienne. Beaucoup » d'anciens l'ont commentée, et même plusieurs modernes. Il ne » nous a point paru qu'ils en eussent épuisé la matière, et ils

» n'en ont certainement point tiré tous les enseignements qu'elle contient (ibid, p. VII). »

Qu'on nous permette de compléter cette exposition de l'ouvrage par un passage de la lettre si élogieuse que Mgr l'évêque de Poitiers adresse à l'auteur. « Le chapitre de la *Femme forte*, » dont l'explication remplit votre premier volume, dit le grand » évêque, n'a jamais eu, que je sache, au triple point de vue de » l'histoire, de la doctrine et de la morale, un si complet et si » beau commentaire. Après deux premières conférences de pure » introduction, entrant dans le mystère intime de la Femme forte, » vous n'y faites pénétrer l'âme chrétienne qu'à la suite de la » mère et de l'épouse du grand Roi. Et la conclusion très légiti- » mement déduite au cours de la vingt-septième conférence, c'est » que celle qui a surpassé toutes les autres, *Tu supergressa es uni-* » *versas*, n'a toute sa réalité et toute sa plénitude que chez les » deux mères surnaturelles, la Sainte-Vierge Marie, et la sainte » Église catholique, deux aspects éminents de cette lumière » souveraine qui est Jésus-Christ. De ces points culminants » vous embrassez et vous déroulez la perspective de la dignité, » de l'honneur, des devoirs de la femme chrétienne, considérée » simultanément ou tour à tour comme épouse, comme mère et » comme maîtresse de maison (ibid, p. III). »

Tout le premier volume est donc consacré au développement de la parabole de la *Femme forte*. L'auteur nous y donne la meilleure marque d'un vrai talent, celle qui distingue tout génie vraiment créateur, c'est-à-dire une merveilleuse fécondité. Il a rattaché sans difficulté au texte sacré les principaux devoirs de la femme et de la mère chrétienne, mêlant comme il est toujours bon de le faire, le dogme à la morale, et fondant tout d'ailleurs sur ce mystère de Jésus-Christ qui est, dit saint Paul, « le seul fondement » capable de porter les édifices divins, appuis eux-mêmes de toutes les constructions humaines.

Nous sommes convaincu que les mères trouveront là un aliment solide pour entretenir la piété dans leur âme, une direction ferme pour le gouvernement de leur maison, et, en même temps, une grande consolation contre le découragement qui naît quelquefois de l'insuccès de leurs efforts. Qu'elles lisent par exemple ces belles pages où l'auteur leur rappelle, avec tant d'autorité et d'éloquente tendresse, qu'elles ne doivent

jamais désespérer de leurs fils égarés. Nous voudrions en citer beaucoup : les limites de cette notice ne nous le permettent malheureusement pas; nous en citerons du moins un passage, que nous extrayons de la première conférence. « Ah ! pauvre » mère qui venez d'inscrire votre nom dans cette pieuse ligue » des mères chrétiennes, je n'ose pas vous dire encore : Ne » pleurez plus ; mais je vous dis hardiment : N'ayez plus peur. » Je sais vos angoisses ; cet enfant dont la pensée ne vous » quitte ni jour, ni nuit, est une terre ingrate qui ne répond » à vos soins qu'en poussant des broussailles et des épines » aiguës. Vous cachez ce mal à tous et vous voudriez pouvoir » vous le cacher à vous-même. Mais, hélas ! ce n'est plus » possible..... votre enfant n'est plus sur les pentes, il est au » fond du gouffre ; vous gémissez sur un prodigue ; il a tout » oublié, tout trahi, trahi jusqu'à l'honneur. Peut-être est-il si » loin de Dieu qu'il a senti le besoin de s'éloigner de sa mère; » vos paroles le laissent froid ; vos larmes coulent vainement » sur un cœur devenu de bronze ; vos lettres, où votre âme » débordait, sont restées sans réponse, tout semble perdu et » perdu sans ressource. Ne craignez point cependant ; ayez » confiance, ayez patience. Voici que désormais vous vous » nommez *légion;* vous êtes puissante « comme une armée » rangée en bataille », et vous luttez contre Dieu qui n'a soif » que d'être vaincu. L'heure sonnera donc où cet enfant courbé » se redressera, où ce fils égaré reviendra, la sainte lumière du » Christ chassera toutes ces ombres et la vertu de son sang » triomphera. (Tome Ier, p. 12). »

Voilà bien, si nous ne nous trompons, la grande éloquence, celle qui part d'un cœur d'apôtre, initié au mystère des âmes, et qui ajoute au don de la science un don plus précieux encore, celui de la charité.

La seconde partie des *Conférences*, qui en forme le second volume, est intitulée : *Fêtes et Mystères.* M. l'abbé Gay nous donne encore ici sa pensée. « Nous avons suivi, dit-il, l'ordre » indiqué par le calendrier de notre Confrérie, nous arrêtant à » chacune des stations qu'il nous marque, et étudiant soit les » faits divinement humains qui y sont proposés à notre foi, soit » les saints personnages qui nous y sont offerts en exemple » (préf. p. IX) ». Les sujets sur lesquels l'auteur revient le plus

souvent sont *la Très-Sainte Vierge*, modèle de toutes les mères et de toutes les épouses ; *saint Joseph*, modèle aussi des saintes unions ; *sainte Monique*, *sainte Madeleine*, *sainte Anne*, toutes grandes saintes, et types accomplis de la femme chrétienne.

« Il nous semble, dit encore M. l'abbé Gay, que ces confé-
» rences des fêtes peuvent jeter quelque jour sur l'ensemble du
» christianisme, et mener les âmes qui les voudront bien médi-
» ter, à cette conception nette et forte, à cet amour profond,
» ardent, pratique de la doctrine évangélique qui deviennent,
» avec la grâce, le principe du progrès spirituel et la garantie du
» salut (p. IX). Cette vue est aussi juste que large.

Ajoutons, avec Mgr l'évêque de Poitiers, que la plupart de ces conférences sont autant de petits traités théologiques, renfermant, dans leur sobriété, une doctrine complète. Nous avons donc soixante petits traités dans ces deux volumes, puisque nous avons soixante conférences, exposant et développant toutes les vertus qui peuvent conduire à la plus haute perfection.— Et il ne faudrait pas croire que les mères chrétiennes puissent seules les lire. Ce serait une erreur contre laquelle M. l'abbé Gay prend soin de nous prévenir ; car il souhaite aussi qu'ils soient lus par les jeunes filles en âge de choisir leur voie et de se fixer dans tel ou tel état, et même par les époux, chrétiens ou non, des mères chrétiennes. « Outre les utiles leçons qu'ils y
» pourront rencontrer pour eux-mêmes, dit-il, la plupart des
» devoirs sont communs ; il est bon que, de notre temps surtout,
» où la sainte Église de Jésus-Christ a été méconnue de beaucoup
» pour avoir été outrageusement calomniée par plusieurs, les
» hommes sachent pourtant au juste ce qui en est de l'ensei-
» gnement que cette Église donne aux femmes, et quelles
» épouses et quelles mères seraient celles qui, fidèles à son
» enseignement, ne s'inspireraient que de l'esprit dont elle s'ef-
» force de les remplir (Préface, p. XIII). »

Nous n'avons donc, on le voit, que des éloges à faire de cet excellent ouvrage. Le critique se trouve à l'aise en face de productions d'une telle supériorité ; sa tâche est facile et douce ; il peut dire sans détour tout le plaisir qu'il a goûté en lisant des pages dont Fénelon et Bossuet n'auraient point renié le langage et dont sainte Thérèse ou saint François de Sales ne renieraient point la doctrine.

Oserons-nous cependant faire une petite réserve, bien timide et bien modeste? Il nous semble que l'auteur nous tient trop constamment sur les cimes, et nous craignons qu'un certain nombre de ses lecteurs ou de ses auditeurs ne perdent parfois la respiration et ne suivent plus leur guide. Ce langage, quelque beau qu'il soit, n'est-il pas souvent trop métaphysique? Que des théologiens en fassent leurs délices, nous le comprenons; mais que des gens du monde, peu accoutumés aux formes mystiques, que des époux, « même non chrétiens, » suivant le vœu de M. l'abbé Gay, soient capables de soutenir une si haute doctrine et un si haut langage, nous le croirions difficilement.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est déjà fort répandu, et nous conclurons volontiers avec Mgr Pie, « que c'est déjà un des
» phénomènes et des symptômes les plus rassurants de l'heure
» actuelle, qu'un livre de cette trempe ait pu se concilier les
» suffrages de tant de milliers de lecteurs, et qu'il ne faut pas
» désespérer d'une génération capable d'accepter et de goûter
» un tel enseignement (p. II). »

RENÉ SAINT-BLANCARD.

4. **COUP-D'ŒIL, SUR L'HOMME,** *considéré comme le couronnement de la création,* par le P. MARIN DE BOYLESVE, S. J.—1 volume in-12 de 48 pages; chez R. Haton (1877); — prix : 75 cent. (Cet opuscule fait partie d'une série qui a pour titre *Cours de religion).*

Lorsqu'une école, qui se proclame la science, s'attache à dépouiller l'homme de son immortelle auréole, il est beau d'entendre ses défenseurs, au milieu de la déchéance morale de notre époque, élever leurs voix en faveur de la vérité, et tracer de main de maître, comme le fait le R. P. de Boylesve, l'histoire de l'homme depuis le *Faciamus hominem* de la *Genèse*, jusqu'à l'*exaltation de l'humanité* dans le Christ : *Tu solus altissimus, Jesu Christe*. Quand on a lu ces pages, si vigoureusement écrites, on se sent ranimé, on comprend sa dignité, la fin pour laquelle Dieu nous a créés, et le véritable sens de cette parole : *Diiestis;* on sait que Dieu nous a créés à son image et à sa ressemblance, et pour lui seul. — L'auteur fait un usage admirable de l'ancien et du nouveau Testament dans l'interprétation des deux visions d'Ezéchiel et de Daniel, où tout converge vers l'Homme-Dieu, régnant au plus haut des cieux, « tandis qu'au

» fond des abîmes, on entend les vains rugissements de Lucifer » et de la révolution diabolique et humaine (p. 47). » « Mettez » dans la main (du Christ) un roseau, conclut l'auteur : avec » ce roseau, plus fort que la verge de Moïse, il précipitera les » modernes Pharaons ; il sauvera l'Israël nouveau *(ibid)*. »

E. TISSERAND.

5. LA DAME NOIRE DE MYANS, par M. Charles BUET. — 1 volume in-12 de 280 pages (1876) ; — chez Olmer ; — prix : 3 fr.

Dans cette légende, M. Buet peint une fois de plus les mœurs de la Savoie au moyen-âge, et rappelle, en les embellissant de détails terrifiants ou pittoresques, les traditions relatives au sanctuaire révéré de la Vierge de Myans et à ces masses de rochers qui couvrent la vallée pittoresque de Myans, au pied du mont Granier.

Myans est un joli village situé à quelques lieues de Chambéry, sur les rives de l'Isère et sur la route de Grenoble à Chambéry. La vallée au milieu de laquelle il s'élève, qu'on appelle aussi les abîmes de Myans, offre un aspect à la fois grandiose et terrible. Ici des collines verdoyantes ; là des roches, de larges crevasses, de petits lacs noirs et profonds. On dirait le théâtre d'un de ces combats que se livrèrent autrefois les géants. Au-dessus s'élève le mont Granier, avec sa large échancrure qui rappelle l'éboulement du 13 octobre 1254. Cinq pays, entre lesquels la petite ville de Saint-André, furent engloutis sous ces ruines. Il n'y eut de préservé que la chapelle de Notre-Dame et le couvent bénédictin.

C'est autour de ce sanctuaire que rayonnent les faits racontés par M. Buet. Un seigneur de la cour de Thomas de Savoie, comte de Maurienne, nommé Jacques de Bonnivard, aussi hypocrite que dissolu, étant allé à la croisade de saint Louis, se lia d'amitié avec un Tunisien du nom d'Haroun-ben-Adel, homme pervers, cupide, sorcier de la pire espèce. Associez à ces deux individus cinq ou six ribauds, gens de sac et de corde, et vous ne vous étonnerez plus des forfaits qui vont suivre. Notre sorcier feint de vouloir se convertir au christianisme, et il reçoit le baptême à Notre-Dame de Paris. Saint Louis, qui veut être son parrain, lui donne le nom d'Aloïs avec le comté de Mainvillier,

de considérations, tendent de préférence à cet intérêt moral que nous venons de dire : l'emploi utile du salaire, la vertu de l'épargne, l'influence de la propriété sur l'ouvrier, les désastres de l'intempérance et de l'alcoolisme, le chômage du lundi et le respect du dimanche, la dot des ouvrières, le mariage religieux, le travail des communautés religieuses en concurrence prétendue, le bonheur de la vie de famille, le devoir des mères, l'institution des crèches, les cercles catholiques, la solidarité d'intérêts entre les ouvriers et les patrons, etc. C'est donc une étude qu'on peut regarder comme complète, et ce simple énoncé marque quels services elle doit rendre au clergé, à qui il n'est plus permis de négliger ces points sociaux, aux orateurs de nos réunions catholiques ouvrières, aux chefs d'ateliers consciencieux, aux journalistes qui ont à parler de telles choses. M. Tallon a fait une très-belle, une très-bonne œuvre, qui d'elle-même se recommande aux hommes appartenant à la classe dirigeante, chargée présentement de devoirs si pressants et si graves.

V. Postel.

CHRONIQUE.

NÉCROLOGIE.

M. MARTIN, chanoine de Belley.

On écrit du diocèse de Belley au journal l'*Univers :*

La mort vient de nous enlever un des prêtres les plus instruits, un des plus vigoureux athlètes de ce temps, qui en a si grand besoin, en la personne de M. F. Martin, chanoine de Belley, ancien curé de Ferney et de Cyzériat, missionnaire apostolique, décédé à l'âge de 63 ans.

Les ouvrages sortis de sa plume diront l'étendue de notre perte. Curé de Ferney, il débuta par des conférences à Divonne, où se rencontrèrent les plus habiles des pasteurs de Genève. Par l'énergie et la vigueur de son argumentation, M. F. Martin les obligea à s'incliner et à reconnaître les grandes vérités dont le catholicisme seul est dépositaire. Ces conférences ont, d'ailleurs, été livrées à l'impression. Il publia bientôt après une *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève,* 2 volumes ; une *Vie de Mme de Bomault d'Houet* (un vol. in-8), fondatrice de la Société des fidèles compagnes de Jésus.

Mais ses ouvrages principaux sont : *De l'avenir du protestantisme et du catholicisme*, et *les Moines, leur influence sociale dans le passé et l'avenir*, ouvrages arrivés à plusieurs éditions, fortement pensés, vigoureusement écrits, pénétrant au cœur de toutes les grandes questions de ce temps, et auxquels ne manquèrent ni l'assentiment des évêques, ni l'approbation des hommes les plus compétents dans l'histoire. Comme il voyait bien et voyait juste ! disait-on après l'avoir lu et étudié.

Ses deux volumes sur les *Vierges martyres* ou la condition de la femme avant Jésus-Christ, ont révélé toute la délicatesse de son talent comme écrivain, la souplesse de sa plume, l'étendue des recherches qu'il a dû faire dans ses voyages à Rome pour nous dire l'histoire des vierges martyres saintes Thècle, Theodora, Eulalie, Cécile, Agathe, Agnès, Lucie : « Noms » harmonieux, dit-il, ravissantes créatures, célestes apparitions de la vertu » ici-bas. » Une lettre de Mgr Mermillod fait bien connaître toute l'élévation et tout le mérite de ce livre.

Il est encore un livre de M. F. Martin que nous gardons pour la fin, car c'est un petit chef-d'œuvre que cette *Vie de l'abbé Gorini*, très-modeste curé d'une pauvre paroisse, mais aussi l'illustre auteur de la *Défense de l'Église*, ouvrage important ayant eu déjà cinq ou six éditions.

M. F. Martin a su donner le plus vif intérêt à cette vie chrétienne et laborieuse d'un pauvre et laborieux curé de campagne ; il nous fait pénétrer dans le modeste presbytère où M. Gorini passait ses nuits, au milieu d'in-folios, pour y étudier le catholicisme dans ses véritables sources, et combattre et éclairer les savants du jour, qui se sont inclinés devant ses preuves, depuis M. Augustin Thierry jusqu'à M. Guizot. — M. F. Martin semble avoir tracé ces pages avec un soin tout filial et un amour de compatriote. Aussi M. de Montalembert écrivait-il à l'auteur qu'il avait rarement lu, dans sa vie, un ouvrage qui l'eût autant intéressé et si profondément ému.

Que serait-ce si nous voulions énumérer toutes les brochures de M. le chanoine Martin, ardent polémiste quand il s'en mêlait ? Que d'approbations et de lettres lui ont été demandées et figurent en tête de divers ouvrages, car il faisait autorité !

Mais Dieu lui tiendra compte surtout de ceux qu'il a évangélisés dans de nombreuses retraites pastorales ; c'est là qu'il déposait le plus fort de ses méditations et de ses pensées dans les consciences ; c'est là qu'elles ont germé et fructifié pour le bien de l'Église. Ce sera son cortége devant Dieu, qui vient de l'appeler à lui.

M. CAUCHY.

Nous extrayons du compte-rendu de la séance (du 7 avril) de l'Académie des sciences morales et politiques, ce qui suit :

M. le président, après la lecture du procès-verbal, entretient l'Académie de la perte douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de M. Eugène-François Cauchy. Élu en 1866, M. Cauchy n'a réellement appartenu que

HILDEBERT *et son temps*, par le comte de Déservillers, avec une préface de M. Amédée de Margerie. Librairie catholique de Perisse frère, 1876.

Bref de S. S. le Pape Pie IX à M. le comte de Déservillers.

Cher et illustre fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous vous félicitons, cher et illustre fils, d'avoir heureusement accompli une tâche que personne jusqu'ici n'avait entreprise, en arrachant à la poussière des chartes et des monuments, en mettant en ordre et rendant à la lumière les actes presque oubliés de l'épiscopat du grand évêque du Mans Hildebert. Ce travail, en effet, arrive très opportunément au milieu des luttes actuelles, qui n'exigent pas des évêques moins de courage, de prudence et de fermeté que celles du douzième siècle, alors que la puissance laïque prétendait avec tant d'obstination s'arroger les propres droits de l'Eglise sur les bénéfices ecclésiastiques.

Bien plus, la persécution partout allumée aujourd'hui contre l'Eglise étant causée moins par la passion de dominer que par la haine de la religion catholique, plus la lutte est terrible, plus les dangers sont grands, plus aussi les chefs du peuple chrétien ont besoin de puissants encouragements. Nous ne doutons pas que ne puisse leur être utile l'exemple d'un grand évêque qui, ayant conscience des devoirs de sa charge, ne s'en laissa détourner par aucune séduction, ni par aucune crainte, et qui aima mieux souffrir plutôt que de s'en écarter.

Aussi, bien que les soins qui pèsent sur Nous ne Nous aient pas permis de parcourir l'ouvrage que vous Nous avez offert, cependant, parce que vous Nous en exposez dans votre lettre, Nous sommes amené à en augurer les fruits abondants. Comme gage de ce succès et en témoignage de notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons avec une tendre affection, cher et illustre fils, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 octobre 1876, et la trente et unième année de Notre pontificat.

PIUS, PP. IX.

La tradition catholique sur l'Infaillibilité pontificale, par Mgr l'archevêque de Bourges. — *Lettre du cardinal-archevêque de Bordeaux.*

S. E. le cardinal Donnot, archevêque de Bordeaux, a adressé à S. G. Mgr l'archevêque de Bourges, une lettre également glorieuse pour celui qui l'a écrite et pour celui qui l'a reçue, parce qu'elle loue éloquemment et savamment un ouvrage plein de science et d'éloquence, dont nous avons rendu compte

dans notre tome 55, page 379. Nous nous empressons de reproduire intégralement une pièce aussi importante qui appartient à l'histoire de l'Église:

Bordeaux, le 25 avril 1877.
(Fête de saint Marc.)

Monseigneur,

J'ai reçu votre second volume sur la Tradition catholique au sujet de l'infaillibilité pontificale; il est en tout digne du premier. D'autres, non moins remarquables, les compléteront bientôt. Si je ne connaissais pas, monseigneur, votre sainte opiniâtreté pour le travail et votre ardent désir de faire du bien aux âmes et d'éclairer les esprits, je vous dirais avec l'accent d'un cœur de frère et d'ami : Courage, homme de Dieu, Votre Grandeur élève un beau monument à la gloire du Saint-Siége ! Comme l'obélisque de la place Saint-Pierre, il transmettra aux siècles futurs les victoires, le règne et le pouvoir magistral de l'évêque de Rome. *Petra-Christus vincit, regnat imperat....*

Sans doute le concile du Vatican a défini l'infaillibilité du souverain Pontife, et les cœurs vraiment catholiques se sont empressés d'adhérer à une définition si opportune. Mais n'y a-t-il pas encore des esprits inquiets, ou même des esprits sérieux *qui veulent voir qu'on* doit croire ? « Leur démontrer » que l'infaillibilité pontificale n'est pas une croyance isolée et obscure, » sans attache dans le passé, sans fondement dans la tradition, circonscrite » dans les étroites limites d'une région ou de quelques écoles théologiques; » mais, au contraire, un fait palpable, lumineux, immense, qui remplit » tout, qui tient à tout, qui a pénétré la trame de l'histoire et qui a laissé » dans le cours des âges et dans toutes les contrées une trace glorieuse, un » indestructible sillon : » c'est, tout en satisfaisant leur faim et leur soif de de vérité, leur développer le plan divin, arrivant à sa perfection avec une force qui n'exclut pas la douceur.

Or, pendant cette élaboration, que de discussions animées, que de divergences, de divisions même? Mais quand l'heure de la Providence sonne, tout s'évanouit ou plutôt se perd, tout se fond dans le grand courant de l'unité catholique, comme les fleuves aux eaux agitées et troublées se fondent et se perdent dans l'immensité de l'Océan.

Tel est le consolant spectacle que Votre Grandeur déroule aux regards du lecteur intelligent. Qu'il est heureux de saisir l'action patiente, mais incessante de la Providence! Quelle douce satisfaction il éprouve en se voyant en parfait accord avec les siècles qui se sont écoulés! Il croit donc ce qu'on a toujours cru, et le concile du Vatican, pas plus que les autres, n'a rien innové.

Quand on a lu, Monseigneur, vos notions préliminaires où vous exposez avec tant de netteté, de lucidité et de haute raison ce qu'on entend par l'infaillibilité pontificale, on brûle du désir de vous suivre dans cette belle excursion à travers les siècles qui forment la tradition. Mais en habile et prudent pionnier, vous tenez à écarter tous les obstacles.

Il en est un qui se dressait avec sa triple physionomie. Le gallicanisme n'a pu résister à vos coups vigoureux. Vous n'en êtes pas resté là. Il fallait

une boussole sûre, un phare lumineux, une pierre de touche pour distinguer l'or pur de l'alliage. Vous les avez trouvés dans quatre textes sacrés, interprétés avec une logique d'autant plus vigoureuse qu'elle est plus authentique. *C'est un pressoir qui leur fait rendre tout ce qu'ils renferment sous l'écorce des mots.*

Est-ce tout? Pas encore. Votre Grandeur fait briller au firmament la colonne lumineuse en développant le plan divin sur l'infaillibilité pontificale. Comme tout est à sa place! s'écrie, avec vous, le lecteur, Pierre est et demeure *le principe perpétuel et le visible fondement de l'unité*; son pouvoir plein et entier de chef s'harmonise, sans l'absorber, avec le pouvoir dépendant, mais incontestable, des évêques. Qui ne verrait là le doigt de Dieu?

Après la lecture du plan divin présenté avec une si grande lucidité et une raison si élevée, l'esprit est satisfait et le cœur soulagé. Viennent maintenant quelques opposants avec leurs distinctions forcées; elles ne pourront pas tenir devant les textes déjà connus, mais présentés cette fois de manière à former un ensemble que rien ne peut détruire, un faisceau de lumières qui dissipe toutes les ombres et déjoue toutes les subtibilités, portant la démonstration jusqu'à l'évidence.

Ici, Monseigneur, je me crois autorisé à vous faire une observation. Votre Grandeur est vraiment trop timide à l'endroit des textes cités à l'appui de la cause qu'elle défend. Les textes clairs et concluants ne sont jamais trop longs, et le lecteur goûte un plaisir réel à lire ces tirades éloquentes tombées de la bouche des docteurs de l'Eglise, surtout quand elles reçoivent une force nouvelle par la manière vraiment admirable avec laquelle vous les groupez et les expliquez. Quant aux textes moins probants, selon vous, i est agréablement étonné de la lumière que vous en faites jaillir. Soyez doncl sans inquiétude, Monseigneur, absolution et indulgence plenière vous sont assurées.

Maintenant la carrière est ouverte avec le premier siècle. Le docteur des nations se présente comme témoin éloquent et irrécusable de l'infaillibilité pontificale. Saint Paul a reçu l'Evangile non d'un homme, ni par un homme, mais directement du Christ.

N'importe, il monte à Jérusalem et confère de la foi avec le prince des églises, reconnaissant que sa prédication, pour être agréable à Dieu, doit être conforme à celle de Pierre, chef des apôtres, centre de l'unité.

Au deuxième siècle, saint Irénée établit sur une base de diamant le point de départ de la tradition catholique sur la suprématie doctrinale du Saint-Siége. A saint Irénée s'unissent Tertulien avec sa mâle éloquence et Origène (troisième siècle), avec sa science universelle. Leurs paroles déjà si éloquentes et si persuasives empruntent à votre plume, Monseigneur, une force nouvelle qui commande l'adhésion à la vérité que ces deux grands génies proclament. Aussi, après avoir entendu un autre témoin non moins illustre, saint Cyprien, on tire, avec Votre Grandeur, cette importante conclusion :
» Il demeure donc établi que saint Cyprien, comme Origène, comme saint
» Irénée, a reconnu dans la chaire de Pierre le centre de l'unité, dans le
» pontife romain le chef suprême dont tous doivent garder la communion,
» dans l'Eglise romaine, l'Eglise principale, l'Eglise mère et maîtresse avec

» laquelle tous doivent s'accorder dans la foi; ce qui serait impossible, si » l'Église romaine, si le Pontife suprême, si la chaire de Pierre pouvaient » errer en matière de doctrine. »

Quelle heureuse idée vous avez eue, Monseigneur, de grouper, dans chaque siècle, les faits à côté des textes ! Outre qu'ils complètent la tradition, ils montrent encore que la suprême magistrature de la foi donnée à Pierre, et en sa personne à tous les évêques de Rome, est une magistrature agissante, et non pas une lettre morte. Chaque siècle porte ainsi avec lui, en faveur de l'infaillibilité du souverain Pontife, une double preuve : la preuve de la parole et la preuve de l'action, et cela, au su et vu de toute l'Eglise et sans qu'une seule réclamation s'élève, pas même de la part des païens.

Mais voici le quatrième siècle qui ajoute ses affirmations aux affirmations des trois siècles précédents, en des termes tels qu'ils supposent nécessairement que l'autorité du Saint-Siége de Rome, en matière de doctrine, est *suprême, définitive, sans appel,* ce qui implique logiquement l'infaillibilité. Quels témoins que les Optat, les Pacien, les Ambroise, les Hilaire, les Jérôme, et, dans l'Eglise d'Orient, les Athanase, les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Epiphane, les Ephrem ! De nombreux conciles ajoutent à tant d'autorités particulières les autorités d'ensemble, corroborées dans ce siècle, comme dans les précédents, par la conduite des Papes et la pratique de l'Eglise. Quel acte que celui du Pape Libère cassant les actes du concile de Rimini, et cela en se séparant de la majorité des évêques ! Ce qu'il n'aurait pas *pu* faire, ce qu'il n'aurait pas *dû* faire, selon la théorie ravivée de nos jours. Il se sépare, et l'Église catholique reste tout entière avec lui. *Là où est Pierre, là est l'Église.* Il est grand, il est beau, ce quatrième siècle ; il semble que rien ne lui manque, et cependant Votre Grandeur lui donne un nouvel éclat, et par la manière dont Elle le présente, et par la belle et légitime apologie du Pape Libère.

Que dire du cinquième siècle ? N'eût-il produit que saint Augustin, que la voix de ce génie incomparable assurerait à l'infaillibilité du souverain Pontife une adhésion des plus motivées. « Pierre possède la primauté apostolique, » dont la grâce excellente domine tout ; sa principauté apostolique doit » être préférée à tout autre épiscopat ; c'est en lui seul que le Christ a formé » son Église. Si Pierre est appelé bienheureux par le Christ, qui est la » Pierre par excellence, c'est qu'il porte la figure de l'Église, c'est qu'il tient » la principauté de l'apostolat. En lui seul, premier et principal des apôtres, » était figurée l'Église... Dès qu'une erreur pestilentielle est manifestement » condamnée par le jugement apostolique, *quid adhuc quæris examen?* »

Que deviennent, en présence de paroles si claires, si expressives, les quelques expressions dont les adversaires de l'infaillibilité voudraient se faire un argument ? D'ailleurs elles tombent sur la question de *fait*, et non de *droit*, de telle sorte qu'on ne peut les admettre dans un sens défavorable à l'autorité doctrinale du Saint-Siége, qu'en mettant saint Augustin en contradiction avec lui-même. Qui osera flétrir ainsi un si grand génie ? Non, non, on ne parviendra jamais à effacer ou à infirmer ces paroles, qui méritent d'être écrites en lettres d'or : *Indè rescripta venerunt, causa finita est.*

Comme l'Église latine, l'Église grecque a son témoin : c'est saint Jean

Chrysostôme, avec sa bouche d'or et ses expressions, dont chacune renferme toute une doctrine : *Pierre, base de l'Église, colonne de l'Église, firmament de la foi, fondement de la foi, bouche de tous les apôtres, chef du collège apostolique, préfet de l'univers entier.*

A ces témoignages si éloquents et si péremptoires, Votre Grandeur ajoute l'autorité des historiens, la conduite des Papes, la pratique des grands conciles d'Ephèse et de Chalcédoine. Ce dernier surtout est une des preuves les plus saisissantes des prérogatives du Pontife romain. « Nulle part, peut-être, » s'écrie avec raison Votre Grandeur, la majesté du Pontife n'apparaît avec » plus d'éclat ; nulle part ses enseignements dogmatiques ne sont écoutés » et suivis avec une plus respectueuse docilité ; nulle part le caractère d'ir- » réformabilité qui convient à ses jugements n'est plus hautement reconnu ; » nulle part son autorité souveraine ne reçoit de plus splendides hommages. » Saint Léon illustrait alors le siége pontifical. Il parlait, et tous obéissaient ; il dirigeait les conciles, il décidait les doutes des évêques, il envoyait ses jugements dans le monde entier, et partout, en toutes circonstances, les évêques comme les conciles, les fidèles comme les évêques, s'inclinaient devant sa suprême et définitive autorité ! Enfin le Pape saint Gélase renverse à l'avance, par la base, les théories gallicanes.

Votre premier volume est fini. Le lecteur convaincu ne fait aucune difficulté de dire avec Votre Grandeur : En définissant l'infaillibilité pontificale, le concile du Vatican n'a fait que recueillir le témoignage des siècles.

Dans le second volume, le sixième siècle nous montre le souverain Pontife reconnu et proclamé au-dessus de tout jugement, tandis qu'il juge tout et donne la fermeté aux conciles. Les évêques des Gaules, en la personne de Césaire, prient le pape Symmaque d'indiquer clairement aux églises particulières ce qu'elles doivent observer ; ceux d'Orient, *de les illuminer de la lumière de la vraie foi,* de leur montrer entre les deux erreurs d'Eutychès et de Nestorius *la voie qu'il faut suivre* comme l'expression de la véritable doctrine. De pareilles expressions ne dénotent-elles pas évidemment, dans ceux qui les emploient, la persuasion intime que le siége apostolique ne peut pas errer dans la foi ? Qui pourrait en douter en lisant le formulaire de saint Hormisdas ? Ce n'est qu'en l'acceptant que l'Orient pourra être réintégré dans sa communion. Ainsi que vous le dites avec raison, Votre Grandeur pourrait borner là son étude sur le sixième siècle. Mais vous avez eu à cœur de grouper d'autres témoignages, de venger la mémoire du Pape Vigile et de tirer cette conclusion rigoureuse : « Ainsi se vérifie dans tous les siècles la parole du Fils de Dieu, qui a fait de Pierre le fondement inviolable de l'Église et le confirmateur infaillible de ses frères. L'erreur a beau entasser les arguments, s'emparer des moindres défaillances, dénaturer les faits pour s'en faire des armes contre la prérogative de Pierre : Pierre, malgré tout, demeure toujours la pierre sur laquelle repose tout l'édifice, le fondement qui ne peut manquer, car tout manquerait avec lui... *Tu es Petrus !* C'est la parole du Maître, c'est le cri des siècles ; c'est le témoignage permanent et irrécusable de la tradition ! »

Il était encore réservé au sixième siècle de nous montrer par des documents irréfragables que : « C'est dans le siége apostolique que réside la

puissance suprême ; qu'en lui se trouve le centre de l'unité ; qu'il faut suivre sa foi et se tenir dans sa communion ; que les grands siéges, comme les autres, lui doivent l'obéissance ; que les causes majeures doivent lui être déférées ; qu'il juge de tous et ne peut être jugé par personne ! »

Avec le septième siècle, Votre Grandeur nous montre la noble figure de saint Grégoire le Grand armé de ses formules, qui ne sont plus que des non sens si le Pape n'est pas infaillible. Les événements humains se succèdent, agitant les peuples, ébranlant les empires, bouleversant les conditions politiques et sociales du monde ancien ; mais le dogme s'affermit de plus en plus et la suprême autorité du Pontife romain s'exerce sur une plus vaste échelle. Saint Martin est calomnié, exilé, mis à mort. L'empereur Constant semble triompher, mais le siége de Rome ne meurt pas, il demeure comme la parole divine : *Tu es Petrus !*

Vous n'avez pas reculé, Monseigneur, devant les difficultés que présente le pontificat d'Honorius. Sûre de la victoire, Votre Grandeur a vaillamment combattu ses adversaires. Elle a démoli leurs échafaudages d'arguments en précisant la question, en distinguant le Pape qui parle *ex cathedrâ* de celui qui parle *ex ore suo*. Elle avoue la faute : « Le Pape n'a pas fait ce qu'il devait ; il a laissé faire ce qu'il pouvait empêcher ; erreur grave, erreur fatale, mais enfin erreur de conduite, non pas de doctrine. La Pierre n'a pas été ébranlée : *Tu es Petrus*.

Le huitième siècle est là pour l'affirmer avec une nouvelle force, puisque dans un temps où les notions de la foi étaient profondément altérées par le triomphe momentané de l'hérésie et la défection presque générale de l'épiscopat oriental, un patriarche de Constantinople, qu'on voulait faire l'égal du Pontife romain, l'appela : la tête du sacerdoce chrétien, disciple et successeur de Pierre, de Celui pour qui le Sauveur a prié afin que sa foi ne défaille pas, de Celui qui a reçu la charge de confirmer ses frères.

Votre dissertation sur les *fausses décrétales*, ne peut être, Monseigneur, ni plus lumineuse, ni plus satisfaisante. Tout lecteur impartial tirera les conclusions que Votre Grandeur a déduites, et cela sans arrière-pensée. Combien la vérité gagne à être imposée avec calme, raison et sans parti pris, ainsi que Votre Grandeur l'a fait ?

Vienne maintenant le dixième siècle avec les ténèbres qui l'enveloppent, le dérèglement des mœurs, les défaillances du clergé lui-même : Dieu saura faire jaillir la lumière des ténèbres, et peut-être plus abondante que jamais. Papes illustres et vigoureux, correspondances importantes, causes majeures, concile œcuménique, rien ne manque au dixième siècle.

Je ne vous engagerai pas, Monseigneur, à continuer votre ouvrage. Son importance, le bien qu'il peut faire à des esprits sérieux, l'honneur qui en rejaillit sur la chaire pontificale, sont des motifs suffisants pour soutenir votre courage et alimenter votre zèle. Merci seulement pour le plaisir que Votre Grandeur m'a procuré.

Agréez, Monseigneur, la nouvelle assurance de mon très-sincère et inaltérable dévouement.

F. card. Donnet,
archevêque de Bordeaux.

premier lieu, M. Chevalier nous offre la description de onze registres. Il les classe chronologiquement et les marque tour à tour d'une lettre de l'alphabet. Cette description est accompagnée de notes savantes d'une grande précision. Viennent ensuite d'autres registres sobrement décrits ; ils vont de la lettre F à la lettre L inclusivement, et il serait grandement utile qu'ils fussent explorés, malgré leurs défauts. Après cela, M. Chevalier publie, pour épargner aux érudits d'interminables recherches, une liste dressée selon l'ordre alphabétique des dénominations actuelles des localités ; cette liste est expliquée, en dépit de son aridité nécessaire, avec une lucidité parfaite.

Voici maintenant les textes originaux, textes latins. Cette série si intéressante commence par le registre des dépenses de l'évêque de Grenoble, pendant la visite pastorale qui se réfère à l'année 1339, aux premiers jours du mois d'août ; dix autres pièces (XIV[e] et XV[e] siècles), se recommandent également à l'attention des curieux et des érudits.

La partie matérielle de l'édition reproduit très-exactement les originaux. L'auteur a dû faire quelques abréviations, faciles du reste à comprendre. La chronologie est soigneusement contrôlée et diversement complétée ; une table de 50 colonnes (p. 157-184) reproduit intégralement le texte : noms de personnes et de lieux, mots et choses remarquables. On y trouve aussi les principaux personnages avec les dates extrêmes de leur fonction ou de leur vie, les noms de basse latinité qui manquent au *Glossaire* de Ducange ou qui n'appartiennent pas exclusivement à la philologie. Tous les autres sont énumérés aux pages XXXIV et XXXV. A ce propos, M. Chevalier formule une observation que nous ne pouvons négliger : « la liturgie et le droit catholique ont » un vocabulaire propre, inintelligible à ceux qui n'en ont pas » fait une étude spéciale ; on s'exposerait donc à bien des inexac- » titudes en entreprenant, sans travaux préparatoires, ou dé- » pourvu des instruments nécessaires, la traduction ou l'inter- » prétation de ces visites, de même que l'ignorance des institu- » tions du moyen âge (chose essentielle à retenir), en tirant de » faits individuels des conséquences générales, ferait commettre » bien des erreurs (p. XXXIV).

Ce qu'il y a de patientes investigations, de sagacité pénétrante dans la mise en œuvre de ces documents, dans les notes dont ils

sont l'objet, dans la confection des listes qui sont comme des fils conducteurs à travers les papiers et les parchemins, est plus facile à concevoir qu'à dire. —Au reste, M. Chevalier n'en est plus à la 4e livrairon que nous venons d'esquisser : il a, depuis cette époque, publié, d'après les originaux, la Nécrologie et le Cartulaire des dominicains de Grenoble, les ordonnances des rois de France et autres souverains, relatives au Dauphiné (1159-1689), précédées d'un *Catalogue* des registres de l'ancienne Chambre des Comptes de cette province; le Cartulaire de l'abbaye de Bonnevaux, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Vienne; l'inventaire des archives de l'évêché de Grenoble, rédigées en 1500 par l'official Franc-Dupuis, enfin la correspondance politique et littéraire du marquis de Valbonnais, président de la Chambre des Comptes et historien du Dauphiné. Nous pourrons y revenir.

Tant de précieux et infatigables labeurs sont un exemple et un encouragement, nous aimons à le redire, pour tous ceux qui aiment à retrouver, dans la poussière des bibliothèques et des archives, les vieux titres d'honneur de nos provinces, et à former ainsi de ces travaux réunis une couronne pour le passé de la France. Déjà, sous ce rapport, une noble émulation d'efforts se manifeste. Les revues locales, les sociétés historiques et archéologiques en sont l'heureux témoignage. Ainsi revit l'esprit provincial que la Révolution voulut anéantir sur son échiquier de départements. Cet essor atteste un commencement de régénération des études historiques en France. Loin de s'amoindrir il grandira. Ce sera la meilleure manière d'en finir avec la conspiration de trois siècles contre la vérité.

Georges Gandy.

29. **EXPOSITION DU DOGME CATHOLIQUE : Conférences** du R. P. J.-M.-L. Monsabré, *des Frères Prêcheurs*. — *Carême de* 1876 : **Le Gouvernement de Dieu.** — *Carême de* 1877 : **Préparation de l'Incarnation.**— 2e *édition.* — 2 volumes in-18 de 376-416 pages (1876-77), chez Édouard Baltenweck; — prix : 3 fr. le volume.

En parlant, dans notre tome XXXVIe, p. 106, des *Conférences de saint Thomas-d'Aquin* par le P. Monsabré, nous écrivions : « L'auteur de ces conférences est un des plus connus et des meil- » leurs disciples du maître (le P. Lacordaire). Nous disons

» *des meilleurs* : car il en est qui, dépourvus des qualités indis-
» pensables auxquelles ne suppléera jamais la bonne volonté ni
» même le zèle le plus ardent, le plus apostolique, ont peu réussi
» sur un terrain où la médiocrité n'est pas supportable, parce que le
» sublime y devient, plus qu'ailleurs, voisin de la vulgarité.
» Pour marcher d'un pas sûr et heureux à la suite du P.
» Lacordaire, il faut quelque chose de ce qu'il posséda à un rare
» degré : une parole riche d'élégance et de distinction, chaude,
» colorée, irrésistible, tombant sur le cœur comme un coup de
» tonnerre, illuminant tout à coup l'esprit par l'éclair puissant
» qui s'en échappe ; et cette parole au service de pensées neuves
» si l'on veut, mais solides, hardies mais vraies, élevées mais
» accessibles aux plus humbles, profondes et cependant limpi-
» des. Tel est, dans une remarquable mesure, le genre et le
» mérite du P. Monsabré. » Et, depuis, ce beau talent oratoire n'a fait que grandir. C'était un glorieux mais pesant et difficile héritage que celui des Dupanloup, des Ravignan, des Lacordaire, des Félix, dans cette chaire de Notre-Dame qui a vu passer à ses pieds, de nos jours même, toutes les illustrations de l'État, de l'armée, de la science, de la littérature, et aussi de l'Église : le successeur ne s'est point laissé écraser sous le fardeau ; du premier coup il s'est placé à la hauteur de ses modèles, et n'en est plus descendu. Les adversaires du catholicisme, ceux d'en bas du moins, ont parfois le courage de nous accuser de favoriser l'ignorance, de ne point aimer à nourrir les intelligences : qu'ils daignent donc nous montrer parmi eux, dans quelque région intellectuelle et savante que ce soit, une tribune qui se puisse comparer à notre tribune de Notre-Dame de Paris, un orateur qui surpasse nos orateurs.

En livrant à l'impression ses discours, le P. Monsabré a voulu en faire aussi des livres à consulter dans les controverses ou pour les besoins de l'apologétique. En conséquence, les points spéciaux qu'il n'a pu approfondir au courant d'une conférence, il les relègue à la fin du volume sous le titre d'*index*, ou table des principales erreurs contraires aux dogmes exposés. C'est une idée nouvelle, assurément très-utile et très-louable, et l'exécution, telle que nous l'avons sous les yeux, marque, avec de sérieuses recherches, la volonté de ne rien laisser dans l'ombre ou la demi-démonstration. En outre, les tables analytiques des conférences sont, à

leur tour, très-détaillées, ce qui permet de dégager tout de suite la substance comme la suite des arguments. Nous signalerons, enfin, des notes courantes souvent étendues et pleines de doctrine.

C'est, du reste, une longue carrière que celle où l'on entre à la suite de notre éloquent et célèbre conférencier. Il s'agit d'une exposition complète du dogme catholique, et elle ne se peut faire ni en une, ni en deux stations. La première année, en 1873, nous avons eu le point de départ de toute religion, l'existence de Dieu. L'année suivante, l'ordre naturel indiquait les perfections, les attributs, la vie de Dieu ; en 1875, Dieu agissant, ce qui est sorti de ses mains, son œuvre; l'an dernier, Dieu gouvernant cette œuvre ; et, cette année, Dieu disposant tout pour l'Incarnation.

Gouvernement de Dieu. — Quand on a étudié l'œuvre du Créateur dans sa genèse divine, dans l'harmonie de son ensemble et de ses parties, on doit se demander comment cette œuvre persévère, comment elle se développe et marche vers le but. Une fois produite, a-t-elle été abandonnée à elle-même, et Dieu, son auteur, n'est-il que le spectateur égoïste et tranquille de ses incertaines destinées ? Non, non : à cette doctrine affreuse s'oppose, de toutes ses lumières, de toutes ses certitudes, le saint et salutaire enseignement de l'Évangile. Le Dieu, source de toutes choses, n'est point un être sans entrailles qui produit pour abandonner tristement les fruits de sa paternité : il crée, et puis il reste avec son œuvre, suivant le mot de saint Augustin : « *Deus non fecit et abiit, sed fecit et remansit.* L'harmonie fondamentale que nous découvrons en est l'irrécusable démonstration. L'acte conservateur est le nécessaire prolongement de l'acte créateur ; et il n'est aucunement nécessaire de chercher sur les hauteurs de l'abstraction la vérité de ce gouvernement providentiel. Le monde, par des images, par des faits, par une libre et solennelle reconnaissance, nous apprend qu'un acte d'intelligence infaillible et de volonté souveraine préside à ses destinées. Se soustraire à ce témoignage, c'est s'avouer aveugle et sourd, c'est tomber dans un réel athéisme, car au fond c'est nier Dieu dans le plus apparent de ses attributs — Quant à la nature et à la forme de ce gouvernement, il est en Dieu un seul acte de son intelligence et de sa volonté infinies : monarchie dont la souveraineté est univer-

selle et absolue, dont les lois sont immuables, dont l'action est infaillible et sainte, aussi bien dans les moyens que dans la fin. — De ces principes il résulte plus d'une obscurité dans l'interprétation du dogme. Puisque ce gouvernement divin est à ce point souverain, que ferons-nous de la liberté humaine? Elle existe, cette liberté, on ne la peut nier; mais nous la possédons dans le domaine de nos actions, sans cesser d'être dépendants du domaine universel et absolu de Dieu. On comprend à quels développements mènent de telles thèses ; il nous est impossible vraiment de les analyser, même en quelques mots. — Et maintenant, continue l'orateur dans la conférence suivante, comment concilier le devoir et la pratique de la prière avec l'immutabilité des lois du gouvernement divin? L'objection, qui paraît spécieuse, n'est pourtant guère solide : car la prière elle-même joue un rôle important dans ce gouvernement même de Dieu. Et parmi ces fortes pensées, nous remarquerons celle-ci : « Avant qu'elle soit une demande, la prière est douée d'une efficacité intrinsèque et immédiate dont il faut tenir compte. »

Que de questions encore ! Par exemple, de quelle manière concilier l'infaillibilité et la sainteté du gouvernement divin avec l'existence du mal ? C'est un des mystères où toute philosophie s'est heurtée, où toute âme hésite à son heure, où tout cœur s'épouvante. Les deux principes du manichéisme; Dieu, selon Calvin, auteur du mal ; la perte de tant d'âmes qui pouvait être empêchée : quels problèmes ! Le P. Monsabré ne dissimule rien de l'argumentation adverse, mais il en triomphe avec éclat. Cette conférence, l'une des plus graves, est aussi l'une des meilleures. — Et puis, la prédestination et la grâce ! Accusation expresse et nette : L'enseignement catholique détruit par ce double dogme les explications raisonnables que l'on peut donner du gouvernement divin. Or, tout en montrant la faiblesse de cette objection, en face de la parole formelle de Dieu et du dogme chrétien, on s'arrête respectueusement au seuil de ces mystères, qui ne peuvent être expliqués en eux-mêmes, qui n'en sont pas moins prouvés invinciblement par toutes les armes de la logique. Nous appelons ici la métaphysique autant que le témoignage des êtres et des faits. « Ne nous laissons point émouvoir » par les immenses débris de l'humanité qui restent couchés

» sur les chemins de la Providence : ils n'empêcheront pas que » la gloire des prédestinés soit le chef-d'œuvre de la sagesse et » de la miséricorde divines. Quand nous allons admirer le mar- » bre que vient d'animer le ciseau d'un artiste, est-ce que les » blocs défectueux qu'il a répudiés, et que nous rencontrons à la » porte de sa demeure, nous empêchent de proclamer son génie ? » Il y a des reprouvés, c'est vrai ; mais Dieu, qui prédestine » au bien, ne les a pas prédestinés au mal. Il a voulu leur salut, » il les a patiemment supportés et attendus à pénitence ; il n'a » décrété leur éternel malheur qu'après avoir prévu leurs fautes » (p. 224). » — Nous allons à la gloire par la grâce, et la grâce prévient la nature. L'homme ne saurait ni la mériter, ni s'y préparer d'une manière positive, mais il le peut par une voie que nous appellerons négative : *Facienti quod est in se Deus non denegat gratiam*, dit la scolastique. C'est la grâce qui fait l'honnête homme, c'est la grâce qui mène l'honnête homme à la foi : la nature, prévenue, guérie, secourue, agira indivisiblement avec elle. Or, ce mouvement de la nature, accéléré par la grâce, se déroule en phases merveilleuses de perfectionnement : phases de purification, phase d'illumination, phase d'union. La grâce fait donc le saint. Et qu'est-ce que le saint ? « Voyez-le s'avancer à travers les » périls de la vie morale. Là où la vigilance, la prévoyance, la » circonspection, la souplesse, l'habileté humaine, échouent » misérablement, il passe avec honneur : car l'Esprit-Saint » l'assiste de ses divins conseils, et prévient jusqu'aux écarts de » sa bonté compatissante (p. 315). » — C'est partout la doctrine, les pensées, les arguments de saint Thomas qu'adopte le P. Monsabré : cela est de droit dans sa position ; et d'ailleurs pourrait-on s'adresser à meilleure source ?

Les conférences de 1877 traitent, avons-nous dit, de la *préparation à l'Incarnation*. Ce qui a été vu jusqu'à présent n'est qu'une portion du plan grandiose conçu par l'éternelle sagesse et exécuté par la toute-puissance du Créateur. L'heure est venue de connaître ce plan dans sa totalité, et d'en étudier toutes les magnificences, c'est-à-dire d'entrer dans le mystère chrétien par excellence, dans ce monde, inconnu de la nature, où l'âme s'inonde de lumières inespérées.

Dieu, autant qu'il nous est donné d'en juger, se propose dans son œuvre trois choses : 1° Pousser à l'extrême la tendance à se

communiquer qui est le fait de sa suprême bonté : dans l'Incarnation, cette tendance va jusqu'au bout de son mouvement naturel : elle fait la créature divine ; Dieu ne peut pas aller plus loin. — 2° Dieu veut manifester au dehors ses infinies perfections dans toute leur splendeur : dans l'Incarnation, sa puissance comble l'abîme qui sépare l'infini du fini ; sa sagesse fait la parfaite unité de toutes choses, dont un Dieu fait l'homme ; son amour donne le bien suprême en personne. — 3° Dieu veut donner à son ouvrage le plus haut degré de beauté et de gloire qu'il soit capable de recevoir : par l'Incarnation, le monde est une divinité dans son fond et dans ses actes. Mais, de plus, l'Incarnation doit être réparatrice, car elle rencontre devant elle le péché. Tout est en elle. « L'existence de Dieu, le Verbe nous la » prouve par sa présence; la personnalité de Dieu, il la fait agir » sous nos yeux ; les perfections infinies, il les manifeste ; la » vie divine, il nous la révèle ; la création, il en est le prototype » et l'auteur, le support et le couronnement ; le monde invisible, » il en reçoit les adorations et les services ; la nature humaine, » elle est copiée sur son humanité sainte; la grandeur de l'homme, » il l'exalte jusqu'au divin ; la fin surnaturelle, il y ramène la » nature égarée ; la grâce, il en est l'exemplaire et la source ; le » gouvernement divin, il en est le point central et l'axe régulateur ; la liberté, il l'affranchit de l'esclavage des passions, la » dirige par sa loi et la meut sous la douce et souveraine influence » de sa grâce ; la prière, il l'égale à la majesté divine ; le mal » physique, il le fait oublier par son infinie beauté ; la douleur, » il la féconde et la transforme ; le mal moral, il l'efface par ses » mérites et délivre le monde de son effroyable empire ; la pré- » destination, c'est par lui qu'elle commence, en lui qu'elle se » fait ; il la mérite et la consomme. Il est au-dessus de tout, en » tout, et tout est en lui. Béni soit le Dieu très-bon et très-saint » qui nous l'a donné (p. 47) ».

Ainsi, au Verbe incarné se rapporte et se résume toute chose. Il faut, en effet, savoir pour quelle réparation il est venu parmi nous : et voici Adam et la création, Adam et la chute. Questions où nous verrons le récit biblique et sa certitude, l'unité de race contre les polygénistes, l'état primitif de l'homme dans son âme, dans son corps, par rapport à la nature et par rapport à la grâce. Voici la chute : raison de l'épreuve imposée, circonstance de

cette épreuve, avec le prologue qui s'est passé dans les cieux par le fait de Satan, avec le dénouement fatal. Voici la chute, maintenant, héritage de l'humanité entière ; et l'on nous dira ce que le péché originel n'est pas, ce qu'il est, comme il se transmet. Voici la plénitude des temps, où la miséricorde va enfin rappeler ce qui s'était égaré, sauver ce qui s'était perdu, revivifier ce qui était tombé dans la mort. Dieu devait le long délai de l'Incarnation à notre liberté et à notre orgueil, et c'est pourquoi les temps sont pleins des erreurs, des crimes et des désirs de l'humanité ; il le devait à la majesté de son fils, et c'est pourquoi les temps sont pleins de promesses, de prodiges, de solennelles et bienfaisantes catastrophes. Et, sur cette grande doctrine, nous examinerons aussi comment en nous-mêmes se fait la plénitude des temps. — Voici le *paradis de l'Incarnation*, Marie : sujet aussi doux qu'élevé, traité ici dans une conférence à part, et avec une originalité brillante. — L'année 1877 se termine à ce trentième discours. Nous disons trentième, en comptant depuis le carême de 1873, qui a ouvert le cours de ces belles conférences.

Nous le répétons : le recueil en forme un livre d'instruction, de controverse théologique et philosophique, de lecture didactique, autant que de modèles oratoires. Ce sont de nobles et précieuses pages ajoutées aux trésors d'exposition catholique que nous possédions déjà.

V. Postel.

30. **EXTRAITS DES CLASSIQUES ANGLAIS, accompagnés d'une histoire de la littérature anglaise et de notices biographiques,** par M. Émile Chasles, inspecteur général de l'instruction publique. — 1 volume in-12 de 748 pages (1877), chez Ch. Fouraut ; — prix : 5 fr.

C'est chose précieuse qu'un livre classique bien fait. Celui-ci est le fruit d'une grande expérience et de longues lectures, resserré dans le moindre espace possible. L'auteur s'est proposé de faire connaître aux élèves, du même coup, la langue, la littérature et l'histoire de l'Angleterre, trois choses qui devraient toujours s'accompagner mutuellement, car l'une explique l'autre, et toutes les trois nous révèlent ici l'esprit d'une grande nation voisine. Il faut lire l'histoire à côté de la littérature et comprendre l'esprit des œuvres aussi bien que la lettre des textes. Le moyen âge est expliqué, ici, dans une étude préliminaire et la

savoir gré, de faire tout un carême de douze entretiens sur cette seule allégorie. C'est peut-être la partie la mieux traitée de tout l'ouvrage, et nous ne doutons point que bon nombre de prédicateurs n'en fassent leur profit. Nous ne disons point *bon nombre de lecteurs*, car hélas ! aujourd'hui on ne lit plus les sermons, c'est à peine si l'on va les entendre. Mais, lecteurs ou prédicateurs, prêtres ou fidèles, tous trouveront dans ce petit recueil une doctrine sûre, des appréciations justes, cette connaissance du monde et des âmes qui fait que nous nous reconnaissons nous-mêmes et que nous sommes souvent obligés d'entendre et de nous appliquer le mot du prophète : *Tu es ille vir*. C'est tout ce que pouvait et tout ce que voulait l'auteur, nous amener à dire le *Peccavi* du Roi pénitent. A Dieu et à nous de faire le reste.

RENÉ SAINT-BLANCARD.

38. **LA SAINTE VIERGE**, par M. l'abbé U. MAYNARD, chanoine de Poitiers, ouvrage illustré de quatorze chromolithographies, trois photographies et deux cents gravures par HUYOT, dont vingt-quatre hors texte ; deuxième édition, précédée d'un bref de Sa Sainteté le Pape Pie IX. — 1 volume in-8° de de xx-528 pages (1877), chez Didot ; — prix : 30 fr.

Mgr l'évêque de Poitiers, dans une lettre adressée à l'auteur, disait de cet ouvrage : « Les doctes y reconnaîtront les enseigne-» ments de leurs maîtres ; les âmes pieuses y trouveront des » aliments pleins de saveur ; quiconque aime Jésus-Christ y » goûtera des joies exquises, et tous y admireront la grandeur, » la beauté, la divine harmonie de cette doctrine chrétienne où » est la lumière suprême de nos intelligences, le salut éternel » des âmes, et la vie des nations (p. VI). » L'auteur écrit à son tour : « Il n'y a rien dans ces pages qui sente la dissertation, la » critique, encore moins la dispute ; pas le moindre appareil » théologique ou scientifique : une narration sereine, une expo-» sition confiante, où l'on affirme plus que l'on ne prouve » (p. XIV). » Ces deux jugements réunis donnent du livre, au point de vue du texte, bien entendu, une idée exacte et presque complète.

M. l'abbé Maynard n'a point fait une œuvre nouvelle. Il avait trop d'expérience et de goût pour tenter cette fortune. Il a raconté la vie de la Sainte-Vierge, comme la plupart de ses devanciers,

— nous parlons des meilleurs, — avec prudence et simplicité. Ses divisions elles-mêmes ne sortent pas des traditions les plus ordinaires. *Préparation*, *vie* et *culte* de la Sainte-Vierge : voilà les trois grandes parties de son travail. Il étudie la préparation de Marie au sein de l'*éternité*, c'est-à-dire dans la pensée des trois personnes divines, puis, *dans le temps*, c'est-à-dire dans les *visions* des prophètes, dans les *figures* et les *emblêmes* de l'ancien Testament, dans les *mythes* du paganisme. Il partage sa vie en sept périodes, qu'on pourrait définir par les titres suivants : avant la maternité divine, Béthléem, premières années de Jésus, prédication de l'Évangile, passion et mort du Sauveur, survivance, assomption et ciel. Il résume l'histoire de son culte, *avant le concile d'Ephèse*, époque où le protestantisme refuse obstinément de le reconnaître ; *après le concile*, en face de l'hérésie, du schisme ou de la libre-pensée, dans l'Orient et l'Occident, en France surtout.

Point d'écarts, point d'imprévu dans tout cela, mais une belle narration et surtout une ferme doctrine. Ainsi, dès le début, M. Maynard montre que le chapitre de la *prédestination* renferme de droit tout ce que la théologie catholique enseigne sur Marie. « Prééminence, rang à part, grandeurs, beautés, grâces, » priviléges, coopération aux œuvres divines, tout, dit-il, jus» qu'aux devoirs des chrétiens envers elle sort de là, comme la » conséquence du principe, comme l'effet de la cause (p. 15). » Après avoir parlé des prophéties qui annoncent la Sainte-Vierge, et des femmes de la Bible qui l'ont figurée, il aborde ainsi la question des emblèmes : « Ce n'est pas la femme seulement, » c'est la création tout entière, c'est la loi patriarcale, mosaïque » ou prophétique, avec leurs instruments, leurs cérémonies et » leurs symboles, qui ont été faites sur le modèle de Marie » (p. 42). » Plus loin il découvre habilement, sous les traditions païennes d'Horus, de Mithra, de Wischnou, de Brahma, d'Apollon et d'Hercule, le dogme de la rédemption du monde par l'alliance de la divinité avec une vierge (voir pp. 52 et suivantes). — Dans la seconde partie, il traite avec quelque étendue et avec autant de clarté que d'à propos, les questions délicates de l'Immaculée Conception et du Mariage de la Sainte-Vierge. Là, et dans tout le reste, il mêle si bien au récit évangélique les principes de la théologie et les aperçus des grands commentateurs,

qu'on dirait un chef-d'œuvre de sculpture taillé dans un seul bloc. On y suit admirablement, ce qui est le point capital, la providentielle participation de Marie à l'œuvre rédemptrice et le développement douloureux de sa « maternité humaine » et universelle. Que la philosophie se trouverait petite et sotte, si elle se donnait la peine d'envisager ces grands horizons! — La troisième partie n'est que de l'histoire, c'est vrai, mais de l'histoire pleine d'intérêt et de charme, narrée avec amour, semée de belles descriptions, imprégnée d'une poésie toute divine. Le culte de la Vierge, comme le culte de Dieu lui-même répond à un besoin de l'âme humaine: il favorise les *ascensions* de la foi et complète l'épanouissement du cœur. Ceux qui ne l'auraient pas encore compris le sentiront et en seront persuadés en lisant le livre de M. l'abbé Maynard, encore que les touches les plus suaves de la piétié y soient quelquefois négligées.

Voilà donc une publication intrinséquement heureuse et précieuse. Il est à croire néanmoins, tant sont rares les esprits attentifs, et tant la curiosité des yeux a de puissance parmi nous, qu'elle doit à ses *illustrations* la plus grande part de son succès. Ne nous en plaignons pas, du reste, car ici le succès est de bon aloi et entièrement légitime. Le Saint-Père, à ce propos, écrivait aux éditeurs, le 15 janvier de la présente année: « En même » temps que des monuments religieux de l'art à tous les âges, » mis sous les yeux du lecteur, vous avez su tirer une muette, » mais très-éloquente apologie du zèle et de l'ardeur de l'Église » à soutenir et à progager les beaux-arts, vous avez offert à ceux » que charme la vue de tant de beautés une nourriture salutaire, » propre à entretenir la piété et les vertus chrétiennes (p. IV). » On ne saurait mieux allier aux formules de la politesse l'expression de la vérité et le germe d'un grave enseignement. L'Église, que l'on accuse d'obscuratisme, a toujours patronné la science et les arts, et, si l'on veut rencontrer le beau idéal joint au beau plastique, c'est aux artistes chrétiens, non aux rapins matérialistes, qu'il faut le demander. Nous en avons ici une preuve éclatante. A dire vrai, on aurait pu combiner cette *illustration* d'une manière un peu différente. Nous aurions tenu, pour notre compte, à y voir résumée, dans toutes ses phases, depuis les fresques des catacombes jusqu'aux toiles de nos peintres contemporains, l'iconographie de la Sainte-Vierge. Mais nous ne pouvons

nous dissimuler que cette méthode, plus didactique, eût été moins généralement goûtée. On y a suppléé d'ailleurs par l'abondance des gravures et des chromolithographies, reproductions ordinairement très-soignées des plus grands maîtres. Quelle délicieuse galerie ! Quels noms au bas de ces grandes scènes qu'on appelle les mystères du Rosaire : Giotto, Cimabuè, Orcagna, Frà Angelino, Pinturicchio, le Pérugin, Raphaël, Titien, Léonard de Vinci, le Dominiquin, le Guide, Paul Véronèse, Rubens, Murillo, Lesueur, et vingt autres presque aussi célèbres ! Quel dessin, quelle lumière et quel sens chrétien ! Nous parlions tout à l'heure des artistes contemporains : quelques-uns y figurent aussi, notamment Ingres et Flangrin : il convenait de ne pas les oublier ; mais que nous sommes loin des vieux maîtres ! Et voici que Flandrin disparaît déjà à l'horizon, et que le pinceau d'Ingres est réputé antiquaille, et qu'une nuée de sauvages barbus et chevelus s'abat sur nos musées, nos églises et nos *expositions*, écrasant au passage quiconque garde encore le culte de la pensée, du trait et de la couleur. Que va devenir l'esthétique ? Que va devenir le bon sens ?

La *Sainte-Vierge* de M. Maynard en conservera au moins le souvenir, et, à ce titre, comme à tous ceux qui précèdent, nous souhaitons qu'elle se répande. On ne saurait donner en prix ou déposer sur la table d'un salon un livre meilleur ni plus beau.

39. **UNE SOLUTION DE LA QUESTION OUVRIÈRE**, par M. Guénebault.— Opuscule in-32 de 62 pages, chez Normand (1877) ; — prix : 25 cent.

40. **L'OUVRIER DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE**, par M. Alex. de Saint-Albin.— 1 volume in-18 de 108 pages, chez Oudin frères (1876) ; — prix : 60 cent.

Tous les bons esprits conviennent que la question ouvrière est maintenant une question sociale d'une extrême gravité. Prise dans le sens anti-chrétien, elle est dans les fondements de la société une mine dont l'explosion, si l'on n'y prend garde, fera des ruines indescriptibles. L'un des écrivains les plus méritants de la bonne presse, M. Guénebault, s'est préoccupé de cet imminent péril, et il a écrit avec des intentions excellentes, auxquelles venait en aide une science spéciale lentement acquise.

dont le manuscrit autographe n'a pas été payé moins de 75,000 francs, ces éditions nouvelles sont toutes notablement améliorées, et des fautes anciennes, qui menaçaient de se perpétuer en se renouvelant sans cesse, ont pu disparaître enfin dans les œuvres de Corneille et de Racine, dans celles de Saint-Simon surtout et du cardinal de Retz.

La plus grande part dans ce grand travail revient certainement à M. Adolphe Regnier, qui a vu tout, et tout revu lui-même, avec sa rare expérience de linguiste et de philologue ; mais il ne pouvait tout faire, et, sans attendre que l'Académie en exprimât la volonté, il a le premier manifesté le désir que la participation de ses collaborateurs fût hautement reconnue et mentionnée publiquement, à leur louange.

Les savantes notices et les excellents classiques de M. Ludovic Lalanne, sous-bibliothécaire de l'Institut, de M. Charles Marty-Laveaux et de M. Paul Mesnard, de MM. G. Servois et Jules Gourdault, ajoutent considérablement au mérite de cette publication. Un souvenir particulier et un témoignage public de douloureux regret sont dus encore à six écrivains dont le concours avait été réclamé, et que la mort est venue arracher prématurément à la tâche qu'ils promettaient de bien remplir : à notre ancien confrère, M. Mommerqué, à MM. Gilbert, Eugène Despois, Sommer et Alphonse Feillet ; au plus cher enfin, au plus dévoué des collaborateurs de M. Adolphe Regnier, à son jeune et malheureux fils.

Je n'ai rendu justice qu'à demi à M. Adolphe Regnier en disant qu'à l'heure où l'Académie le récompensait sans partage, c'est de ses collaborateurs qu'il était le premier à se préoccuper lui-même. Il me reprochera sans doute de trahir le secret de sa généreuse abnégation ; comment me taire pourtant quand je sais que, partageant encore son prix avec d'autres collaborateurs, non moins dévoués mais plus modestes, il leur a distribué tout l'argent, n'en gardant pour lui que l'honneur ?

Les concurrents de M. Adolphe Regnier méritent, comme ses collaborateurs, qu'on ne les oublie pas devant vous, et l'Académie m'a recommandé, messieurs, de prononcer du moins avec estime le nom de ceux dont elle a regretté de ne pouvoir couronner les travaux.

Quatorze ouvrages nous avaient été présentés pour ce nouveau concours ; la plupart, je dois le dire, ne rentraient guère dans la pensée qui dicta les conditions du programme. C'étaient surtout des traités relatifs à l'origine du langage, ou bien de simples grammaires dont la valeur, du reste, et l'utilité pratique sont loin d'avoir été méconnues. J'en sais plusieurs, et la grammaire française de feu M. Gouzien père est de ce nombre, qui mériteraient qu'on les citât ; mais, avant tout, messieurs, je dois mentionner trois ouvrages honorablement distingués par l'Académie : *Rabelais et son œuvre*, étude en deux volumes, dont notre compatriote, M. Jean Fleury, donnait, en Russie, la primeur aux membres de la faculté historique et philologique de Saint-Pétersbourg, au moment où, en France, le même sujet était mis au concours pour le prix d'éloquence de 1876 ; le *Glossaire de la vallée d'Yères*, publié par M. A. Delboulle, professeur au lycée du Havre, pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française ; et aussi la *Guerre de Metz en* 1324, poëme du quatorzième siècle, publié par

M. de Bouteiller, ancien député de Metz. Déjà très-curieuse par elle seule, cette publication, que précède une excellente préface de M. Léon Gautier, est suivie d'études critiques très-intéressantes, faites sur le texte par M. F. Bonnardot, ancien élève pensionnaire de l'école des Chartes.

A suivre.

Le doctorat de saint François de Sales.

Nous lisons dans le *Bulletin de saint François de Sales*, publié sous la direction de Mgr de Ségur :

Une grande nouvelle, bien glorieuse pour notre bienheureuse patrie et dès lors bien chère au cœur de ses enfants, vient d'être transmise de Rome à Mgr l'évêque d'Annecy. La sacrée congrégation des Rites a fait savoir à Sa Grandeur officiellement, que le Souverain Pontife, approuvant les travaux fort considérables de la susdite congrégation, relativement aux immortels écrits de saint François de Sales, venait de donner des ordres pour la préparation d'un décret solennel proclamant *Docteur de l'Église* saint François de Sales, évêque de Genève.

La demande de ce titre glorieux, provoquée par Mgr Magnin, évêque d'Annecy (Haute-Savoie) et successeur local de saint François de Sales, a été faite au Saint-Siége en 1870, pendant le Concile du Vatican; presque tous les évêques présents à Rome, avaient apposé leur signature et peu de jours après, à l'instigation de Mgr l'archevêque de Lyon, le clergé de cette religieuse cité adressa une supplique couverte de signatures. Cette demande fut prise en considération, et la sacrée congrégation des Rites fut aussitôt chargée de traiter cette intéressante cause, qui vient de recevoir, après un long et grave examen, une heureuse solution.

En attendant la publication de ce précieux décret, nous apprenons que l'on prépare pour paraître bientôt et peut-être en même temps que le décret, un important travail, *d'après de nombreux documents inédits*, sur saint François de Sales, devant former un beau volume grand in-8° illustré, sous le titre de : *Saint François de Sales, apôtre et docteur de l'Église*, suivi d'un Traité inédit du saint sur l'*Eucharistie*.

L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra son Congrès annuel au Havre du 23 au 30 août 1877. Cette session, qui sera présidée par M. le docteur P. Broca, membre de l'Académie de médecine, secrétaire-général de la Société d'anthropologie, promet d'être intéressante. Outre des excursions et des visites industrielles préparées avec soin par le comité local du Havre, de nombreuses communications sont déjà annoncées. Plusieurs savants étrangers ont promis d'y assister et le nombre en sera

Le chapitre neuvième, où il traite des services rendus par les ordres religieux aux lettres, aux sciences et aux arts est particulièrement solide et concis. Le style, facilement monotone en un tel sujet, s'anime vers la fin. L'auteur alors s'appartient mieux et tire de quelques citations de nos écrivains contemporains des arguments qui ne manquent ni de piquant ni d'à propos. — Heureux sera l'auteur si un format peu commode pour le peuple, et l'épouvantail de son titre ne nuisent pas au succès d'une brochure dont on ne peut nier l'opportune apparition.

Avec M. Jules Colas nous entrons dans un ordre d'idées tout à fait différent. Il s'agit cependant d'une œuvre de charité et de patriotisme. Il paraît « que le lait de femme est insuffisant en » France, pour nourrir tous les enfants nouveau-nés (p. 6) ». « Tandis que la France double sa population en 198 années, la » Prusse double la sienne en 54 ans, l'Angleterre en 52 ans, » (ibid.) » Près de 120,000 enfants meurent en France par le manque de nourriture et de soins. Il faut convenir que c'est un mal affreux et un danger pressant. La question appelle l'attention des économistes et de tous les hommes de cœur. M. Jules Colas fait plus que de prouver la nécessité de combattre le mal, il en cherche les moyens et il propose de fonder, aux portes de Paris, une ferme-nourrice où l'on donnera aux nouveau-nés le lait que n'ont pas leurs mères et que ne peuvent ou ne veulent pas donner nourrices. Il expose ses vues, il joint même le plan du bâtiment qu'il projette à sa brochure; ce sont des pages à méditer, c'est une œuvre à étudier et à encourager pour les hommes compétents et pour les capitalistes charitables à qui M. Jules Colas fait appel.

Victor Huguenot.

61. **L'ÉGLISE ET L'ÉTAT** *dans leurs rapports mutuels*, par le R. P. Liberatore, de la Compagnie de Jésus, ouvrage traduit de l'italien sur la 2me édition, par un docteur en théologie du Collége Romain, professeur de Grand-Séminaire. — 1 volume in-8° de VII-572 pages (1877), chez Victor Palmé; — prix : 7 fr. 50.

La lèpre sociale de notre époque, c'est le *libéralisme* qui s'est donné pour mission de séparer l'*État* de l'*Église*. Né du protestantisme, il a fini par envahir la politique, et, depuis 1789, il gagne de proche en proche tous les pays, menaçant de tout

envahir et de nous ramener au paganisme. Le savant auteur dont nous analysons l'ouvrage se propose de combattre ce fléau, signalé par le Saint-Siége dans le *Syllabus*. Dans le premier livre, il examine la condition de l'Église par rapport à l'État; il expose dans le second les maux qui reviennent à la Société de la séparation de l'Église et de l'État; enfin il défend les droits de l'Église, quelle que soit sa position, vis-à-vis de l'État. Exposition claire, logique et dialectique serrées, accent de vérité qui emporte la conviction, telles sont les qualités qui distinguent ce remarquable ouvrage. On se demande, à mesure qu'on le lit, comment les libéraux peuvent être assez aveugles pour ne pas comprendre, après tant de révolutions, que le salut du monde est où Jésus-Christ l'a placé, c'est-à-dire dans la soumission à l'Église.

L'Église est vraiment le royaume de Dieu qui enveloppe tous les autres. A elle seule l'empire du monde. « Le Dieu du Ciel, a » dit l'Esprit-Saint par Daniel, suscitera un royaume qui ne sera » jamais détruit ; son royaume ne passera pas à un autre peuple, » mais il brisera au contraire et consumera tous les royaumes, » et il subsistera éternellement, selon que vous avez vu la pierre » se détacher de la montagne sans aucune main et briser argile, » fer, airain, argent et or. » Cette pierre symbolique, c'est Jésus-Christ, dont le règne n'aura point de fin. « Toute puis- » sance, dit Jésus-Christ, m'a été donnée au Ciel et sur la » terre. Allez donc prêcher toutes les nations, en les baptisant » au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Comme mon » Père m'a envoyé, aussi moi je vous envoie. Allez dans le » monde entier prêcher l'Évangile à toute créature. Celui qui » croira et sera baptisé sera sauvé et celui qui ne croira pas sera » condamné. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des » siècles. » Et au chef de cette Église : « Tu es Pierre et sur cette » pierre j'établirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévau- » dront jamais contre elle (pp. 33 à 39). » Dieu ne peut être plus explicite sur la puissance suprême donnée en ce monde à son Église. C'est ce que nie pourtant le libéralisme. Le libéralisme absolu conçoit l'État comme un pouvoir supérieur à tout autre, tout-puissant, indépendant, maître de ses actes sans aucun rapport aux intérêts religieux. Pour lui, l'État affranchi de l'Église est le plus haut point auquel s'élève l'humanité dans le progrès social.

Doublé de naturalisme ou plutôt d'incrédulité, il fait abstraction de toute religion, laisse de côté l'ordre de la grâce et de la foi, et agit comme si l'ordre de la nature suffisait au bonheur de l'homme. La question religieuse n'est plus qu'une affaire de choix et de goût, laissée à la liberté de chacun, à condition toutefois qu'elle reste soumise extérieurement à la loi d'État. Il proclame bien haut la liberté de conscience. L'exercice de la liberté, droit suprême de l'homme, est antérieur, selon lui, à toute idée de devoir. Mais, comme d'un autre côté, l'Église revendique ses droits et proclame, au nom de Dieu, que son autorité est à l'humanité ce que l'âme est au corps, le conflit devient inévitable. L'État combat alors l'Église à outrance, la déclare despotique, intolérante, ennemie de toute liberté et de tout progrès. C'est contre ce qu'il appelle l'envahissement clérical, qu'il a inventé les *appels comme d'abus* et le *placet;* qu'il ôte à l'Église le droit de propriété, au Saint-Siége le pouvoir temporel; qu'il substitue la force et les faits accomplis au droit inviolable et imprescriptible; qu'il met la main sur l'autorité du père de famille, et que, exerçant le sacerdoce de l'ordre naturel, il pose l'éducation nationale, l'enseignement national, la morale même sur un fondement neutre. C'est ce que le jargon du jour nomme l'état laïque, la société séculière, tenant en réserve la qualification de *clérical* à l'adresse de tout laïque qui croit encore à Jésus-Christ et à ses ministres (pp. 144-145). L'État dira par ses mille voix officielles que le clergé n'est plus en mesure de correspondre au progrès de la civilisation et des sciences, quand toute l'histoire nous apprend que la science, la littérature et les arts doivent tant au clergé et aux moines (p. 202). Comme l'Église se dresse toujours vivante, malgré ces attaques incessantes et acharnées, et qu'elle répond à ses adversaires par ses secours efficaces, par ses vertus admirables, par ses institutions de charité et par son unité, l'État proclamera le bien-être temporel et matériel comme la fin de l'homme en ce monde, sans se préoccuper de la vie future. Toutes ses institutions, toutes ses lois tendront à accroître l'aisance et les plaisirs, à augmenter la richesse publique. La vertu ne sera plus un bien qu'en raison des jouissances qu'elle procure; le vice ne sera un mal qu'en raison des peines qui en découlent (pp. 223). Avec de tels principes, l'Église qui préconise la morti-

fication, la souffrance, la pauvreté volontaire, la virginité, sera vouée au mépris et à la haine. On conspuera ses vœux monastiques, ses lois de jeûne et d'abstinence, les sacrifices de ses saints, le célibat de ses prêtres ; on déconsidérera ses chefs, on traitera les ordres mendiants de parasites, l'aumône d'encouragement au vice. Que peut-elle attendre d'hommes qui, non contents de mettre au même rang l'erreur et la vérité, le culte de Priape et de Jésus-Christ, ont pris à tâche de déchaîner contre elle toutes les sectes philosophiques ou hérétiques?

Le Révérend Père Liberatore rappelle la société aux vrais principes, sous peine d'aller à la ruine. Qu'elle laisse à l'Église la part qui lui incombe. A l'Eglise, du reste, le salut de l'humanité. — Il a soin de faire observer que cette suprématie spirituelle n'est ni l'exclusion, ni l'absorption des puissances séculières: « *Non eripit mortalia qui regna dat cœlœstia.* » Au contraire, elle les rend plus solides et les ennoblit, le propre de la grâce n'étant pas de détruire, mais de présupposer et d'élever la nature à un degré supérieur. Il y a deux pouvoirs, le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, qui régissent le monde, et leurs relations mutuelles sont nécessairement celles qui ressortent de leur nature et de leur plan divin. Or, ces relations ne peuvent être que la subordination du second au premier. Si le pouvoir civil domine et absorbe le second, une part plus large étant donnée à l'ordre matériel et à ses jouissances, il en résultera ce que nous voyons aujourd'hui, la corruption des mœurs publiques. Inventer des systèmes pour détruire cette subordination du pouvoir civil au pouvoir ecclésiastique ne peut avoir d'autre effet que d'exciter la guerre entre eux, guerre par le fer, l'oppression, les persécutions d'une part, de l'autre par la patience, la constance et le martyre. Et cette guerre, quoique faite avec des armes inégales, ne peut finir que par le triomphe du royaume qui a les promesses divines. « Si le colosse » se dresse de nouveau, de nouveau aussi la pierre détachée de la » montagne le mettra en poudre : *comminuet et consumet omniá* » *regna hœc, et ipsum stabit in œternum.* » Combien un tel langage fortifie et console l'âme chrétienne ! C'est ainsi que notre savant auteur s'exprime sans atermoiements et sans louvoiements, sans tous ces demi-moyens et ces moyens termes qu'essaye le libéralisme, soi-disant catholique, plus dangereux à l'Église, sans qu'il s'en doute, que ses ennemis déclarés. Nous

aimons aussi dans son ouvrage que chaque question, chaque paragraphe y forme un tout complet, avec une juste longueur qui le fait lire sans fatigue. On y trouve résumée et condensée la sève la plus pure de la doctrine catholique. Son actualité le rendra cher à tous les vrais amis de l'humanité. Remercions aussi le savant docteur qui l'a fait passer dans notre langue et dont la traduction a été justement louée par le R. Père lui-même.

E. TISSERAND.

62. DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE, par M. Charles CHARAUX, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble. — 1 volume in-12 de 176 pages (1877), Pedone-Lauriel; — prix : 2 fr.

63. LA PENSÉE ET LES TROIS MOMENTS DE LA PENSÉE, par le même. — Brochure in-8° de 71 pages (1876), chez Pedone-Lauriel; — prix : 1 fr.

Les ouvrages de M. Charaux, et ils sont nombreux déjà, nous rappellent toujours, à leur apparition, l'éloge que l'esprit divin a fait de ces hommes prudents, lettrés, sages et artistes tout ensemble, qui ont le goût de l'ordre et le zèle de la beauté : *pulchritudinis studium habentes, pacificantes in domibus suis*. L'ordre, en effet, et ses magnificences dans l'univers sensible, dans l'âme humaine, dans le monde scientifique et moral, l'ordre divin surtout, tel qu'il est conçu et harmonieusement réalisé par le Verbe créateur, l'ordre est toujours l'objet des calmes et profondes études de M. Charaux. Comme tout a été fait dans l'ordre et que rien de désordonné ne peut être intelligible, c'est dans l'ordre qu'il veut tout considérer et c'est dans l'ordre aussi qu'il nous révèle discrètement et modestement le fruit de ses pensées. Faut-il insister et dire que l'ordre et la beauté n'existent pour lui que par leur principe et leur centre qui est Dieu, en sorte que, comme ses méditations, ses écrits vont naturellement à Dieu ? Ils vont à Dieu et ils y conduisent, ayant un accent très-aimable de sincérité, de conviction et de dévouement au lecteur. Nous croyons donc qu'ils sont capables de faire un grand bien parmi les esprits désireux d'atteindre à la vérité ou de la posséder plus intimement, plus parfaitement.

L'*Esprit philosophique*, notamment, exercera cet apostolat et

contribuera à ce progrès intérieur. L'auteur montre la différence qui existe entre la science de la philosophie, les systèmes des philosophes et l'esprit philosophique. Celui-ci est une source de lumière, de paix et de bonté. C'est à lui qu'on doit les vues d'ensemble, le don de discernement, la méthode et la suite dans les recherches. Il ne procède point au hasard et à l'aventure ; il n'exclut et ne méprise rien de la vérité, pas même le moindre de ses rayons : *magis amica veritas!* Il pressent, puis il se démontre à lui-même et aux autres, que l'ordre, le vrai, le beau, n'ont pas leur complet épanouissement dans le cercle des choses visibles, qu'ils ont leur couronnement dans un monde plus haut, et que vouloir en ignorer la cause et la fin dernière c'est se condamner à ne les jamais bien connaître.

L'esprit philosophique n'est pas seulement une rare perfection de l'intelligence, il est aussi le mouvement constant et généreux du cœur vers le bien ; et qui n'a point de cœur, qui ne sait pas ou ne veut pas aimer, ne saurait non plus avoir l'esprit philosophique. « Discerner le vrai sans aimer le vrai, sans » l'aimer jusque dans son principe, nous paraît difficile ; et si » cette séparation est possible dans certains cas, loin de nous » servir, elle diminue notre pouvoir d'entendre et de créer (p.33). » Le nom même de la philosophie, « l'amour de la sagesse » ne marque-t-il point cela nettement ? Mais cet amour doit aller jusqu'au sacrifice de nos intérêts et de nos passions, de nos préventions et de nos préjugés, et ainsi l'esprit philosophique est un *esprit de liberté : véritas liberabit vos*, disait le divin Maître. Il est surtout un esprit *de religion*, car « si Dieu existe, Dieu infini, » parfait, incompréhensible, il réclame l'amour et l'adoration, » et celui-là ne serait pas véritablement un sage qui faiblirait devant un tel devoir. Socrate, le maître préféré de M. Charaux parmi les anciens, le plus noble représentant de l'esprit philosophique dans sa lutte contre l'esprit de secte et de sophisme, « Socrate fut, de son temps, *le plus religieux* des philosophes, » l'antiquité est unanime sur ce point. » Le surnaturel chrétien effraierait-il celui que remplissait un sentiment si profond du monde invisible et de ses mystères ? Descendrait-il parce que nous sommes montés, et, de peur d'être chrétien, cesserait-il d'être religieux ? Ou le verrait-on prendre ce parti surprenant pour un sage de s'incliner avec un *profond respect* et une *tendre*

fortune. Toutes les pages de ce livre, simples et intéressantes, sont écrites avec la délicatesse et le cœur d'une femme.

A la suite de la *Caisse d'Épargne* ou les *Deux Jumeaux de la Brèche,* nous trouvons : *l'Épitaphe mystérieuse*. La scène se passe en Espagne. Sombre drame ou légende effrayante, c'est un récit étrange et très-émouvant.

Alexandre Villerais.

81. LE CONCILE DU VATICAN, son caractère et ses actes, par Mgr Joseph Fessler, secrétaire général du concile, traduit de l'allemand par un prêtre du diocèse de Paris.— 1 volume in-12 de xx-201 pages ; chez Plon ; — prix : 2 fr. 50.

Le Concile du Vatican a été, avant, durant et depuis sa célébration, l'objet de travaux historiques dont le mensonge paraît avoir été l'objectif. Nouvelle justification du mot si connu du comte de Maistre : que l'histoire est, depuis trois siècles, en état flagrant de conspiration contre l'Église et la Chaire apostolique.

Si l'attaque a été immédiate, continue et ardente, la défense n'a pas fait défaut. Le P. Sambin à Lyon, le cardinal Manning en Angleterre, les Jésuites de Maria-Laach en Allemagne, sans parler des autres, ont opposé à ce déluge de mensonges un barrage dont chaque pierre, ou chaque pièce, suffit à la justification de l'Église. L'histoire ne s'invente pas ; elle s'écrit d'après les monuments, et tout ce que les monuments n'autorisent point ne compte pas. Vous aurez maculé avec art des pages infinies ; vous aurez abusé un certain public qui ne demande qu'à être caressé dans ses passions ; vous jouissez de votre triomphe : jouissez-en vite ; un historien sérieux est à l'œuvre, il vous convaincra de mensonge et vos libelles seront ensevelis dans leur propre infamie.

L'histoire monumentale du Concile s'écrit, en effet, à l'heure qu'il est. L'Église n'a rien à cacher, ni rien à taire. On sait avec quel soin religieux elle recueille dans ses archives les pièces qui intéresseront l'avenir. Il n'existe nulle part au monde des dépôts comparables à ceux de cette sainte et savante Église romaine, que tant de mécréants imbéciles accusent de se coiffer d'un éteignoir. Et ces archives qu'elle conserve comme des trésors, elle les ouvre avec une confiance que les abus rendent

prudente, mais qui reste toujours la confiance honorable envers les hommes et pieuse envers la vérité. — Or, Pie IX, qui a eu sa part, dans les divagations et les invectives contre le Concile, a voulu que la lumière se fît, et elle se fera. Par les ordres du Souverain-Pontife, toutes les pièces relatives au concile du Vatican, toutes sans exception ont été remises d'abord à Mgr Cecconi, archevêque de Florence, puis à S. Em. le cardinal-archevêque de Westminster. A ces deux auteurs très-graves, la chrétienté devra l'histoire du concile, l'histoire vraie, complète, authentique, l'histoire appuyée sur les monuments, et l'on saura une fois de plus que si un mensonge pèse peu à dire, il n'est, en dernière analyse, que la forme la plus vile et la plus aveugle de l'impuissance.

En attendant le livre vengeur, le secrétaire du concile, Mgr Fessler, évêque de Saint-Hippolyte, donne son témoignage. Si un témoin est recevable, c'est celui qui, ayant à ses ordres les expéditeurs, a contrôlé ou libellé lui-même toutes les pièces officielles. L'autorité qui s'attache à la qualité de la personne s'augmente encore par la valeur de l'ouvrage. A la vérité, l'auteur s'était proposé de rabattre l'orgueil du docteur Schulté qui excitait les puissances séculières contre le dogme de l'infaillibilité pontificale, mais son travail n'a rien de polémique, rien non plus qui se doive à des recherches de longue main, pas un mot qui n'ait en sa faveur le mot irréfragable : *J'ai vu*. Convocation du concile, nombre et qualité des membres du concile, présidence du concile, matière des délibérations, ordre observé dans les délibérations du concile, le vote formel et définitif des décrets, confirmation des décrets du concile : tels sont les sujets sur lesquels le prélat autrichien, d'une plume sobre, donne la note exacte de l'histoire. On pourra faire plus long et plus grand, on n'aura jamais plus sûr.

Le traducteur a rendu, avec une aisance toute française, la pensée de Mgr Fessler ; il a ajouté aussi, çà et là, quelques notes. Un rédacteur du *Français*, M. Cosquin, a lesté l'opuscule d'une petite préface où il défend le concile contre les insinuations des radicaux qui le rabaissaient à la condition d'une Chambre d'enregistrement. Enfin, le Saint-Père, dans une lettre à l'auteur, dit très-justement : « Non-seulement Nous pensons qu'il était » très-opportun, en présence des erreurs répandues dans vos

» contrées, de choisir pour sujet d'un livre, ainsi que vous » l'expliquez dans votre lettre, la démonstration de l'œcuméni- » cité du concile du Vatican, mais aussi Nous estimons qu'un » travail de ce genre était digne de vous à cause des fonctions » qui vous ont été confiées au sein du concile lui-même, et » Nous ne doutons aucunement que vous n'ayez traité ce sujet » avec la gravité et la distinction qui répondent à votre zèle » éclairé et à votre science. Nous vous remercions donc du fond » du cœur, et Nous supplions Dieu de faire tourner votre labeur » à l'utilité des âmes fidèles et de lui faire porter des fruits de » salut pour ceux qui ont besoin d'être éclairés ».

Pour répondre au vœu de Sa Sainteté, que les âmes de bonne foi, prévenues de préjugés contre le concile, lisent l'écrit de Mgr Fessler. Et puissent tous les catholiques remplir fidèlement leurs devoirs envers les décrets de ce concile général et les accepter avec foi dans l'intérêt de leur salut ! Puissent-ils se souvenir de la parole de saint Cyprien : « Celui qui n'est pas avec » son évêque n'appartient pas à l'Église ; et quiconque n'a pas » l'Église pour mère, n'a pas non plus Dieu pour père ».

JUSTIN FÈVRE.

82. DE LA CONFESSION, *Directions spirituelles de* SAINT FRANÇOIS DE SALES, *recueillies et mises en ordre,* par M. l'abbé H. CHAUMONT. — 1 vol. in-18 de XLII-510 pages (sans millésime), chez V. Palmé.

Ce livre, dont le titre ne porte point de date, est de 1870. On sait combien sont précieux les bons ouvrages sur les matières de piété et de perfection chrétienne, et aussi combien petit en est le nombre, du moins s'il s'agit des meilleurs. M. l'abbé Chaumont l'observe judicieusement : c'est aux saints qu'il faudrait toujours s'adresser, car il est si difficile de parler comme eux, que le moyen le plus sûr est de les laisser parler eux-mêmes. L'auteur de ce recueil, versé dans la connaissance des œuvres de l'admirable Évêque de Genève, a jugé utile d'y rechercher, pour en faire un traité à part, tout ce qui se rapporte au sacrement de pénitence, et tel est l'objet du livre que nous avons sous les yeux. Il est précédé d'une préface dictée par Mgr de Ségur, où le prélat rappelle à propos (p. IX) le jugement de Bourdaloue sur saint François de Sales : « Sa doctrine est une viande » non de la terre mais du ciel, qui, d'une même substance nour-

» rit, aussi bien que la manne, toute sorte de personnes. Et je » puis dire, sans blesser le respect que je dois à tous les écri- » vains, qu'après les saintes Écritures, il n'y a point d'ouvrages » qui aient plus entretenu la piété parmi les fidèles que ceux de » ce saint évêque. Les pères ont écrit pour la défense de notre » religion, les théologiens pour l'explication de nos mystères, » les historiens pour conserver la tradition de l'Église ; ils ont » tous excellé dans leur genre, et nous leur sommes à tous rede- » vables; mais, pour former les mœurs des fidèles et pour éta- » blir dans les âmes une solide piété, nul n'a eu le même don » que l'évêque de Genève. » Au point de vue sacerdotal, les prêtres trouveront donc là le résumé, ou, pour mieux dire, la substance même, d'un saint plus renommé qu'aucun dans la science de conduire les âmes à Dieu. Les simples fidèles y auront les considérations, les examens, les actes les plus propres à leur faire envisager et pratiquer ce sacrement avec toute la perfection qu'ils désirent sans doute. Les religieuses, de leur côté, y rencontreront les directions excellentes dont elles ont besoin ; et non-seulement dans ce recueil, mais dans les autres de la même collection, également tirés de saint François de Sales. N'est pas, en effet, *directeur* qui veut, ainsi que l'observe Mgr de Ségur ; c'est une grâce spéciale qui n'est pas donnée à tous les prêtres, même aux saints prêtres. La grâce de la direction exige des qualités exquises, un savoir et des lumières surnaturelles, qui ne sauraient être le partage du grand nombre. Or, saint François de Sales a été le directeur éminent. Le bien qu'il fit vivant, il continue de l'accomplir par ses écrits ; il le fait à tous.

Reste le plan adopté par M. l'abbé Chaumont. Le voici. Tout son texte étant du saint évêque, on lui emprunte d'abord une instruction générale sur les sacrements et sur les fruits qu'on en peut tirer. Ensuite, dans une série de huit chapitres, nous avons tout ce qui regarde l'institution divine du sacrement de Pénitence, la matière qui lui est propre ; ses conditions nécessaires, la contrition, ses diverses espèces, ses motifs, ses modèles David, sainte Madeleine, saint Pierre, saint Augustin ; la confession, avec sa préparation et tout ce qui est recommandé pour la rendre exacte et parfaite, et aussi avec l'examen raisonné de la conscience, les prières avant et après, des avis sur la confession

fréquente, la confession annuelle, la confession générale, la satisfaction en détail. Suivent les conseils et instructions sur les effets du sacrement, le choix d'un confesseur, la conduite à tenir envers le directeur. Un tel canevas ne laisse, on le voit, aucun point en oubli.

M. l'abbé Chaumont a sagement fait, à notre avis, de ne point trop s'attacher à l'archaïsme du langage et de l'orthographe; c'est un traité à l'usage de tout le monde qu'il publiait et non point un monument littéraire pour le plaisir des amateurs. Seulement, il nous eût semblé utile que les extraits fussent partout justifiés par une indication du lieu où on les a pris. Faute de ce soin, il est impossible de vérifier, ni de se reporter au contexte, ainsi qu'on aimerait parfois à le faire.

V. Postel.

83. **ÉTUDES HISTORIQUES SUR LA PROVINCE DE LANGUEDOC**, tomes XIII et XIV. — Continuation jusqu'en 1790, par M. Ernest Roschach, de **l'Histoire générale de Languedoc,** par dom Devic et dom Vaissette. — 2 volumes in-4° de XXXI-1636 et XII-3155 pages (1876), à Toulouse, chez Édouard Privat; — prix :

Une nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, par dom Ch. Devic et dom J. Vaissette, religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, édition accompagnée de dissertations et de notes nouvelles qui sont loin d'être à l'abri de la critique, a été publiée sous la direction de plusieurs membres de l'Institut. Nous aurons peut-être à nous en occuper. En attendant, nous allons au plus urgent de la besogne. Des études complémentaires, en deux énormes volumes, sur la province de Languedoc, depuis la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la création des départements par l'Assemblée constituante (1643-1790), ont été confiées à M. E. Roschach. Cet écrivain avait qualité, par son tour d'esprit, pour le couronnement d'un ouvrage dont les derniers tomes, comprenant les guerres de religion et la Ligue, ont la marque de préventions détestables, un caractère anti-romain, souvent plus protestant que catholique, et imprégné des haines jansénistes.

Suivant l'antique usage, M. Roschach fait une préface où il proteste contre tout sentiment de partialité. Tient-il ses promesses? Nous le verrons amplement. Eu égard à l'importance de ces volumes et aux questions qui y sont traitées, nous deman-

dons à nos lecteurs la permission de dépasser exceptionnellement les limites habituelles des articles de ce recueil. Une fois n'est pas coutume.

Cinq livres se partagent le XIIIe volume, le seul qui ait un texte historique, car le XIVe n'est rempli que de pièces justificatives. Le premier livre embrasse le ministère de Mazarin, le second l'administration de Colbert, le troisième la révocation de l'édit de Nantes, le quatrième la régence de Louis XV; le cinquième est consacré à Louis XVI et à la révolution; une table générale des noms et des matières, très-soignée et très-utile, clôt chaque volume.

Jetons d'abord sur le Languedoc, aux XVIIe et XVIIIe siècles, un rapide coup d'œil. Cette province se faisait remarquer par la nature ardente, mobile et enthousiaste de ses habitants. Profondément religieuse, d'autant plus qu'elle avait à lutter contre le fanatisme de la soi-disant réforme, elle se laissa toucher néanmoins, mais faiblement, par les idées délétères du XVIIIe siècle, et le venin des mauvais livres pseudo-philosophiques de cette époque, largement répandu, abaissa son niveau social. Elle avait une intelligence fort en éveil; elle était industrieuse, agricole et commerçante; dans la capitale, les avocats et la basoche prédominaient; Toulouse était surtout parlementaire. La province compta 12 sénéchaussées et 22 diocèses ou districts, et elle possédait une salutaire hiérarchie de pouvoirs. C'était un pays d'États, comme la Bourgogne, la Bretagne, la Provence, l'Artois et d'autres contrées. Les bases électorales de ses États provinciaux étaient vicieuses, en tant que les baronnies pour la noblesse, les évêques pour le clergé, et les officiers municipaux d'un certain nombre de villes pour le Tiers-État y étaient seuls admis. Toutefois cette assemblée, même aux époques où l'absolutisme central tendait à s'y introduire, savait lutter encore pour ses vieilles franchises à l'encontre des agents officiels, ou officieux, et du Parlement. Ses cahiers de doléances témoignent de nobles résistances; mentionnons, par exemple, sa longue et finalement heureuse opposition à l'édit de Béziers, publié en 1632, pour changer la forme des impositions provinciales, et substituer aux gestions locales l'action directe du pouvoir ministériel. Les diocèses avaient aussi leurs assemblées traditionnelles, et les villes leurs corps ou communautés, gardiens des libertés

municipales. A Toulouse, spécialement, les huits capitouls élus représentaient, mais non pas avec une parfaite correction, les intérêts des huit quartiers de la grande cité. Là, comme ailleurs, il y eut des alternatives d'indépendance et d'asservissement; mais presque toujours les corporations urbaines firent preuve de courage, à des degrés divers, contre les usurpations ministérielles ou locales. — Le parlement Toulousain exerça une grande influence pendant les troubles de la Fronde; il se déclara vigoureusement contre Mazarin. Son génie de secte et de corporation entreprenait presque sans cesse sur les droits de l'État, sur ceux des communautés; ainsi, pour ne citer qu'un fait, il repoussa obstinément l'organisation intelligente des municipalités en 1778. Égoïste en matière d'impôts, il prétendait à s'affranchir de la taille réelle affectant tous les biens; néanmoins, ses membres, pour la plupart, étaient honorables et, au point de vue de la stricte justice, ils rendaient d'incontestables services. — Les intendants, agents royaux établis par Richelieu pour assurer dans le Languedoc, de même qu'ailleurs, la suprématie de l'État, furent presque tous en cette province des fonctionnaires capables, zélés pour les progrès matériels et le maintien de la tranquillité, mais par position et par devoir peu favorables aux priviléges et aux franchises. Les gouverneurs, souvent d'illustre naissance, s'effaçaient quelquefois devant l'action plus immédiate et plus incessante des intendants; il n'était pas rare qu'ils se fissent représenter par des délégués complaisants. — Les commandants avaient une mission toute militaire de sûreté publique; ils faisaient en sorte, dans les conflits, que la *toge* parlementaire et les pouvoirs municipaux ou provinciaux *cédassent aux armes*.

Quant aux trois ordres qui formaient la hiérarchie sociale, voici leur physionomie respective. La noblesse, traditionnellement vouée à la carrière militaire, avait le culte de l'honneur, et de la loyauté. Elle aimait passionément ses antiques priviléges, et aussi la province et la France. Sous la Fronde, elle n'hésita pas à réclamer patriotiquement la convocation des États généraux, vainement promise par Mazarin; mais elle en appelait trop facilement à son épée. Le XVIII[e] siècle l'infecta partiellement de ses maximes, et là où elle s'était ralliée au protestantisme, il fallait la surveiller et souvent la combattre.

Le clergé, en général, était digne, zélé pour la défense des intérêts catholiques, quoique entaché de gallicanisme et malgré les ravages de la commende en matière de bénéfices. Les corporations religieuses, notamment les jésuites et les ordres mendiants, avaient l'estime des populations, et c'était justice. A cause de la prééminence sociale du clergé, les archevêques de Narbonne ou ceux de Toulouse présidaient les États. Ils étaient d'habitude, comme le haut clergé dans les diètes provinciales, dévoués à la monarchie, aux traditions de la province et à tous ses intérêts. A propos de l'imposition du *vingtième* et du *dixième*, le clergé déploya respectueusement un vrai courage. — Le Tiers-État avait, dans l'assemblée provinciale, un nombre de membres égal à ceux du clergé et de la noblesse réunis. Leur action patriotique était souvent vivace, moins toutefois que celle des ordres faussement dits privilégiés ; les gens du Tiers s'ennoblissaient et s'enrichissaient par les offices de judicature et de finances qui leur étaient dévolus, et que les besoins ou les fantaisies de la cour multiplaient. — Enfin le peuple et la bourgeoisie, livrés aux métiers, aux arts, au commerce ou à l'industrie, étaient organisés, mais non partout, en corporations et en confréries. Dans ces corporations, bien des abus fiscaux s'étaient glissés ; ici, de même que dans les autres institutions, il fallait réformer et non détruire.

Ces préliminaires indispensables nous mènent aux études de M. Roschach. Les considérations d'ensemble y font défaut. Un exposé de la situation du Languedoc sous ses divers aspects eût été à l'avénement de Louis XIV et après la mort de Louis XV, fort utile pour donner le sens des détails ultérieurs. En compensation les récits, nourris d'informations lentement colligées, éclairent d'un jour très-vif, d'année en année, la politique, l'administration civile, militaire, judiciaire et financière ; ils nous font assister aux interminables conflits, trop minutieusement quelquefois et même fastidieusement développés, du parlement de Toulouse, des agents royaux, des autorités locales et du Conseil d'État. Les choses matérielles sont traitées avec soin, d'une façon complète et avec une visible compétence. Nous n'admettons pourtant pas que la fameuse bête du Gévaudan, fléau des populations en 1764, fût un mythe signifiant une collection de bêtes. Cent mille hommes s'employèrent à combattre le monstre.

M. Roschach n'a-t-il pas lu dans les pièces originales cette dramatique histoire?

Ce n'est là qu'une peccadille. Abordons les faits sérieux; ils jettent leur ombre épaisse sur les bons côtés de ces *Etudes*.

En premier lieu, la tendance politique de l'auteur est malheureuse; pour lui, l'ancienne monarchie est une *vaste fiction*. Il se montre hostile systématiquement à la féodalité, aux mœurs du moyen âge qu'il appelle *anarchiques* sans correctif. Les États-généraux, demandés par les nobles, en 1648 et 1649, étaient impossibles, à l'en croire, c'est-à-dire frappés d'avance de nullité par leur composition vicieuse; et il en donne de mauvaises raisons qui ont leur source dans ses préférences unitaires. Aussi Richelieu, *esprit éclairé et pratique*, lui plaît fort, en tant qu'il écrasait les aristocraties et les oligarchies. « Ce n'est pas l'indé-» pendance de la province que Richelieu avait frappée.... Cette » indépendance n'existait plus qu'à l'état de légende.... Le car-» dinal, aimant les vérités pratiques et franches, n'avait fait que » *détruire un fantôme*, il avait cru pouvoir supprimer d'un trait, » en vue d'établir un système administratif plus net et plus » simple, cette habitude de façons et de doux nennis, véritable » manége de galanterie politique aboutissant à une capitulation » *certaine*. Ce n'est pas la *liberté* de la province, depuis long-» temps détruite, c'est *l'autorité des États* que le grand ministre » avait atteinte, parce que cette autorité s'était mise à la merci » d'une faction de cour, et avait été exploitée par une poignée » d'ambitieux et d'étrangers (p. 153, t. 13). » Cette citation résume l'esprit politique du volume, et avec quelle désinvolture! Richelieu est une sorte de Don Quichotte qui va en guerre contre un *fantôme*. La liberté de la province n'a rien de commun avec l'autorité des États qui en est cependant dépositaire. Et que penser de cette manière *nette* et *simple* de supprimer par une justice sommaire tout un système de libertés administratives en punition d'une *poignée de factieux ?* Donc, ne nous étonnons pas, en vue de ce libéralisme expéditif et procédant par ukases, si l'honorable historien est antipathique aux États provinciaux, pourquoi les réformer? Ce serait revenir aux tumultueuses communautés du moyen âge. antipathique aux corps de ville, *oligarchies cléricales et nobiliaires*. Ce mot d'*oligarchie*,

appliqué également aux États, revient fréquemment sous la plume de l'auteur; et pourtant, il relate longuement les faits qui le condamnent, parce qu'ils mettent en pleine évidence les généreux combats des libertés provinciales et communales, si lésées qu'elles soient. Dans un moment de distraction peut-être, il appelle le Languedoc, et à bon droit, la *terre classique des franchises municipales* (p. 1193, t. XIII), et cela fut vrai, même sous Louis XIV, même sous Louis XV, car deux édits (1766) établirent les libertés municipales qui, par malheur, ne tardèrent pas à être sacrifiées au despotisme du ministère.

Si nous touchons aux questions religieuses et politico-religieuses, le blâme devient plus sévère. Ici les aberrations ont pour cause un système contradictoirement erroné: d'une part la souveraineté absolue de l'État et ses droits primant, sinon absorbant tous les droits; d'autre part, un scepticisme dissolvant, à peine voilé. Ce scepticisme s'accuse déjà dans la préface par « les développements de l'esprit nouveau, par l'action de » plus en plus sensible des principes *philosophiques* et de » l'amour du *bien public* sur les hommes mêlés aux affaires; » progression *consolante* qui faisait naître et qui *justifiait* de » dangereuses illusions (p. 9, t. XIII).» Et le texte ne contredit pas la préface. « Les questions de croyance sont toujours « *obscures et difficilement saisissables* (p. 546, t. XIII).» Çà et là des coups de plume contre l'Apocalypse, contre les *exemples dangereux* offerts par la Bible, contre les croyances *populaires*, (lisez chrétiennes), signalant l'épizootie comme un châtiment divin, contre l'évolution dans les croyances et les *métamorphoses du mysticisme catholique* à propos *d'emblèmes de dévotion des communautés ecclésiastiques;* en outre, assimilation des premiers chrétiens *iconoclastes* aux protestants ravageurs, et enfin et surtout souffle *heureux* du XVIIIe siècle pénétrant la fin du XVIIe, esprit de *justice* et de *liberté* des écrits des philosophes. Tout cela est jeté avec prudence, d'une main habile et sûre, et non pas avec la brutalité franche de la démocratie. On ne s'explique pas toujours, qu'importe? Un mot est lancé, il fera son chemin. On ne daigne même pas nous apprendre de quelle région philosophique *souffle* l'esprit nouveau. Est-ce la région du haut et puissant seigneur Voltaire, courtisan des despotes et contempteur du peuple? Est-ce la région de Rousseau l'insociable, se

pâmant d'admiration devant les sauvages? Est-ce enfin la région des Diderot, des d'Holbach et des Lamettrie, précipitant la société dans leur athéisme bestial? M. Roschach dissimule son choix. Il n'écrit pourtant pas pour le *profane vulgaire*, ni pour les *viles multitudes*, il est d'humeur et de prétention académiques.

Étant ce qu'il est comme historien *philosophe*, il est naturel que M. Roschach, à temps et à contre-temps, daube sur le clergé ou le félicite de ses faux errements. Naturellement, il est pour la déclaration de 1682, excellent coup de boutoir aux *ultramontains*, qualification qui ricoche à merveille sur l'heure présente (p. 522, ibid.). Vient ensuite un éclat d'indignation contre un bréviaire lyonnais renfermant, *proh dolor* ! un office en l'honneur de saint Grégoire VII, *antagoniste acharné* des *empereurs d'Allemagne*, c'est-à-dire du césarisme. Par suite l'attitude cléricale est généralement blâmée. Mais aussi pourquoi cette opposition épiscopale au vingtième dans les États? A quoi pensent les évêques quand ils adressent aux consistoires protestants, faisant ainsi preuve de *passion*, des exhortations apostoliques pour les ramener au sein de l'Église? Et en revanche, qu'ils sont admirables ces huguenots, dans la fermeté indéfectible de leur foi! (522, ibidem). Encore *passionné* le clergé de France, quand il signale au roi les excès du parlement à l'endroit des évêques. Ce n'est pas assez : M. Roschach s'autorise *impartialement* d'une lettre anonyme, probablement huguenote, pour dénoncer la corruption et la violence du clergé dans les Cévennes.

Il n'est pas moins antipathique aux ordres religieux, et de préférence, ceci va de soi, aux jésuites. Il les implique sans preuve, sous la régence, dans la conspiration de Cellamare. Lorsque arrive l'instant de leur proscription, il n'a garde de se livrer imprudemment aux déclamations forcenées; une phrase lui suffit, parce qu'elle dit tout à qui veut comprendre. « Nous n'a-
» vons pas, dit-il, à refaire ici l'histoire générale de ce grand
» procès, où plusieurs griefs *légitimes*, mais communs, pour la
» plupart, à *tous* les ordres religieux, furent exploités par la
» passion des jansénistes, par l'esprit *critique* des philosophes
» et par l'*adresse* du ministère.... (p. 1161, ibidem) ». Tout est là. Il y a des griefs *légitimes*, donc la passion des jansénistes et la critique, la simple critique, des philosophes font sagement de

les exploiter. C'est bien de la bonté, aux uns et aux autres, de n'avoir pas enveloppé tous les ordres religieux dans la catastrophe, car enfin les griefs des jésuites leur étaient communs. Et à cette occasion, pourquoi M. Roschach s'est-il privé des ressources qu'offrait à son zèle la *Commission des Réguliers*, composée en 1766 de cinq évêques et de cinq conseillers d'État, et présidée par Brienne, archevêque de Toulouse? Il y avait là, certes, une belle veine de despotisme à exploiter. Jusqu'à la veille des États généraux, cette commission, sous prétexte de réformer les instituts religieux, mutila, bouleversa, supprima tout à son aise, préparant l'exploit final de la révolution si chère à l'auteur. A l'appui de sa phrase accusatrice, il reproduit minutieusement, sans *critique*, les diatribes du procureur général de Toulouse contre les jésuites (1763): c'est une forme d'approbation (p. 1173, ibidem). L'arrêté tyrannique du 5 juin, monument de mensonges, est également cité sans réflexion. M. Roschach, cependant, reconnaît que la suppression de la Compagnie émut profondément le Languedoc. Elle y était aimée, et ses colléges florissants, parfaitement tenus, ainsi que l'avaient attesté des inspecteurs officiels, y étaient populaires. Mais voici bien autre chose.... L'auteur fait battre un ordre célèbre et très-respectable, les Dominicains, par un ancien élève des jésuites fort exalté, et il juge silencieusement des coups. Cet élève reproche à saint Thomas et à tout l'ordre des Frères prêcheurs, des écarts de doctrine anti-sociaux. De là trois avantages éminemment libéraux: 1° Les Dominicains et l'Ange de l'école sont compromis sans que les jésuites soient justifiés; 2° l'auteur est dans la coulisse, derrière la scène, et ne se compromet pas; 3° il généralise à plaisir le ton de la polémique du temps: « telles étaient » les *formes* d'acrimonie à la fois frivole, ironique et brutale » qu'affectait alors la controverse religieuse, préparant, par son » irrévérence, les triomphes de l'ennemi commun (la philoso- » phie raisonnable et juste) et faisant pressentir, dans ses *irré-* » *vérences* d'idées et de style (mais non par la fausseté des faits » allégués), les allures déjà prochaines du langage révolution- » naire (de cette révolution dont on est le tenant, et qu'on in- » voque sans cesse pour en finir avec les abus) ».

Arrivons au jansénisme. Si l'habile historien est sobre d'éloges pour les évêques catholiques, en revanche il est heureux et fier

d'en trouver d'admirables dans le camp de Jansénius. D'abord il se tait sur les doctrines de la secte. Est-ce prudence ou ignorance? Rien sur cette hérésie absurde et immorale, hypocrite et cruelle, faisant du Dieu du calvaire le plus exécrable des tyrans; rien encore sur son attitude frondeuse dans l'État: tout se réduit à appeler les jansénistes, sans les désigner autrement, des thomistes opposés aux jésuites molinistes. On ajoute, pour se compléter, que Clément IX et Louis XIV, se contentèrent, au moment de la paix, d'une soumission respectueuse (p. 861, ibid.) Après tout. c'étaient là les querelles *intestines* du *catholicisme*. Voilà du savoir historico-théologique. Quant aux adeptes du jansénisme, comme on s'incline avec une sympathie respectueuse devant Caulet et Pavillon, évêques d'Alet et de Pamiers! Ces entêtés sectaires sont tout simplement des saints. Outre qu'ils ont défendu les immunités de l'Église et combattu l'extension de la régale, d'où est sortie la déclaration de 1682, célébrée par l'auteur, ils étaient ennemis déclarés des *mauvais casuistes* (des jésuites). Ah! les pasteurs modèles! et quelle mort de prédestinés, canonisés à l'avance par les foules! Il y a mieux. Les scandaleuses violences de Mgr de Croissy, obstiné sectaire de Montpellier, violences anti-romaines et anti-catholiques, obtiennent des éloges; l'abbé de Ciron, de l'*école* d'Alet, est tout orné de vertus; par contre. le zèle de Mgr de Parisière, évêque de Nîmes, en présence des emportements schismatiques de Mgr de Croissy, est mal noté; le décret de Clément XI contre un prélat janséniste est *violent et plein de mépris*. L'intendant, Henri d'Aguesseau, entaché de jansénisme, censure équitablement l'*ultramontanisme*. Enfin Conti, d'abord engagé dans l'hérésie, est admiré comme *thomiste*, et on ne dit pas ou on ne sait pas qu'à la fin de sa vie, il rentra au giron de l'Église. Mais où le docte historien se surpasse, c'est au sujet de l'Institut des *Filles de l'Enfance*, dirigé à Toulouse par Mme de Mondouville, et supprimé par Louis XIV. Quelle bonne fortune de pouvoir intéresser à la cause du *Petit Port-Royal (sic)* le pape Innocent XI! Ce saint pontife reproche à l'archevêque de Toulouse l'injustice et l'âpreté de ses actes. Ces vierges du Seigneur faisaient du bien: pourquoi les chasser de leur maison (Lettre de 1687)? Cette prétendue apologie n'est qu'un trompe-l'œil. Les Jansénistes avaient à Rome des soutiens puissants; ils multipliaient

les démarches pour égarer le Saint-Siége, comme le prouvent les mémoires du temps. En dehors de ces faits, doux considérations sont décisives. Le pape a dû se plaindre qu'on eût supprimé en France, sans son assentiment, sans l'avoir même prévenu, la congrégation religieuse de Toulouse, alors que Louis XIV et le parlement prétendaient plus que jamais respecter l'Église en se passant du pape. N'étaient-ce pas, en effet, les beaux jours du gallicanisme ? Le pape ne peut aller au roi ; il s'en prend à l'archevêque. D'autre part, s'il loue la congrégation de l'Enfance, son éloge n'est pas absolu ; il se contente de dire : *ut audivimus*. Les Jansénistes, avec leur adresse ordinaire, avaient exploité les griefs du pape dont l'autorité était méconnue, c'est pourquoi il s'élève contre la suppression anti-canonique d'une institution utile à l'Église, d'après les renseignements jansénistes et des *on dit.* Il ignorait entièrement les *mystères* des Filles de l'enfance. Si l'on veut pénétrer dans ces arcanes, on peut consulter, à la bibliothèque du collége toulousain des Jésuites, une collection d'écrits authentiques de cette maison ; c'est un curieux recueil des règlements, des coutumes, des instructions du pieux asile. L'un de ces cahiers renferme une *instruction* ou direction à l'usage des confesseurs de la congrégation janséniste. On y voit que le confesseur désigné par l'évêque n'était qu'un *plastron*. Mme de Mondouville entendait les confessions, Dieu sait comment, et le confesseur venu du dehors couvrait seulement les apparences. Que de détails incroyables à recueillir dans ce nid janséniste, si longtemps caché aux regards de la multitude et de la police ! Il est à souhaiter que les authographes de cette collection soient mis en lumière par un esprit patient, accort et instruit. On a d'ailleurs un ouvrage précieux pour la critique historique, et qui révèle exactement la mystérieuse *maison de l'Enfance*, c'est *l'Histoire de la Congrégation des filles de l'enfance de N. S. J.-C., établie à Toulouse en* 1662 *et supprimée par ordre de la Cour en* 1686. (1 volume in-12, à Amsterdam, chez François Girardi, imprimeur et libraire.) Amsterdam figure ici, selon l'usage de l'époque, pour une ville de France, Lyon ou Avignon. L'auteur anonyme était probablement de cette dernière ville ; son nom est peut-être Triboulet ou Rigoulet.

Des disciples de Jansénius à ceux de Calvin, la transition est facile. Ici encore nul exposé de doctrines subversives du christianisme et de la société. *Liberté de conscience !* Cette maxime sacro-sainte du libéralisme revient toujours et retentit comme le clairon du progrès. Encore un trompe-l'œil. Liberté de conscience signifie ici liberté des cultes ; delà même éloge des protestants fidèles,. conformément au principe libéral, non exprimé pourtant, de l'honorabilité des religions diverses.

Le Languedoc était, dans le Vivarais et les Cévennes, le plus ardent foyer de la pseudo-réforme ; sur ces altitudes, dans ces lieux escarpés, presque inaccessibles, la féodalité protestante avait gardé, malgré Richelieu, quelque chose de sa force ; elle restait menaçante et séditieuse. L'auteur avoue cette puissance seigneuriale et lui attribue raisonnablement l'origine des opinions calvinistes de la population qu'elle gouvernait. Cette observation fait justice de ses déclamations sur la violation des consciences. Que sont les consciences sans les convictions ?

En dépit de cette contradiction palpable, voici l'ensemble de ses affirmations, pour la plupart huguenotes.

La Ligue, en Languedoc et ailleurs, a été désordonnée, furibonde. Pendant les guerres de religions, égalité de violences dans les deux camps. Après l'édit de Nantes, Richelieu avait brisé judicieusement le ressort politique de la réforme ; restait la liberté de conscience qu'il voulait maintenir. Il y eut ensuite de part et d'autre des hostilités : les catholiques restreignaient l'édit, les protestants l'étendaient. De là les persécutions catholiques, les dragonnades et d'autres vexations préparant l'acte de 1685. La révocation de l'édit eut pour considérant la presque unanimité de conversions *fictives*, erreur constante et fatale qui maintint les rigueurs. Le but, c'était de faire adorer Dieu comme le roi l'entendait, c'était d'obtenir à tout prix *l'unité de foi.* La terreur avait annoncé la mesure liberticide, la terreur en assura l'exécution. Les conséquences économiques, extérieures et intérieures, furent lamentables : prospérité du royaume et spécialement de la province atteinte par les émigrations et l'exportation de nos industries ; irritation et coalition des États protestants ; guerre terrible et prolongée des Cévennes.

Le roman est lugubre, et s'accompagne d'un faux appareil scientifique. Voici l'histoire, la vraie.

La Ligue, malgré des déviations inséparables d'un grand mouvement national et populaire, fut dans ses assises la voix du pays. Aux États de Blois (1576) et dans une seconde assemblée (1580), elle réclama le respect des franchises et des libertés municipales, elle prit l'initiative des plus hardies réformes en regard du despotisme. Les soi-disant réformateurs ne voulaient pas la liberté, mais la domination et le changement de la Constitution du royaume; ils ravagèrent la France en huit guerres par le glaive, la torche et le marteau; leurs *saint Barthélemy* furent innombrables; il y eut contre eux des colères coupables de populations indignées ou de gouvernements machiavéliques; mais les vengeances des multitudes catholiques sont des réprésailles, elles sont loin d'égaler, en intensité et en durée, les fureurs iconoclastes et sanguinaires des novateurs. M. Roschach, regrette qu'on célébrât, à Toulouse, l'anniversaire de l'expulsion des huguenots qui avaient traité la ville au jour de leur triomphe (1562) avec un fanatisme sauvage; il déplore les réactions catholiques; il se tait sur les détails des barbaries calvinistes. Quant à l'édit de Nantes, mal vu en Languedoc et blâmé par les États comme favorable à la sédition, Richelieu l'eût peut-être, s'il avait vécu de plus longues années, entièrement aboli; c'était du moins l'opinion d'hommes d'état peu fanatiques sous Louis XIV. Et, de fait, les illégalités, les empiétements, même les séditions de la secte formèrent, de 1653 à 1683, une chaîne presque continue de rébellions: assemblées illicites, usurpations, parfois brigandage et assassinats, prosélytisme, agitations factieuses, intolérance envers les catholiques anciens et nouveaux; et cela malgré les amnisties de 1660 et de 1683, malgré la patience et la douceur de l'intendant Henry d'Aguesseau et du duc de Noailles, commandant militaire, malgré des invitations apostoliques adressées aux consistoires par l'épiscopat du Languedoc. Bien plus : des résolutions furent prises à Toulouse, en 1683, deux ans avant la révocation de l'édit de Nantes, par Brousson, l'un des chefs futurs de l'insurrection des Cévennes, et par ses coreligionnaires, dans le but d'établir le culte huguenot là même où il était interdit. Ce Brousson, agitateur dangereux du Vivarais, dressa, en 1691, un itinéraire détaillé pour introduire les armées étrangères dans les Cévennes. L'entrée d'un secours devait précéder

une marche offensive de l'armée protestante de Schomberg sur la vallée du Rhône. Cette pièce fut saisie et gardée par l'intendant Bâville (pp. 708 et 709, ibidem.) Telle était la liberté de conscience alléguée par la secte pour cacher des complots.

En ce qui concerne la révocation de l'édit, nous n'avons pas à l'apprécier ici directement, mais uniquement à la dégager des interprétations de l'auteur, en tant qu'elles ont trait à son sujet. Assurément, avant et après le retrait d'un édit que Richelieu avait déchiré par les armes, et qui du reste ne liait pas les successeurs d'Henri IV, il y eut des attentats officiels et officieux contre la liberté essentiellement inviolable du for intérieur. Pourquoi M. Roschach ne confesse-t-il pas qu'ils étaient condamnés par la doctrine catholique, et qu'ils le furent expressément par Innocent XI ? Ces outrages à la justice et à la charité chrétienne ne furent pas les causes prédominantes, en beaucoup de lieux du moins, de cette facilité de conversions qui fit croire à Louis XIV et à la France que le calvinisme était sans racines dans le pays, qu'il suffirait d'une impulsion pour l'abattre. A la première apparition de commandants militaires, ou même spontanément, des populations s'offraient à revenir au catholicisme, faisant ainsi voir qu'elles ne tenaient pas à l'hérésie par le fond du cœur, mais par intérêt ou par habitude inconsciente. N'oublions pas non plus qu'en deçà comme au delà du retrait de l'édit, des missions vraiment apostoliques amenèrent ou confirmèrent des retours en masse à l'Église par la douceur et la persuasion. Quoi qu'on en dise, bon nombre de nouveaux convertis, nonobstant des excitations passionnées, demeurèrent fidèles à la foi.

Considérée en elle-même, la révocation de l'édit ne commandait pas l'unité de foi, ne prescrivait pas d'adorer Dieu selon le bon plaisir du souverain, ne violentait pas les consciences. En tout cela, M. Roschach se méprend. Les Luthériens de l'Alsace, d'humeur paisible, ne furent pas inquiétés. Seuls, les ministres calvinistes étaient bannis, parce qu'on jugeait leur présence sur le territoire français, eu égard aux faits antérieurs, comme incompatible avec l'unité du culte public. Les autres protestants devaient rester en France ; leur liberté de conscience, totalement distincte de l'exercice d'un culte d'autant moins nécessaire qu'avec la Bible et sans aucune autorité extérieure, tout

réformé se faisait une religion à sa guise, cette liberté leur était laissée. La défense d'émigrer s'autorisait de la crainte d'alliances avec l'étranger et de soulèvements à l'intérieur causés par cette coalition. A quoi bon insister davantage ? M. Roschash, à son tour, réprouve l'édit de Nantes, non pas parce que les révoltes protestantes sous Louis XIII et Louis XIV l'avaient lacéré, mais comme entretenant de perpétuels conflits. Vainement il invoque à la place de cette charte, en tant que *première base* de la liberté de conscience, l'état civil que Louis XVI accorda plus tard aux protestants; — on sait comment s'affirma leur gratitude pour l'infortuné prince. — En admettant cet état civil, on n'abandonna pas l'unité de culte. Évidemment l'auteur, en demandant cette *base*, part du principe d'une liberté illimitée des cultes protestants; or, appliquer ce faux principe, c'était détruire la Constitution française, protectrice de l'unité politique par l'unité religieuse; c'était le parjure de la royauté; c'était, vu l'esprit du calvinisme à nouveau manifesté par la rébellion des Cévennes, donner carrière au génie dominateur, intolérant et absorbant de la fausse réforme ! On ne doit pas juger de cette époque avec les idées et les nécessités de la nôtre; ne faisons pas de la liberté par anachronisme, si liberté il y a.

Aussi bien, M. Roschach va loin dans les aveux, et cela l'honore. S'il ne dit pas, à beaucoup près, jusqu'à quel point les sectaires franchissaient les limites légales et troublaient le royaume, il ne dissimule pas leurs empiétements et leurs ardeurs dont il apprécie mal la portée; il ne voile même pas leurs projets *d'entente* avec l'étranger, il ne conteste pas, si ennemi qu'il soit de la féodalité, l'esprit féodal du calvinisme en Languedoc : « La géographie du protestantisme (dans cette contrée) cor- » respond a peu à près à celle des domaines féodaux possédés » par de grands personnages qui avaient eux-mêmes embrassé » la réforme. La possession de la terre était encore un moyen » d'action si efficace que presque partout les petits ont suivi la » religion des puissants, et la volonté de tel ou tel seigneur, qui » démolit les églises dans ses juridictions et les remplaça par » des temples, a plus fait pour reconquérir des âmes à la *religion* » *réformée* que beaucoup de considérations d'un ordre plus » élevé, invoquées souvent par les historiens d'imagination » (p. 547, ibid.) »

Dans l'ordre économique, M. Roschach exagère les suites de la révocation de l'édit. Il ne tient aucun compte, à cet égard, des travaux récents qui ont élucidé la matière. Au moins, puisqu'il rend un juste hommage à la compétence administrative de l'intendant Bâville, aurait-il dû avoir confiance dans un rapport de ce fonctionnaire constatant, peu d'années après les émigrations des huguenots, la prospérité commerciale et industrielle de la province. A l'extérieur, l'expulsion des ministres et l'introduction en France du culte des novateurs était le prétexte plus que la cause d'une coalition dont la Hollande fut l'âme; il suffisait des haines sectaires, secondées par l'ambition de Louis XIV, pour fomenter la ligue d'Augsbourg. Et puis, la Hollande et l'Angleterre, qui faisaient peser sur les catholiques une persécution implacable, avaient-elles quelque droit à venger la cause de la liberté religieuse? M. Roschach, ne se risque pas à flageller, en son nom, cette intolérance cruelle; il réserve ses *exécutions* pour Louis XIV et ses séïdes. A l'intérieur, il attribue exclusivement à la révocation de l'édit les événements terribles des Cévennes; si le culte protestant eût été libre, régulier, la lutte aurait été prévenue ou facilement éteinte. Encore une préoccupation malheureuse. Il est probable qu'en toute hypothèse cette sauvage insurrection eût éclaté. Le fanatisme des rebelles ne se bornait pas à conquérir la liberté de conscience, il visait à la domination absolue par l'extermination, témoins les brûlantes invectives et les promesses enthousiastes de leurs diaboliques *prophètes*. Toutes les fureurs des huguenots du XVIe siècle se rallumaient au feu des prédicants qui annonçaient la ruine prochaine de la Babylone romaine et le règne des *enfants de Dieu* sur la France.

Il est vrai, la guerre fut mal conduite par le comte de Broglie et par Montrevel; peut-on nier, cependant, qu'elle nécessitât des mesures exceptionnellement rigoureuses? Il plaît à l'historien de ne voir, en mettant à part les bandits mêlés aux religionnaires, que des représailles dans ces abominables excès. C'est là une fantaisie. Ces misérables incendiaient, assassinaient, pillaient. Sur une étendue de cent lieues, le culte catholique était supprimé, suivant les inspirations traditionnelles de la pseudo-réforme; les prêtres étaient tués, les églises brûlées, tous les objets sacrés anéantis ou profanés; les missionnaires n'obte-

naient ni merci ni répit. C'est ainsi que le saint abbé de Chayla, qui, depuis dix-huit ans, évangélisait ces montagnes, fut égorgé avec des raffinements féroces de cannibales, parce qu'il ne voulait pas apostasier, et à l'heure même où il s'intéressait à la délivrance de plusieurs prisonniers. La Hollande et l'Angleterre excitaient les révoltés à refuser toute amnistie. La douceur était impuissante. Les missionnaires avaient échoué; Montrevel, avant la démolition inutilement cruelle de 31 paroisses, avait essayé de la clémence; Bâville s'était refusé d'abord à l'emploi des moyens extrêmes. Le fanatisme bravait tout; même en 1705, après une amnistie définitive et un magnanime pardon, un manifeste huguenot provoquait encore l'embrâsement des Cévennes et du Vivarais. Villars, avec son génie militaire, n'aurait pu en finir par la seule mansuétude avec les séditieux. C'était l'épée à la main, et armé des menaces les plus terribles, qu'il les invitait à ne plus déchirer la France, engagée alors dans sa lutte européenne. Une victoire précédente de Montrevel, la lassitude des populations et les rigueurs suprêmes du Maréchal achevèrent la pacification. Si ce foyer de révoltes n'eût pas été éteint, une descente d'anglo-hollandais sur nos côtes, déjà projetée au dedans et au dehors, et devant coïncider avec un soulèvement général, d'après l'espoir des conjurés, en même temps que Louis XIV était aux prises avec une coalition, pouvait être le signal d'une irrémédiable agonie de la France.

Sous Louis XV, les menées du calvinisme continuent; M. Roschach ne le nie pas, il les justifie à sa manière, à l'aide du très-mauvais livre de M. Hugues sur la *Restauration du protestantisme en France*, livre que nous avons apprécié ici même; à l'aide aussi du *Bulletin de la Société du protestantisme français*. Il raconte ces beaux exploits; néanmoins, selon ses us et coutumes, il ne dit pas tout, il laisse dans l'ombre le synode général de 1726, les complots de restauration huguenote ourdis en Suisse par Antoine Court et ses interventions auprès de l'étranger, les dissensions des religionnaires et les ukases sans appel de leurs chefs, les explosions fanatiques du XVIe siècle toujours vivaces, et avouées par Antoine Court. Il y eut continuation d'assemblées armées, comme l'atteste l'évêque d'Alais; le diocèse de Nîmes fût témoin de séditions nouvelles. Et on envoyait aux galères, dit-on mélancoliquement, les gens coupables d'avoir lu

la Bible dans une assemblée. Rien que cela, en vérité ! Cependant l'évêque de Saint-Pons signale des envahissements, une confédération des huguenots, le relèvement de leurs espérances en cas de guerre étrangère; l'intendant Saint-Priest s'alarme des agissements des ministres ; les sectaires refusent de tirer au sort : ils sont peu tolérants pour les catholiques, alors même que le duc de Mirepoix, commandant de la province, paraît souffrir la reconstruction des temples.

Nous voici dans l'ère des réformes. Louis XVI est sur le trône. M. Roschach salue son avénement : tous les esprits sont ouverts aux idées de justice et d'humanité : « Le *roi philantrope* » est acclamé, comme devant traduire en faits de gouvernement » les maximes des philosophes. » C'est un entraînement général aux idées *égalitaires* et *philosophiques*. Enfin la révolution va poindre, et quelle révolution? Quelque chose d'informe, un amalgame des vœux exprimés dans les cahiers des États généraux, d'une Constitution à l'anglaise et d'un abattis d'institutions, de franchises et de droits séculaires, en 1789 et 1790, par la justice philosophique. Haine donc aux *comédies provinciales* et aux débris d'une féodalité ennemie des prééminences de l'État ! Avec ces aspirations, l'auteur voit cependant de mauvais œil les parlements rétablis ; cet encouragement à la révolte lui semble une faute. Il a raison, mais c'est aux dépens de son appel au grand redresseur de torts, à la révolution souverainement bienfaitrice. Au reste, ne lui demandons pas des réformes ; il veut le niveau égalitaire, sans préjudice de ses éloges pour les cahiers réformistes. Turgot supprime les corporations, c'est à merveille. Au contraire, l'assemblée des notables (1787) oppose au progrès une aveugle résistance. *Rien ne vibrait sous le camail.* Pardon ! et jugez vous-même de l'*irrévérence*. L'archevêque de Toulouse, ce Brienne qui vous agrée, voulait la participation proportionnelle des trois ordres à l'impôt, et il approuvait les nouvelles assemblées provinciales (ibid. p. 1,340). Dans la seconde assemblée des notables, l'archevêque de Narbonne admit l'état civil des protestants, cette *première base de la liberté de conscience*. En maintenant l'unité de culte, il préconisait les voies de douceur et le respect des convictions. L'auteur n'applaudit pas, et pour cause. Il se trompe sur la cour plénière, pastiche du coup d'État de 1776. Il prétend que

les trois ordres du Languedoc voulaient, d'un commun accord, la suppression des États provinciaux. C'est jouer sur les termes. Ils demandaient, non pas une abolition totale, mais une reconstitution de ces États sur de plus larges bases électorales, ainsi qu'en témoigne le texte de leurs cahiers. Notons, à ce propos, le patriotisme des deux premiers ordres de la province. Prélats et barons présentent au roi leur vœu de s'associer à toutes les impositions locales et royales. Le Parlement n'eut pas cette grandeur. De son côté, le Tiers affectait contre Toulouse une jalousie étroite; il désirait l'exclure de la députation aux Etats généraux, et en effet peu de membres des États furent nommés.

S'occupant de la période électorale, l'historien n'est ni complet ni impartial sur les cahiers des sénéchaussées. Ces cahiers réfutent ses utopies ; ils conservent les fondements politiques et religieux de la monarchie traditionnelle. Toutefois, l'agitation est vive dans les provinces voisines, grâce aux idées égalitaires qui charment l'auteur, et le parlement de Toulouse, dans un but de sûreté publique, tient des séances prolongées. Entre temps, un ministre calviniste, Rabaut de St-Etienne, député aux États généraux, prouve à la province sa gratitude en demandant sa radicale suppression. Les ruines s'entassent *philosophiquement*. Les députés du Languedoc votent, sous condition de l'assentiment formel des commettants, la destruction des droits et franchises de la province, et cet assentiment ne fut jamais donné. Le Parlement de Toulouse est aboli : vainement il proteste ; la province elle-même disparaît, elle perd jusqu'à son nom dans le nouvel échiquier géographique (1790), et, de là, d'inextricables difficultés matérielles. M. Roschach n'en est pas ému. La révolution a fait table rase des oligarchies, c'est bien ; seulement il regrette que les intendants, cette création d'un *despote éclairé*, ne soient pas remplacés par des intermédiaires entre les conseils électifs et l'État.

Sa note finale est joyeuse et attendrie, il faut l'écouter:

« Ce fut la dernière phase de la destruction des anciennes
» institutions provinciales. Il n'en reste plus aujourd'hui
» d'autres vestiges qu'un certain nombre de grands travaux
» publics dont les générations suivantes ont profité, quelques
» centaines de volumes poudreux, où les historiens vont cher-
» cher une image incomplète de la vie, et, dans la mémoire du

» peuple, cette impression un peu vague, mêlée de respect et de
» tristesse, qui s'attache au souvenir des choses déjà lointaines
» et des formes disparues (p. 1428) ».

Cette sorte d'épitaphe, étroite et mesquine, est dans le ton du volume. Heureusement, l'histoire sincère a d'autres accents : elle garde la mémoire d'un passé glorieux, malgré les défaillances d'une province à qui les cataclysmes révolutionnaires n'ont pas fait oublier les longs bienfaits de la vieille monarchie.

Le second volume, énorme comme le premier, n'a que des pièces justificatives au nombre de 1011. Si la patience est le génie, au dire de Buffon, M. Roschach est un bel astre au ciel de la science. Archives, bibliothèques, procès-verbaux, dépôt de la guerre, etc., ont été fouillés et compulsés. Il se flatte également d'avoir utilisé, au même degré, les ouvrages de seconde main. C'est une illusion. Soit oubli, soit préjugés, les documents imprimés et manuscrits, tout spécialement ceux qui viennent des régions catholiques, n'ont pas été suffisamment mis en lumière. Nous n'affirmons pas non plus que les sources officielles, où l'auteur a puisé ses meilleures informations, aient été explorées avec tact et mesure. Beaucoup nous ont paru insuffisantes ou insignifiantes. Les plus dignes d'attention se rattachent aux affaires du protestantisme, surtout dans les Cévennes, et aux travaux publics. Il y a ensuite les cahiers de la province pour les États généraux. Le clergé y dénote, avec les plus nobles tendances politiques et religieuses, trop de facilité gallicane à appeler sur les réformes ecclésiastiques la sollicitude de l'État. La noblesse revèle partiellement, surtout dans les lieux où le protestantisme est fort, l'invasion du philosophisme dans ses rangs. Mêmes tendances regrettables du Tiers ; et toutefois, à l'instar des deux ordres *privilégiés*, il demande, en plusieurs sénéchaussées, que les impositions soient approuvées par les États du Languedoc, que le culte catholique soit seul public, que les prérogatives de chaque ordre et les franchises provinciales soient conservées.

Nous terminons. Quel que soit le mérite de recherches et d'érudition de ces ÉTUDES, elles sont grandement justiciables d'une critique sévère. Les jugements téméraires et désordonnés, les conclusions générales illogiquement déduites de faits particuliers, les inculpations mal fondées, dénigrantes et colomnieuses,

les omissions graves y abondent. Et néanmoins, nous serons plus doux pour l'auteur qu'il ne l'est pour lui-même. Dans sa préface, il déclare qu'il ne *distingue pas les prétéritions des mensonges* : nous aimons mieux, pour notre part, attribuer les siennes à des idées préconçues et à certaines ignorances. Cela n'empêchera pas d'affirmer qu'une couronne académique s'est égarée sur ces *Études*. Il est permis d'en appeler *comme d'abus* à la raison et à l'équité. (1)

GEORGES GANDY.

84. **EXPOSITION DE LA RÈGLE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, AVEC L'HISTOIRE DE LA PAUVRETÉ**, par le T. R. P. HILAIRE DE PARIS, de l'ordre des Frères mineurs capucins, docteur en droit canonique et en théologie, membre de l'académie de la religion catholique de Rome, missionnaire apostolique. — 1 volume petit in-4o de XXII-650 pages, chez Briday, à Lyon ; — prix : 8 fr.

85. **REGULA FRATRUM MINORUM** *juxtà Romanorum Pontificum decreta et documenta ordinis, à* R. P. HILARIO PARISIENSI, *Provinciæ S. Bonaventuræ custode explanata.*— 1 volume grand in-4o de XXX-850 pages (1870), chez Briday, à Lyon ; — prix : 12 fr.

La règle de saint François, dit son commentateur, vient de Dieu ; c'est le pape Nicolas III qui le déclare en ces termes : « La » règle des Frères mineurs, fondée sur l'Évangile, tire sa force » de l'exemple et de la vie du Christ, elle s'appuie sur la doctrine » et sur les œuvres des Apôtres, fondateurs de l'Église. On peut » l'appeler *une Religion pure et sans tache aux yeux de Dieu.* » C'est du Père des lumières qu'elle est descendue ; c'est le Fils » qui, par ses paroles et ses exemples l'a transmise aux Apôtres ; » c'est l'Esprit-Saint qui l'inspira au B. François et à ses dis- » ciples. En un mot, cette règle contient en elle-même le témoi-

---

(1) En publiant la savante et judicieuse critique qu'on vient de lire, nous avons accompli un devoir pénible : il eût été bien plus agréable pour nous de pouvoir recommander la réédition du grand ouvrage des deux savants bénédictins, historiens du Languedoc, et de féliciter l'honorable éditeur qui a consacré son temps, ses soins, son argent à l'exécution de cette importante entreprise. Que n'a-t-il confié la tâche difficile et délicate de restaurer et achever le monument bénédictin à des mains bénédictines ou du moins foncièrement catholiques !

Quoiqu'il en soit, cette publication fait honneur à l'imprimerie toulousaine et à la maison si estimée de M. Edouard Privat.

L'*Histoire générale du Languedoc* formera 14 volumes in-4o, cartonnés, accompagnés de planches et de cartes géographiques. Ont paru les tômes 2, 3, 4, 13 et 14.

foyer renferme des connaissances suffisantes ; 1° pour mettre les lecteurs en garde contre certaines affections graves dont le début est inaperçu la plupart du temps ; 2° pour modifier leurs idées au sujet de certaines affections réputées incurables ; 3° pour les rendre capables de faire un premier pansement, en attendant l'arrivée du médecin ; et nous ajouterons : pour soigner avec intelligence la plaie ou la maladie.

La *Chirurgie du foyer* s'arrête en effet sur le nom de toutes les plaies connues, elle procède avec une admirable clarté. L'auteur cherche d'abord les symptômes du mal, ensuite la cause, puis il indique les remèdes et la manière de les appliquer. La sagesse de cette méthode sera universellement louée. Le médecin qui se préoccupe d'arracher le traitement de la maladie à l'ignorance doit prévenir toute confusion sur la maladie elle-même. A une méthode nette, sage et sagace, M. Babault joint une science vraiment éclairée et complète, c'est-à-dire une science chrétienne. Son livre a reçu l'une des dernières bénédictions de Mgr Mabile, évêque de Versailles. Répandons ce volume. Il doit être parmi les premiers livres du père de famille : il mérite d'aider l'intelligence de tous ceux qui soignent les malades ; il facilitera le dévouement que nous devons tous aux faibles et aux souffrants.

XAVIER ROUX.

88. **HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**, par ROHRBACHER, continuée de 1846 à 1866, par J. CHANTREL, *suivie d'une table générale méthodique et très-complète* par Léon GAUTIER, professeur à l'école des Chartres et d'un atlas historique spécial, par A. H. DUFOUR. — 7e édition, 16 volumes in-4° à 2 col. ; — prix : sans l'atlas 130 fr. avec l'atlas relié 150 fr., édition de luxe, 200 fr., les annales ecclésiastiques de 1867 in-8° formant le 17e volume, se vend séparément : 10 fr.

Il s'est produit un grand et heureux revirement dans l'opinion à l'égard de l'*Histoire universelle de l'Église catholique,* par Rohrbacher. Attaqué violemment à son apparition à cause de la nouveauté de son plan, du tranchant de ses appréciations, à cause de ses longueurs, de ses répétitions, de ses négligences de style, et aussi à cause des tendances qui, à cette époque, étaient loin d'être goûtées, il put croire un moment qu'il avait fait fausse route. Il faut bien le dire, les imperfections de détail de

l'*Histoire de l'Église* répondaient aux vastes proportions de cette œuvre colossale, elles étaient grandes et nombreuses. On pouvait craindre aussi que l'ancien rédacteur de l'*Avenir* ne fût pas délié de ses anciennes attaches.

Nous sommes bien délivrés de ces craintes et le courant d'idées qui emporte l'Église de France vers le centre de l'unité catholique a gagné toutes les sympathies à l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Église catholique*. Son œuvre est regardée maintenant comme un des plus prodigieux monuments que ce siècle ait élevés à la gloire de l'Église. On peut critiquer des détails et ne pas partager certaines opinions libres du penseur, mais on ne peut nier la profondeur des vues, la largeur de conception, la conduite vraiment grandiose de cette histoire encyclopédique ; on ne peut nier non plus l'influence latente peut-être, mais extraordinaire que les doctrines de Rohrbacher ont eue sur les esprits de ses contemporains. Depuis la première apparition du livre, l'opinion s'est complétement transformée. L'ouvrage lui-même, il est vrai, n'a pas été sans subir sa métamorphose. Rien n'a été négligé par les amis de l'auteur, par son éditeur infatigable pour retoucher le travail primitif, pour en faire disparaître certaines taches justement signalées, pour procurer autant que possible au lecteur l'agrément de la forme, en même temps que la vérité entière de l'histoire, la multiplicité des faits et de leurs preuves. Aussi de nombreuses éditions ont été écoulées. M. Gaume en est à la septième, qu'il annonce comme définitive. C'est pourquoi nous revenons aujourd'hui sur l'histoire de Rohrbacher, non point pour l'examiner, ce qui serait trop long, trop tardif et superflu, mais pour rappeler le verdict définitif et favorable du public savant et religieux et surtout pour signaler le succès et les améliorations de cette œuvre capitale.

L'édition actuelle, non-seulement a été révisée, corrigée, mais elle est augmentée d'un magnifique *atlas* et d'une *table* qui est elle-même un chef-d'œuvre.

La géographie est de nos jours la compagne inséparable de l'histoire. Rohrbacher lui-même avait prévu la nécessité de quelques cartes pour la parfaite intelligence des faits dont il développe la trame. Son désir a été mis à exécution par M. A.-H. Dufour, un de nos plus habiles géographes. Vingt-quatre belles cartes de première grandeur, parfaitement dressées, mettent

sous nos yeux le large champ de bataille où l'Église combat pour la rédemption des hommes et pour la liberté du monde.

Mais ce théâtre où se déploie l'activité de l'Église romaine est tellement vaste, les luttes qui l'ont ensanglanté sont tellement nombreuses, qu'il est impossible au mieux doué parmi les hommes d'en garder complétement l'image dans sa mémoire. Combien, du reste, ont besoin d'être renseignés sur des faits particuliers, et qui n'ont pas le loisir ou le goût de parcourir d'immenses volumes pour chercher un détail. Pour les uns et les autres, le secours d'un fil conducteur est indispensable pour ne pas s'égarer dans le dédale de l'histoire.

Ce fil conducteur, c'est une table claire, nette, juste, facile à lire, commode à consulter. Celle qui accompagne l'édition de M. Gaume est dûe aux soins de M. Léon Gautier. Elle a été faite avec la perfection qui caractérise les autres œuvres du savant professeur. Elle analyse les faits tout en les énumérant dans l'ordre alphabétique. C'est déjà un abrégé d'histoire.

Le tout est complété, pour l'histoire contemporaine, par les annales de M. Chantrel, lesquelles rapportent les événements année par année, mois par mois, jour par jour.

Telles sont, avec une belle impression, les améliorations apportées au côté matériel de l'histoire, si nous pouvons ainsi parler. Quant à la correction du style, nous nous sommes laissé dire que c'était M. Louis Veuillot, ce maître en l'art d'écrire, qui avait entrepris et mené à bout cette tâche délicate. Mais il a eu soin de proclamer auparavant le mérite de l'œuvre primitive.

« Si l'auteur, écrivait M. Louis Veuillot en 1856, (*Univers* du 23 janvier), donnant les mêmes soins à la forme qu'au fond de ses idées, s'était appliqué à polir son style, il n'aurait jamais fini et peut-être que le désir de contenter les opinions, si voisin de la crainte servile de leur déplaire, l'aurait engagé à biaiser en beaucoup de rencontres où il a parlé, au contraire, avec une rude, mais précieuse sincérité. Il s'en faut, au surplus, que l'*Histoire universelle* manque de mérite littéraire. Le plan, admirablement conçu, est exécuté avec une netteté admirable; toutes les parties en sont bien liées. A travers certaines âpretés de style, qui ne nuisent jamais à la vigueur du récit, on trouve fréquemment des pages de la plus haute éloquence, tout à fait dignes de cette vaste conception, qui a pour but de nous montrer

Dieu gouvernant le genre humain, depuis l'origine jusqu'à la fin des temps, par le moyen de son église divinement inspirée. » L'incorrection a généralement disparu ; l'éloquence est restée ; nous avons un monument historique qui honore l'auteur, l'histoire et l'Eglise.

89. **HISTOIRE DE LA FLORIDE FRANÇAISE**, par M. Paul Gaffaret, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à la faculté des lettres de Dijon. — 1 volume in-8° (1877), chez Firmin Didot et Cie.

Cet ouvrage réfute une fois de plus les préjugés répandus par les économistes de l'école de Voltaire et de Monstesquieu contre les colonies. Pourquoi la France a-t-elle perdu son influence dans le monde ? C'est parce qu'elle a cessé de coloniser. « L'équilibre de la population entre les peuples européens a été » détruit à son détriment ». Tous les peuples ont émigré et augmenté considérablement à l'étranger le nombre de leurs enfants ; la France seule reste stationnaire. Pour rétablir cet équilibre, il nous faut coloniser de nouveau.

L'auteur espère que l'expérience des fautes et des maladresses du passé nous permettra de mieux faire dans l'avenir. Il divise son ouvrage en deux parties. L'une renferme l'histoire de notre tentative de colonisation dans la Floride ; l'autre donne au lecteur les pièces justificatives extraites des relations du temps.

La première se divise en quatre titres, qui renferment l'histoire des quatre expéditions tentées par Coligny.

La première expédition se subdivise en trois chapitres. D'abord les projets de Coligny. En 1560, à l'avénement de la régence de Catherine de Médicis, la France était déchirée à l'intérieur, affaiblie et menacée à l'extérieur. C'est à ce moment que Gaspard de Coligny arriva au pouvoir. Il était protestant, et, tout en voyant dans l'Espagne l'ennemie de la France, il la poursuivit comme celle de sa religion. C'est pourquoi afin de faire une diversion aux divisions de la France et de diriger son activité sur l'étranger, il envoya diverses expéditions pour fonder des colonies dans l'Amérique, qui appartenait alors presque entièrement à l'Espagne. Déjà, en 1555, il avait envoyé Durand de Villegagnon, avec un certain nombre de huguenots, dans la baie de

cipal, nous le répétons, est emprunté à l'histoire, mais qui est animé par la verve mordante, par la fine ironie, par les souvenirs piquants du conteur d'autrefois.

C'est surtout dans les cinquante ou soixante pages qui servent d'introduction à ces brillants tableaux d'histoire que M. Paul Féval se joue à lancer ses dards aigus, ses traits malins. Le *Juif-Errant* d'Eugène Sue avait paru ; le directeur d'un grand journal parisien que le succès de ce roman, sans doute, empêchait de dormir, vint offrir une forte somme à Paul Féval pour qu'il exploitât d'autre façon cette mine inépuisable du jésuitisme, Par malheur pour le journal, les documents qu'on prétendait fournir contre les jésuites produisirent un effet inattendu dans l'esprit du jeune romancier. Il ne vit dans les Jésuites que de braves gens dont il refusa de calomnier l'habit.

L'estime de M. Paul Féval pour les jésuites ne fit que croître avec le temps, sans qu'il s'en rendît compte. A présent, il n'a plus de préjugés, il n'aura plus de réticences. Il racontera donc la gloire des enfants de saint Ignace. Le livre qui nous occupe n'est à ses yeux qu'une préface ; mais cette peinture à grands traits des savants, des saints, des hommes illustres en tout genre produits par la célèbre Compagnie est à elle seule capable de faire aimer les grandes figures qu'elle nous rappelle et l'écrivain de cœur et de talent qui consacre sa plume à venger leur mémoire.

VICTOR HUGUENOT.

94. MOLIÈRE ET BOURDALOUE, par M. Louis VEUILLOT, 1 volume in-12 de 269 pages (1877); chez Victor Palmé; — prix : 3 fr.

C'est un singulier rapprochement que celui de Molière et de Bourdaloue, du mari de la Béjard et du prédicateur jésuite. On savait bien que tous deux s'étaient occupés des mœurs ; mais l'un en avait ri dans sa conduite et dans ses pièces, l'autre en avait donné du haut de la chaire une idée imposante qu'il ne démentait point dans sa vie privée.

Entre honnêtes gens, du moins, on le savait ; mais quelques-uns, paraît-il, sont d'un avis contraire. Ce n'est donc pas un jeu d'esprit qu'a fait M. Louis Veuillot en comparant Bourdaloue et Molière, c'est une grande œuvre littéraire et une haute étude de morale.

On peut remarquer ici ce qu'on a déjà remarqué à propos de la vie de N. S. J.-C. : l'auteur garde constamment un ton élevé ; il ne descend jamais à ce sarcasme qui, dans ses mains, assomme l'adversaire et où, pour quelques-uns, le trait ressemble à une insulte.

Ce n'est pas à dire pour cela que M. Louis Veuillot soit guindé, compassé. Je ne sache pas que l'éminent écrivain ait jamais eu beaucoup d'attrait pour la prose tirée à quatre épingles des universitaires. Sa prose à lui, c'est le

« mâle outil et bon aux fortes mains »

dont il nous parle dans ses satires ; elle est saine, virile autant que propre et dégagée. Son œuvre n'est point un petit chalet en briques rouges et en bois découpé, c'est une église en pierres de taille aussi solides que blanches et régulières. On voit que ç'a été posé là tout d'une pièce, sans trop d'efforts et de recherches. La pierre était taillée avant d'être ajustée. M. Veuillot emprunte bien une partie de ses matériaux à Bossuet et à Bourdaloue ; mais il le fait si habilement qu'on croirait tous les blocs sortis de la même carrière. S'il gagne en si bonne compagnie, on ne voit point que nos grands classiques perdent trop à le hanter. Il faut être averti pour apercevoir ses emprunts. Sans les guillemets, bon nombre à coup sûr n'y verraient rien, surtout si l'on accepte l'opinion du célèbre écrivain, d'après laquelle il n'y a pas mille hommes en France capables de comprendre le haut style de Tartufe.

M. Louis Veuillot a eu, en effet, le bon esprit de ne point rabaisser le mérite littéraire de notre premier comique. Il ne touche pas au maître de la langue, il touche au philosophe dont il nie la profondeur, au moraliste dont il dévoile les faiblesses. C'est un parallèle entre l'œuvre morale de Molière et l'œuvre morale de Bourdaloue, — l'une sur le théâtre, l'autre dans la chaire, — l'une dans *Tartufe*, l'autre dans le sermon sur les hypocrites.

La comédie, en général, celle de Molière en particulier, n'est qu'une école d'immoralité et de mensonge. Elle ne châtie point les mœurs en riant, selon que l'indique son enseigne, elle rit des faux dévots de manière à les confondre avec les vrais, elle rit des maris trompés, des bonnes âmes trop confiantes, de tous les malheureux, de tous les honnêtes gens.

Le prétendu homme de bien, Molière, n'était qu'un débauché d'esprit. Aussi les honnêtes gens qu'il met en scène sont ridicules à force de sottise ou n'ont d'esprit qu'aux dépens de leur cœur. Si Molière a cru se peindre lui-même, comme on l'a dit, dans le Philinte du *Misanthrope*, il n'a pas réussi à donner de lui une bien grande idée. Son sage est pâle :

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ».

Bourdaloue entend l'honnête homme, le vrai chrétien, d'une tout autre manière. Là-dessus, M. Louis Veuillot cite et commente de nombreux passages des immortels sermons sur l'hypocrisie, l'impudicité, le zèle.

Je ne voudrais point jurer que M. Louis Veuillot n'ait songé quelquefois à lui-même en citant les pages énergiquement accentuées où Bourdaloue stimule le zèle des vrais dévots pour la défense des intérêts de Dieu, où il flagelle rigoureusement les faux prudents, les faux conciliateurs qu'il appelle des *chiens muets*, lorsqu'ils sont prêtres. Le rédacteur en chef de l'*Univers* n'est pas un chien muet. En tout cas, nulle apologie n'est plus fine, plus discrète et mieux autorisée.

On le voit, l'avantage n'est pas au poëte comique. Mais voici le résultat de la comparaison ; il est dans la conclusion du livre :

« Oui, maintenant, je peux laisser dire que Molière n'a » d'autres ennemis que les fourbes qu'il a démasqués ; je peux » passer au pied de sa statue érigée sur nos places publiques ; » je peux entendre l'Académie française regretter qu'il manque » à sa gloire ; je peux souffrir que de vains et ridicules rhé» teurs, esclaves de la popularité du mal, entassent leurs phrases » farcies d'adjectifs pour faire un piédestal de courage à ce flat» teur, une couronne de franchise à ce menteur, une renom» mée de vertu à ce corrupteur. J'ai dit ce que j'avais à dire : » *Liberavi animam meam*. Ceux qui sauront que j'ai vécu, sau» ront que je n'ai pas fait partie du parterre qui canonise Sca» pin (p. 269). »

Voilà pour M. Poquelin. — Quant à M. Louis Veuillot, cette œuvre est une de ses plus achevées.

VICTOR HUGUENOT.

95. SAINT-JUST, par M. Eugène Loudun.— Opuscule in-12 de 36 pages (1876), librairie de la Société Bibliographique; — prix : 25 cent. — **Brochures populaires sur la Révolution Française, le 21 janvier 1793**, par M. Maxime de la Rocheterie. — Opuscule in-12 de 36 pages (1876), librairie de la Société Bibliographique.

Il est de mode aujourd'hui, dans le camp révolutionnaire, d'exalter les plus exécrables scélérats de 93. C'est ainsi que dernièrement M. Hamel a fait l'apothéose de Saint-Just, et ce livre odieux a suscité l'enthousiasme des purs de la démocratie. Au dire de M. Hamel, le jeune terroriste fut le meilleur des hommes. Écrivain, il tenait la plume de Fénelon; orateur, il avait toutes les vertus du *vir bonus dicendi peritus;* politique extraordinaire, il fut près des armées un militaire de génie. Voilà le roman; voici l'histoire.

Saint-Just publia, dans sa vingtième année, un livre infâme, calqué sur l'immonde poëme de Voltaire. Une telle lubricité d'imagination devait s'accompagner d'une corruption précoce, dans un siècle perdu de mœurs; il s'effraya cependant du bruit de son œuvre, la retira de la publicité et la désavoua; il préluda de la sorte à sa vie publique. Comme la plupart des démagogues de son temps, il est d'abord constitutionnel, ami de la monarchie; il justifie la reine outragée, il est pour la formule de l'opinion : la nation, la loi et le roi. Mais à mesure que la Révolution marche, il marche avec elle. Dévoré d'orgueil et d'ambition, voulant jouer un rôle dominateur, il met sous ses pieds toute justice, toute humanité. Drapé à l'antique, il rêve de fonder, les pieds dans le sang, une république spartiate, et logicien impitoyable, il va d'un bond au communisme, dernier mot de l'utopie républicaine. Il y a en lui du Platon en putréfaction, du Brutus et du Sylla, le tout amalgamé et fondu dans le creuset de Jean-Jacques, puis badigeonné d'une couleur d'idylle et de bergerie. Terroriste absolu, exterminateur sans entrailles, avec force de déclamations sur la morale et la vertu, il eut jusqu'à sa dernière heure la pensée fixe de mettre en coupes réglées la France, jusqu'au jour où la sainte guillotine n'aurait plus à frapper une seule tête de suspect. « Que le » gouvernement ne perde rien de son ressort révolutionnaire », écrit-il froidement dans son discours (non prononcé) pour le 9 thermidor. Et quand il sera conduit à l'échafaud qu'il a fait

de venir en aide à l'indigence intellectuelle, à laquelle sont fatalement condamnés ceux qui ont tout appris, excepté le vrai moyen de bien apprendre et d'apprendre le bien.

» C'est par la base qu'il faut reprendre aujourd'hui l'édifice de l'enseignement doctrinal. Vainement on réimprimerait et St Thomas, et Suarez et Billuart et Contenson et les Docteurs de Salamanque, si on ne fournissait aux jeunes étudiants le moyen de bien comprendre les œuvres de ces grands hommes. Vainement on s'occuperait du clergé, si on ne songeait aussi aux laïques.

» Voilà la raison de l'intérêt qui s'attache à votre publication, et voilà pourquoi je la trouve si manifestement apportune.

» Veuillez, Monsieur l'aumônier, agréer l'assurance de ma gratitude en même temps que celle de mon respect en N. S.

» Fr. M. ANATOLE, évêque de Montpellier. »

« Évêché de Poitiers, le 19 septembre 1875.

» Monsieur l'abbé,

» Je vous remercie de l'envoi que vous voulez bien me faire des *Eléments de la Philosophie chrétienne* de Sanseverino, traduits et annotés par vous. On ne saurait trop populariser les travaux du célèbre et regrettable Professeur de Naples, dont le texte latin devra pourtant rester aux mains de tous les étudiants sérieux. Mais je conçois que vous ayez eu souci des jeunes gens trop nombreux pour qui la langue de l'Église et la langue de l'ancienne Rome est devenue une étrangère.

» Je demande à Notre Seigneur, Monsieur l'abbé, qu'il daigne bénir et encourager vos travaux. C'est le vœu de

» Votre très-humble et dévoué sarviteur,

» L.-E., évêque de Poitiers. »

« Toulouse, 13 février 1876.

» Monsieur l'abbé,

» Vous avez été bien inspiré en traduisant la Philosophie de Sanseverin. L'évêque actuel de Cordone, en Espagne, le P. Gonzalès, regarde les *Éléments de la Philosophie chrétienne* comme le meilleur livre de ce siècle, au point de vue philosophique. Il le dit très-haut et possède lui-même une grande autorité. Permettez-moi donc, Monsieur l'abbé, de joindre mes humbles félicitations à celles de tant d'autres plus élevés, pour avoir fait passer ce trésor de doctrine, plus précieux encore dans ce temps de pauvreté doctrinale, parmi les richesses de la langue française.

» Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de mon respectueux dévouement.

» Gabriel de BELCASTEL,

» *Député de la Haute-Garonne.* »

DE LA SOUVERAINE ET INFAILLIBLE AUTORITÉ DU PAPE DANS L'ÉGLISE, par le R. P. BOTTALLA. — Le R. P. Bottalla, professeur à la faculté de théologie de Poitiers, a reçu de Notre Saint-Père le Pape la lettre suivante :

PIE IX, PAPE

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

» Nous avons reçu avec une affection paternelle un exemplaire de votre ouvrage qui a pour titre : *De la souveraine et infaillible autorité du Pape dans l'Eglise et dans les rapports avec l'Etat* ; et Nous avons appris par vos lettres que vous Nous le présentez comme une preuve de votre dévouement à notre personne et comme un gage du zèle constant avec lequel, dans cette faculté théologique de Poitiers, vous travaillez pour votre part à répandre la saine doctrine. Il Nous sera certainement agréable, cher fils, de prendre connaissance de votre ouvrage aussitôt que les graves charges de notre ministère Nous permettront de Nous appliquer à cette lecture ; cependant Nous ne voulons pas omettre de vous donner par ces lettres un témoignage de notre gratitude pour l'attachement que vous Nous avez montré.

» Nous prions donc Dieu qu'il veuille accorder, à vous et à vos collègues, une grâce abondante, avec laquelle vous puissiez dans votre enseignement très-bien mériter de l'Eglise ; et, comme gage de notre affection paternelle, Nous vous accordons, avec amour et de cœur, à vous et à eux, comme vous l'avez demandé, la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 18 avril 1877, l'année trente et unième de notre pontificat.

» PIE IX, PAPE. »

BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE. — La maison Herder, de Fribourg en Brisgau, a entrepris de publier une série d'ouvrages embrassant, dans leur ensemble, toutes les branches des sciences ecclésiastiques. Ce doit être une véritable *Bibliothèque théologique*, ainsi que le montrent le titre et le plan de la collection dont voici le contenu et la distribution : 1° *Encyclopédie*. 2° *Apologétique*. Ce dernier sujet sera traité par M. Hettinger, auteur du grand ouvrage traitant de mêmes matières et que le public français a eu le moyen d'apprécier, grâce à MM. Lalobe de Felcourt et Jeannin, notre collaborateur. Le volume est sous presse. 3° *L'Introduction dans l'Ancien et le Nouveau Testament*. La première moitié (de VIII et 15: p.) a déjà paru ; elle a pour auteur M. Kaulen, à qui l'on doit un important travail sur l'*Histoire de la Vulgate* (*Geschichte der Vulgata*, Mainz, 1868). *L'Archéologie biblique* sera traitée par le Dr Schegg. 5° *Histoire de l'Eglise*, en deux volumes, par M. Hergenröther, professeur à l'université de Vurzbourg. Le premier, de 1,000 pages, est publié. 6° M. Alzog s'est chargé de la *Patrologie*, et a depuis longtemps accompli sa tâche, en donnant un volume de XVI et 572 pages. 7° La *Théologie dogmatique* a été confiée au professeur Scheeben, qui imprime déjà le second volume de son *Manuel*. Le premier, partagé en trois sections (VIII-915 p.), a paru il y a deux ans. 8° *L'histoire du dogme* formera un vo-

(p. 402). « Le secret de sa force et de ses succès fut justement » d'avoir l'esprit le plus libre de *préjugés* et de fanatisme...» (p. 348). « Ce serait une naïveté singulière aujourd'hui de se » demander si Cavour était un ministre *d'une irréprochable ortho-* » *doxie*, s'il violait ou s'il ne violait pas le droit public. Il jouait » sa partie en homme *qui n'aime pas à perdre*... (p. 353). » Tel est le criterium des jugements de M. de Mazade. Mais, par contre, il se gardera d'honorer la mémoire de La Moricière, défenseur du Pape ; un illustre Français, cela est vrai, mais un vaincu (p. 355). Cavour est infiniment supérieur, lui qui sait si habilement préparer à l'Europe de « nouveaux *faits accomplis à dévorer* (p. 36). » Notre triste historien glisse avec soin sur l'invasion du territoire pontifical, sur les soixante mille hommes lancés dans le royaume de Naples sans déclaration de guerre, sur la boucherie de Castelfidardo, sur les exploits de M. Cialdini en Calabre. Sur le chef spécial de la spontanéité de la révolution napolitaine, recueillons ces belles lignes : « Il (Cavour) n'avait rien négligé » pour la préparer par toutes sortes d'intelligences nouées dans » la marine, dans l'armée, jusque *dans les conseils de François II*, » même parmi *les membres de la famille royale*... » Et l'aveu : « Le problème que nous avons à résoudre, écrivait-il, est celui-ci : » aider la révolution, mais faire en sorte que devant l'Europe » elle ressemble à un acte spontané... (p. 372). » Y a-t-il un honnête homme qui ne s'indigne ? Écoutons cependant l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* : « Pour le coup, il ne croyait pas » faire des choses régulières, et il ne saluait le droit international » que pour lui demander, avec son air dégagé, *la permission de* » *passer outre* (p. 381). » Nous plaindrions ceux qu'un tel livre ne blesserait pas au fond de l'âme. Il accuse et il contribuera à développer cette mortelle paralysie des consciences qui est le danger toujours plus pressant de notre temps. M. de Cavour excitait l'Allemagne à des appétits semblables aux siens (p. 422), et le prince Napoléon, avec une sagacité qui ne lui paraît guère habituelle, avait l'instinct de la situation lorsqu'il disait à M. Peruzzi : « Vous serez bien avancés quand vous aurez été » cause de la ruine de l'Empereur et de la venue des Prussiens » à Paris (p. 307). »

Il y avait aussi du bouffon dans M. de Cavour ; et au nombre des paroles relevées avec joie par M. de Mazade, il en est une

merveilleuse : « Êtes-vous sûr qu'on ne me canonisera pas un » jour ? » Cela était dit dans le Campo-Santo de Pise (p. 344). Les cendres de cet homme peuvent reposer en paix : aucun autel ne les réclamera, cela est absolument acquis.

Il fallait terminer un pareil volume par quelque haute maxime. Voici celle de M. de Mazade : « Du comte de Cavour on » peut dire avec vérité *qu'il a enseigné une morale et décoré une » histoire* (p. 455). » Une MORALE ! DÉCORÉ ! !

Au résumé, livre mauvais sous ses formes polies, livre qu'une âme en santé ne ferme point sans tristesse, et sans se dire : « C'est » donc là ce qu'on appelle des penseurs, des publicistes, des » écrivains influents ? Malheur aux peuples envahis par ces » ravageurs d'âmes ! » M. de Mazade prodigue l'éloge là où l'Église excommunie : on n'hésite guère entre ces deux autorités. Et enfin, s'il n'était pas indispensable que tel pays devînt grand et M. de Cavour illustre, il le sera éternellement que les prescriptions de la foi publique et de la justice soient maintenues intactes dans le cœur de l'humanité. Malheur, trois fois malheur, à ceux qui dépensent des dons d'intelligence dans le travail d'affaiblissement et de ruine morale !

Le culte du succès coûte peu ; ce qu'on y dépense de dignité ne saurait compter comme sacrifice à ces esprits éternellement prêts à se ranger pour applaudir devant toute besogne réussie, d'où qu'elle vienne, quoi que ce soit qu'elle représente, à quelque fin qu'elle tende. Il est d'autres héros ailleurs, de l'autre côté du Rhin par exemple, et M. de Mazade trouverait là, si ses loisirs demandent de l'occupation, le plantureux sujet d'un nouveau livre, aussi profond, aussi moral, aussi glorieux !

V. POSTEL.

98. **LE DARWINISME OU L'HOMME-SINGE**, par le Dr CONSTANTIN JAMES, ancien collaborateur de Magendie, décoré de plusieurs ordres, etc., etc.— 1 vol. in-18 jésus de 327 p. ; — Plon, éditeur ; — prix : 3 fr. 50.

Le système absurde de Darwin n'a pas même le mérite de la nouveauté. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a imaginé un monde formé par le hasard et les êtres vivants sortant d'un œuf pondu là tout exprès. Les cosmogonies comme les écoles philosophiques de l'antiquité ne se faisaient pas faute de nous tirer de la matière et des animaux. Ovide n'en cherchait pas bien long. D'après lui, Deucalion faisait des hommes en jetant des

pierres ; les dents de dragon produisaient des guerriers armés de pied en cap, et les paysans avaient la naïveté de se déshabiller pour prendre les pantalons verts et le corselet jaune des grenouilles. Mais M. Darwin n'est pas un poète, c'est un savant, un naturaliste de premier mérite. Aussi il procède régulièrement, scientifiquement ; il n'admet qu'une seule lignée pour tous les animaux, bien que son système ait pour conséquence nécessaire d'en fournir une multitude. Tous les êtres vivants viennent donc d'un œuf « d'une sorte de vésicule germinative (p. 29) ». De cet œuf est sorti on ne sait trop quoi ; mais enfin, l'être sorti de cet œuf, après s'être multiplié, divisé à l'infini et, dans un · de ses descendances, après avoir passé par l'asticot, l'amphioxus, le marsupiau et les degrés intermédiaires, ce bienheureux fruit de l'œuf est devenu, pour ce qui nous regarde, un bel et beau chimpanzé d'abord, et finalement un homme comme vous et moi. Voilà ce qu'a trouvé M. Darwin pour expliquer le mystère de notre origine et confondre les dogmes catholiques. Comme on le pense bien, M. le docteur Constantin James a bonne envie de rire, et il ne s'en prive pas. Cependant il fait à M. Darwin l'honneur de le traiter comme un savant.

Il lui prouve sans peine que là où il sait, il ne tire de la science aucune preuve à l'appui de son système, et que là où il raisonne, presque toujours il déraisonne.

Quand M. Darwin quitte les voies tracées par Cuvier et les plus illustres naturalistes de notre temps, il rentre dans le domaine de l'hypothèse.

Par exemple, il déclare que « toutes les espèces vivantes ont » leurs ancêtres directs chez des espèces fossiles antérieures (p. 29). »

Or, aucun fait paléontologique ne vient étayer cette affirmation. On ne voit dans l'histoire écrite aux entrailles de la terre que des animaux restant continuellement ce qu'ils étaient au commencement, soit que l'espèce existe encore, soit qu'elle ait à jamais disparu de la face du monde. Aucun exemple d'évolution graduelle d'une espèce à l'autre, aucun exemple de transformation caractéristique n'est apporté par les sciences naturelles. La paléontologie, comme la zoologie et la botanique, ne prouvent qu'une chose, la fixité des espèces. Or, la fixité des espèces, c'est la mort du système évolutionniste.

En vérité, M. le docteur Constantin James a eu du courage

pour réfuter un tel système ; il a eu du courage surtout pour suivre Darwin pas à pas comme il le fait. M. le docteur James ne s'est pas contenté de réfuter victorieusement la théorie générale de Darwin sur l'origine de l'homme, il reprend une à une toutes les données que Darwin prétend faussement emprunter à la science ; il s'occupe de la conformation animale de l'homme aussi bien que de son intelligence ; rien n'y rappelle le singe. — Nous remercions M. le docteur James de nous le prouver avec tant de bon sens et de lucidité ; nous le remercions de nous relever à nos yeux, en nous montrant l'homme tel qu'il est sorti des mains du Créateur, l'homme tel que le conçoit la vraie science, l'homme qu'ont vu partout les géographes, les voyageurs, les naturalistes, avec Buffon, Cuvier, de Quatrefages, de Valroger, M. Dumas, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et tant d'autres savants illustres dont le témoignage s'élève comme une protestation solennelle en faveur de la foi catholique et du bon sens français.

L'auteur a d'ailleurs reçu les félicitations d'une voix plus auguste et plus autorisée que la nôtre.

« Un système, lui écrit le souverain Pontife [1], que repoussent à la fois l'histoire, la tradition de tous les peuples, la science exacte, l'observation des faits et jusqu'à la raison naturelle elle-même, n'aurait pas besoin de réfutation si l'éloignement de Dieu et le penchant au matérialisme, provenant de la corruption, ne cherchaient avidement un appui dans tout ce tissu de fables. Celles-ci, du reste, démenties de tous côtés par les arguments les plus simples, portent, de plus en plus, en elles la marque évidente de leur propre insanité.....

» Mais le malheur des temps, les artifices des pervers, le danger des simples, exigent que de semblables rêveries, tout absurdes qu'elles sont, comme elles se servent du masque de la science, soient réfutées par la science vraie. Aussi, de l'aveu de tous, par votre livre si opportun et si parfaitement approprié aux exigences de notre époque, avez-vous très-bien mérité de la religion et de vos frères..... ».

Le souverain Pontife présage ensuite à M. le docteur James

---

1. Bref à l'auteur, en date du 17 mai 1877. M. Constantin James a aussi été nommé commandeur de Saint-Sylvestre.

« un succès répondant pleinement au but *qu'il s'est* proposé et *qu'il a* si heureusement atteint ».

Ce succès, il le mérite et il l'aura. M. le docteur Constantin James est aussi lettré qu'érudit; il sait ses auteurs classiques et il les cite à-propos, non sans charme pour son discours. Son livre, bien que savant, est fait pour tout le monde et saura plaire à tout le monde. Que l'auteur encadre les petites divisions un peu multipliées de son ouvrage dans de grandes divisions nettes et tranchées, en même temps qu'enchaînées les unes aux autres, et il le rendra d'une lecture aussi facile qu'attrayante et salutaire.

M. Darwin ne sera certainement pas ébranlé; les enragés qui le prônent feront la sourde oreille; mais, c'est égal, son singe a reçu un fameux coup de massue, et, puisque M. Darwin saisit si bien « l'expression des émotions chez l'homme et les animaux [1] », il pourra nous en dire quelque chose.

VICTOR HUGUENOT.

99. **DE JURE PUBLICO** seu diplomatico ecclesiæ catholicæ tractationes documenta conventiones queis autonomia, libertas, divina missio apostolicæ. Romanæ sedis vindicatur ut vera duplicis potestatis concordia habeatur ecclesiasticæ et civilis; opus contra politicas nostri temporis delirantes concinnatum a Gaspare de Luise, piorum operariorum congregationis presbytero, supremæ congregationis qualificatore, academiarum religionis catholicæ et conceptionis romanarum socio.— Parisiis, F. Carolo Pedone, editore (1877). — in-8° de VII-623 pages.

Trop longtemps l'étude du droit public a été négligée en France et les erreurs les plus graves, les plus dangereuses ont pu s'implanter dans les meilleurs esprits. Combien ne rencontre-t-on pas de personnes aux intentions parfaitement droites et qui ne craignent pas de se prononcer contre la pratique du Saint-Siége en ce qui concerne les concordats conclus avec les différentes puissances civiles. Les préjugés contre les conventions arrêtées entre le souverain Pontife et les gouvernements, pour régler les rapports de l'Église et de l'État dans l'exercice extérieur du culte, remontent assez loin dans notre passé; ils ont été surtout avivés de nos jours par l'école de Lamennais. C'est de là que se sont répandus dans le public les tendances plus ou moins claires, plus ou moins avouées en faveur de la séparation de l'Église et de l'État, et les trop fameuses maximes: l'Église libre dans

1. Titre d'un ouvrage de Darwin qu'on réédite en France en ce moment.

l'État libre, ou, comme on s'exprime à l'heure présente : l'Église libre et l'État libre.

Le danger caché sous ces sortes d'axiomes n'est pas compris de tout le monde : il n'en fait que plus de ravages. Il était donc à désirer qu'un homme d'une doctrine solide établît les principes sur ce point et les mît dans une pleine évidence; c'est ce que vient de faire le R. P. Gaspard de Luise, de la congrégation des Pieux-Ouvriers, dans l'ouvrage dont nous avons transcrit le titre. Le nom de l'auteur, la position qu'il occupe à Rome, l'honneur qu'il a obtenu de dédier son livre à S. S. Pie IX, la lettre de Mgr Charles Nocella sont des titres suffisants pour recommander ce traité, où la religion et la politique sont unies, à la plus sérieuse attention de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Église et de la société civile.

Mais c'est par lui-même surtout que le traité *De jure publico seu diplomatico Ecclesiæ* se recommande. Après avoir donné une notion du droit public diplomatique en général, l'auteur expose le droit de l'Église sous ce rapport. Il parle des nonces et des légats, puis il montre que l'Église est une société nécessaire, par là même complète, surnaturelle et libre. Il cite les décrets des empereurs païens, Adrien et Valère-Maxime, qui lui ont reconnu ce caractère. Il établit ensuite le droit qu'a l'Église catholique de posséder des biens temporels dans toutes les contrées du monde,. il prouve que l'autorité civile n'a point le droit d'imposer une religion à ses sujets, et il réfute ce sophisme qu'un État ne peut exister dans un autre État. Tel est le sujet du premier livre.

Le second traite des relations de l'Église avec la société civile. On y trouve éclairées toutes les conditions normales de l'harmonie entre l'Église et l'État, tous les droits et tous les devoirs de la société fondée par Notre-Seigneur pour le salut des âmes et de la société voulue et établie par Dieu pour la vie temporelle. Il y a là une foule de notions propres à prouver le néant des prétendus principes gallicans. On y lit avec fruit la lettre de Pie VI aux évêques français réfugiés en Angleterre en 1793.

Le troisième, le quatrième et le cinquième livres, qui sont de beaucoup les plus étendus, se composent presque exclusivement de documents diplomatiques émanés du Saint-Siége. On y lit les admirables lettres et notes de Grégoire XVI et de Pie IX

Bernard. Il engage fortement les prêtres de paroisse à établir la méditation quotidienne dans leurs paroisses, et il donne un modèle d'une oraison faite en public (p. 175). Le dernier chapitre contient trente sujets de méditation pour les gens du monde. — Il invite les maîtres de l'enseignement, les pères de famille, à la pratique de l'oraison. « Si par impossible, s'écrie-» t-il, tous les hommes de la terre se mettaient à méditer, » les gouvernements démoliraient les prisons, briseraient les » échafauds, ne tarderaient pas d'abroger le code pénal ! Il n'y » aurait plus de crimes à châtier ; il n'y aurait plus qu'à pré-» parer des décorations à une multitude de hautes vertus » (pp. 210). »

E. TISSERAND.

108. LA PAPAUTÉ ; Les premiers empereurs chrétiens et les premiers conciles généraux, par M. Ed. DUMONT, 1 vol. in-8° de VI-463 pages ; — chez Lethielleux (1877).

M. Ed. Dumont est un historien et un critique sérieux qui a exercé une salutaire influence sur notre époque par son enseignement et plus encore par ses écrits. Nous connaissons des professeurs et des écrivains d'un grand mérite qui se font gloire de l'avoir eu pour maître. Lorsque ses infirmités l'eurent contraint à quitter l'enseignement, il n'en continua pas moins à travailler sans cesse, et ce fut toujours pour défendre la cause de la vérité et de la justice. Il enrichit souvent de ses recherches et discussions historiques l'*Université catholique*, les *Annales de philosophie chrétienne*, l'*Ami de la religion*, l'*Univers*, le *Monde* et quelques autres publications périodiques qui militent sous la même bannière.

Ces dissertations, dont plusieurs ont un grand mérite, et qui sont toutes remarquables, demeureraient perdues dans ces journaux ou ces revues, si les soins pieux de quelques disciples ne nous les rendaient avec une vie nouvelle sous la forme de volumes in-8°, faciles à consulter. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui sera donc suivi, il faut l'espérer, de plusieurs autres. Tel qu'il est, il forme un ensemble complet dont le sujet est facile à comprendre par le titre seul. Et ce titre dit assez l'intérêt qu'il doit inspirer à tous les enfants de l'Église, nous dirons même à tous ceux qui recherchent la vérité dans l'histoire.

En effet, aujourd'hui encore, il reste une quantité étonnante de

problèmes à résoudre dans l'histoire de l'Église, comme dans toutes les histoires. Il en est beaucoup qui intéressent plus ou moins directement tout ce que les catholiques aiment et vénèrent. Ce sont ceux-là que M. Éd. Dumont a cherché à résoudre et auxquels il s'est attaché avec un dévouement filial. Il ne craint pas de contredire les récits tout faits qui se répètent depuis des siècles et pour lesquels on peut invoquer même les noms les plus respectables et les plus imposants.

Ainsi, en étudiant la question de la donation au Saint-Siége, il prouve que les plus anciens auteurs qui en parlent sont trois évêques français, et que les papes n'y ont fait allusion que beaucoup plus tard. Les pages dans lesquelles il défend la tradition de l'Église romaine touchant le baptême de Constantin sont assurément des plus remarquables, et il est bien difficile, après cette discussion aussi lumineuse que solide, de ne pas admettre que ce prince a reçu le sacrement de la régénération à Rome même, de la main de saint Sylvestre.

Mais le premier des empereurs chrétiens a été peint par presque tous les historiens sous les couleurs les plus noires, et les cruautés les plus odieuses lui sont imputées dans les écrits même contemporains. M. Dumont ne nie pas les faits, mais il prouve que ces faits sont antérieurs à l'époque à laquelle Constantin connut et embrassa la vraie religion.

Dans une exposition des faits qui ont amené l'établissement de la puissance temporelle du Saint-Siége, le savant professeur a l'occasion de montrer l'action providentielle qui a conduit elle-même les évènements pour les amener à cette fin. Chemin faisant, il a soin de venger la mémoire de plusieurs souverains Pontifes et spécialement de saint Grégoire-le-Grand, l'un des esprits les plus élevés et des cœurs les plus généreux dont l'humanité puisse se glorifier. C'est surtout contre Gibbon et Saint-Marc que le champion de l'Église défend les souverains Pontifes (p. 136, 137, 270, 322 et *passim*); mais des écrivains plus modernes, comme Dollinger (p. 11), MM. Guizot (p. 43, 82, 123, 127), Tocqueville (p. 155), de Broglie (p. 17, 36, 48), et autres sont réfutés avec non moins de vigueur lorsque l'occasion s'en présente.

L'auteur a dû examiner les faits relatifs aux papes Liberius et Honorius. Il présente des considérations propres à faire impres-

sion sur les esprits les plus prévenus ; toutefois, nous croyons que les moyens allégués pour la défense du dernier ne sont pas les meilleurs, et nous préférons, comme plus concluante, la dissertation du R. P. Colombier, publiée dans les *Études religieuses et historiques* des RR. PP. de la Compagnie de Jésus.

Pour conclure en peu de mots et exprimer toute notre pensée sur ce livre, nous dirons que sa lecture peut être extrêmement utile à tout le monde, mais surtout aux jeunes esprits, pour leur apprendre à soumettre à un contrôle équitable et modéré les récits des historiens, en remontant toujours aux sources primitives et en rapprochant les uns des autres même les écrits des contemporains. DOM PAUL PIOLIN.

109. LE PARDON DU MOINE, par M. RAOUL DE NAVERY. — 1 volume in-12 ; — Paris, chez Blériot ; — prix : 3 fr.

Les lecteurs de la *Revue* ignorent peut-être que *Raoul de Navery* est une femme. Il n'est pas sans charme de le savoir en lisant ce petit roman conduit d'une manière si intéressante et exprimant des idées et des sentiments si nobles et si élevés.

Nous disons *roman*, bien que l'auteur émette la prétention de nous donner une histoire. Appelons-le *roman historique*, si vous voulez, mais non *Vie dramatique d'Alonzo Cano*, comme le dit l'auteur dans la dédicace de son livre.

Mais, à part cette petite rectification qu'il nous paraît nécessaire de faire, rien d'attachant comme le *Pardon du Moine*.

Voici la trame du roman : Alonso Cano est un peintre espagnol distingué, dont les œuvres font encore aujourd'hui notre admiration. C'est à Madrid que l'action commence. L'auteur nous montre d'abord l'*atelier du maître* rempli de chefs-d'œuvre, fréquenté par de nombreux élèves, visité par le roi lui-même, ce qui était la plus insigne faveur à cette époque, et ce qui annonçait aussi pour le *maître* l'aurore de la fortune et de la gloire.

Or, parmi ces élèves se trouvait un certain *Lello Lelli*, italien de naissance et de caractère, esprit médiocre et jaloux, et universellement détesté de ses camarades. Il se prend de querelle un jour, avec l'un de ses compagnons d'atelier; un duel s'ensuit; ils sont surpris les armes à la main, dans l'atelier, par le maître lui-même qui, malgré tous ses regrets, se voit forcé, à cause de la rigueur des lois sur le duel, de les renvoyer tous les deux.

Lello Lelli se venge en italien: il assassine la femme de son maître. Le malheur veut que, par suite de circonstances qu'il serait trop long de rapporter ici, on ne découvre pas le véritable auteur du crime et que des soupçons sérieux tombent sur le mari. Un juge inique, qui avait à venger sur l'artiste une injure personnelle, s'empare de lui et le fait conduire en prison. Mais si l'un des deux expulsés était un traitre et un assassin, l'autre, qui aimait passionnément son maître devait être le modèle le plus admirable du dévouement et de la fidélité. *Miguel* est un des beaux caractères de ce livre, jeune homme aux sentiments élevés, nobles, généreux, un véritable espagnol de cette époque, taillé sur le modèle des Diégue et des Rodrigue et capable comme eux de tous les dévouements et de tous les sacrifices. Il jure de délivrer son maître d'abord et ensuite de le venger. Nous voudrions pouvoir dire quelles ressources de génie et d'audace il déploie pour arriver à son but; comment, à l'aide de ses compagnons et de ses amis, il échange Alonzo contre un de ses élèves pendant qu'on le conduit en prison. Nous voudrions faire voir au lecteur la déconvenue et la colère du juge inique qui voyait ainsi disparaître sa proie. Tout cela est d'un intérêt palpitant (p. 118 et suiv.). Malheureusement les limites de cette notice ne nous permettent pas de nous étendre davantage, et d'ailleurs nous ne voulons pas enlever au lecteur le plaisir de lire lui-même.

Alonso est donc délivré. Mais que va-t-il devenir? Où se réfugier? Il fait sa prière (en ce temps-là les artistes étaient chrétiens), se recommande à Dieu ét s'en va droit devant lui sans savoir où il s'arrêtera, ne demandant qu'à trouver le repos, la solitude et l'oubli.

Il arrive dans les environs de Valence, loue une petite maison sur les bords de la mer, s'y installe et s'y dérobe comme il peut. Mais il ne tarde pas à se trahir lui-même; ses tableaux taisaient son nom, mais ils ne pouvaient cacher son génie.

Obligé de fuir de nouveau, il se réfugie dans un couvent de chartreux où, suivant l'usage chrétien de ce temps-là, il devenait l'hôte de Dieu, et où la justice humaine ne pouvait lui faire aucune violence. Les émotions de la fuite avaient été si grandes que le pauvre artiste en devint malade à la mort. Néanmoins, grâce aux soins des bons religieux, il guérit et n'a dès lors

de ces termes purement pratiques n'est pas toujours facile à un lecteur français. — Une table fort bien faite permet de trouver promptement les indications que l'on cherche dans ce livre. Nous estimons qu'il peut rendre les plus utiles services à tous les prêtres et particulièrement à ceux qui sont appelés au gouvernement des diocèses, à quelque titre que ce puisse être.

E. Pousset.

117. LE TESTAMENT DE PIERRE-LE-GRAND, ou la Clef de l'Avenir, par Mgr Gaume.— 1 volume in-12 de 144 pages, chez Gaume et Cie, éditeurs; — prix : 1 fr.

Mgr Gaume a beaucoup écrit. Dans le testament de Pierre-le-Grand ou la clef de l'avenir, nous retrouvons le souffle et l'enthousiasme de la jeunesse. C'est une brochure vive, alerte, pleine d'intérêt et d'actualité.

Pierre-le-Grand regarde le peuple Russe comme appelé, dans l'avenir, à la conquête de l'Europe, à la domination universelle. J'ai trouvé la Russie rivière, dit-il, je la laisse fleuve ; mes successeurs en feront une grande mer.

Prendre part, en toute occasion, aux affaires et démêlés quelconques de l'Europe, diviser la Pologne en y entretenant le trouble et des jalousies continuelles, prendre le plus qu'on pourra à la Suède ; approcher le plus possible de Constantinople et des Indes: — Et plus tard, avec deux flottes chargées de hordes asiatiques, s'avancer par la Méditerranée et l'Océan, inonder la France d'un côté, tandis que l'Allemagne le serait de l'autre? Telles sont les principales clauses testamentaires du fondateur de l'empire Moscovite. Plusieurs de ces clauses déjà sont des faits accomplis, seront elles remplies toutes? Enigme redoutable, du mot de laquelle dépendent les destinées futures de l'Europe.

Cette question a été le sujet de l'étude de profonds génies. « Une crainte surtout nous préoccupe, écrivait, il y a vingt-cinq ans, un grave et savant historien ; c'est que dans quarante ou cinquante ans la France ne devienne une province russe, gouvernée par quelque chef de Cosaques. » Comme on le voit par leur vie et par leurs écrits, c'était la grande préoccupation de Napoléon, du cardinal Consalvi, du comte d'Hauterive, trois hommes vraiment politiques! Les penseurs de l'Allemagne protestante craignent la même chose pour leur pays. On connaît

le mot célèbre de Napoléon : *Dans cinquante ans, l'Europe sera République ou Cosaque.* — Il aurait pu dire : dans 50 ans l'Europe occidentale sera d'abord République et ensuite Cosaque.

Cependant il faut l'avouer, le plan de Pierre Ier est bien gigantesque. N'est-ce pas un rêve?

Napoléon Ier avait aussi de vastes desseins, et ses desseins étaient servis par un génie puissant. A grands coups d'épée, taillant des royaumes dans l'Europe il les distribuait à ses frères et à ses compagnons d'armes et il s'écriait triomphant: l'avenir, l'avenir est à moi. — L'avenir était à Dieu.

La Russie tient-elle la clef de l'avenir? Mgr Gaume le croit, — le domaine de la politique nous étant interdit, nous ne pouvons émettre une opinion à ce sujet, ni apprécier les événements qui se déroulent, à l'heure actuelle, en Orient.

Alex. Villerais.

118. VIE DE M. HAMON, *curé de Saint-Sulpice,* par M. L. Branchereau, supérieur du Grand-Séminaire d'Orléans.— 1 volume in-12 de xiv-414 pages (1877), chez Vic, à Paris ; — prix : 3 fr. 50 c. (Avec un portrait photographié).

Des livres comme celui-ci reposent des amères et générales tristesses de notre temps. C'est une remarque toute à la gloire de Dieu, et qu'il est impossible de ne pas faire: en ces jours d'abaissement moral et de médiocrités bruyantes, de haines sociales et de cupidités effrénées, s'il se présente quelque part un noble caractère, si le dévouement surgit dans les proportions de l'héroïsme, on peut sans crainte affirmer qu'il y a là un catholique. M. Hamon fut l'un de ces hommes: modèle de dignité toujours, exemplaire parfait de la charité. Il ne fallait pas qu'une vie si pleine, si féconde pour le bien, manquât d'historien. M. l'abbé Branchereau, estimé déjà pour ses précédents écrits, dont les gens qui lisent ont su percer l'anonyme, l'a ainsi jugé. Fidèles et clergé le remercieront de son œuvre, digne d'une plume habile comme la sienne et digne de la piété sacerdotale.

M. l'abbé Hamon est un excellent modèle pour le jeune homme, pour l'étudiant, le séminariste, le prêtre, le professeur, le supérieur, le curé de paroisse, le prédicateur, le fondateur

A notre vénérable frère Louis-Édouard, évêque de Poitiers.

PIE IX, PAPE

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

En achevant la vingt-huitième année d'un épiscopat que Nous demandons à Dieu de faire durer longtemps encore pour le bien général, vous pouvez assurément, vénérable frère, vous réjouir du fruit de tant de travaux accomplis par vous, soit pour l'accroissement et la splendeur du culte divin, soit pour l'enseignement et la formation du clergé, soit pour l'affermissement de votre peuple dans la piété. « Appliqué à vous-même et à tout le trou- » peau », cherchant avec un soin empressé et jaloux tout ce qui intéresse le Christ et le salut des âmes, vous avez été, aux yeux de tous, un « ouvrier » sans reproche » et digne de tout éloge. Prêchant Jésus-Christ, « gardant » la science de Dieu », vous n'avez point été interrogé au sujet de la loi divine sans déclarer nettement « ce qui sépare le saint du profane », et vous n'avez nullement craint de « dénoncer au peuple ses crimes, et à la » maison d'Israël ses péchés ».

C'est ce qu'attestent clairement les discours, mandements, sermons, entretiens et allocutions recueillis dans les huit volumes dont vous avez bien voulu Nous faire hommage. Constamment appuyé sur l'autorité des saints livres et les écrits des saints Pères, non-seulement vous avez toujours enseigné la sainte doctrine ; mais, usant de votre génie et de l'éloquence aisée qui vous distingue, vous avez touché avec tant de finesse et de sûreté les points qu'il était jour par jour nécessaire ou opportun d'éclairer, que, pour juger sainement les questions et savoir y adapter sa conduite pratique, il suffisait de vous avoir entendu.

Nous avons donc reçu votre huitième volume avec le plus grand plaisir, d'autant que Nous y voyons jointe une table générale des matières contenues dans les tomes précédents. Avec ce secours, chacun pourra trouver, se rappeler, et, au besoin, s'approprier soit les commentaires si bien assortis dont vous avez illustré les divers textes des saintes Lettres ou des saints Pères, soit tant de pensées saillantes qui, comme de véritables perles, émaillent ici et là le vaste champ de vos écrits.

Certainement si « la parole de la vérité », traitée par vous avec tant d'art et de science, a été grandement utile à votre diocèse, elle ne peut pas faire moins de fruit parmi le peuple entier des chrétiens à qui elle est ainsi livrée par l'impression. C'est le vœu que Nous formons de tout Notre cœur, en y ajoutant comme gage de la faveur divine et en signe de Notre gratitude aussi bien que de Notre très-particulière bienveillance, la bénédiction apostolique, que Nous accordons avec un grand amour à vous, vénérable frère, à votre clergé et à tout votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 novembre 1877, en la trente-deuxième année de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

VENERABILI FRATRI LUDOVICO EDUARDO EPISCOP PICTAVIENSI

PIUS PP. IX

Venerabilis Frater, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Si vicesimum et octavum jam exegisti annum Episcopatus, quem diu adhuc in commune bonum protahi rogamus, Venerabilis Frater, fructu profecto lætari potes laborum tuorum, sive in incremento et splendore divini cultus, sive in eruditiono cleri, sive in pietate populi. Attendens enim tibi et universo gregi, et ea sedulo quærens quæ Christi sunt et salutis animarum, omnibus te præbuisti probabilem et inconfusibilem operarium ; et Jesum Christum prædicans scientiamque Dei custodiens, quoties ex ore tuo lex requirebatur nitide docuisti quid sit inter sanctum et pollutum, et minime veritus es annuntiare populo scelera sua, et peccata sua domui Israel.

Testantur id sane conciones, mandata, sermones, colloquia, orationes octo jam voluminibus collecta, quæ Nobis offerre voluisti ; ubi sacrarum Litterarum auctoritate sanctorumque Patrum documentis constanter fretus, non modo sanam semper tradidisti doctrinam, sed usus ingenio et facili, qua præstas, eloquentia, prudenter ita tetigisti quæ diei necessitas aut opportunitas postulare videbatur, ut rectum de rebus judicium inderetur audientibus, et justa agendi norma floret explorata.

Octavum itaque tuorum operum volumen libentissime excepimus ; et eo libentius quod in licem præcedentium omnium ipsi adjectum viderimus. Per illum enim unicuique jam licebit invenire, revocare in mentem, ac in proprium usum traducere, vel concinna commentaria tua in varia sacrarum Litterarum loca aut in scripta Patrum, vel crebros sententiarum lapillos hic illic in sermone delitescentes.

Profecto si verbum veritatis adeo scite a te tractatum magno fuit emolumento diœcesi tuæ, nequibit eodem exitu carere, cum typis vulgatum omnibus exhibetur. Ita Nos tibi toto corde adprecamur, dum divini favoris auspicem et grati animi Nostri præcipuæque bene volentiæ pignus. Apostolicam Benedictionem tibi, Venerabilis Frater, universoque clero et populo tuo peramanter impertimus. Datum Romæ apud S. Petrum, 12 Novembris 1877, Pontificatus Nostri anno tricesimo secundo

PIUS PP. IX.

LE SYLLABUS, base de l'union catholique, 1 v. in-12, chez Bray et Retaux, rue Bonaparte, 82, à Paris. — Prix : 3 francs. — Voici la traduction d'une lettre que le souverain Pontife a fait écrire au R. P. Petitalot, mariste, à propos de son ouvrage sur le *Syllabus* :

A l'illustre et Révérend Père Jean-Baptiste Petitalot, de la congrégation des maristes, à Paris, rue de Vaugirard, 104.

« Illustre et Révérend Père,

» Notre très Saint-Père a reçu avec grand plaisir le commentaire que vous venez de publier, et que vous avez eu raison d'intituler ; *le Syllabus, base de l'union catholique.* En effet, l'unité catholique ne saurait durer, à moins que tous les fidèles ne pensent de même, ne parlent de même, et ne s'établissent dans la solidité des mêmes idées et des même sentiments ; but qu'il est impossible d'atteindre si tous, soumis et dociles au même magistère infaillible, ne s'éloignent avec soin des erreurs opposées à la saine doctrine. D'autre part, le *Syllabus*, qui est l'énonciation sommaire et la condamnation des erreurs modernes dans lesquelles se cache le venin de toutes les anciennes, est un moyen très-apte et très-efficace pour préserver les esprits de la contagion de ces erreurs et les attacher plus étroitement à la

vérité. Aussi le Saint-Père a-t-il jugé que vous ne vous trompiez pas en appelant le *Syllabus* la *base* de l'union catholique.

» Et parce que ce résumé des opinions fausses et perverses est un suje qu'il importe beaucoup d'exposer, d'expliquer, de mettre à la portée de tous le Saint-Père, apprenant que vous aviez entrepris cette œuvre, s'en est réjoui et vous en félicite. C'est pourquoi, bien que les soins de sa charge ne lui aient pas encore permis de lire votre volume, il a reçu avec reconnaissance et loué votre dessein. Il m'a ordonné de vous l'annoncer et de vous dire qu'il avait eu pour spécialement agréable cette humble disposition d'âme, selon laquelle vous déclarez rejeter de tout cœur ce qui vous aurait échappé, dans vos explications, de peu conforme à l'esprit de cette chaire de vérité, dont vous prenez la doctrine pour unique règle de votre croyance, de vos paroles et de vos enseignements.

Présageant donc à votre ouvrage le fruit que vous en attendez, Sa Sainteté vous accorde avec amour, comme augure de la faveur divine et gage de sa paternelle bienveillance, sa bénédiction apostolique.

» Heureux moi-même de vous envoyer ces bonnes nouvelles, j'y joins l'expression de mon respect et de ma haute estime ; et, priant Dieu de vous combler de ses grâces les plus salutaires, je suis, illustre et révérend père, votre très-dévoué serviteur.

» François Mercurelli,
» secrétaire du Saint-Père pour les brefs
aux princes.

» Rome, le 3 septembre 1877. »

Échos des Académies.

Le 25 octobre a eu lieu la séance publique annuelle des cinq Académies, présidée par M. Caro, directeur de l'Académie française. Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant :

1° Discours du président actuel des cinq Académies de l'Institut, proclamation du prix biennal. — Rapport sur le concours de 1877, pour le prix fondé par M. de Volnay, et proclamation du prix.

2° *La richesse et le christianisme dans l'âge des persécutions*, par M. Edm. Le Blant, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

3° *De l'influence prétendue de la lune sur le temps*, par M. Faye, de l'Académie des sciences.

4° *Les portraits de la Fornarina par Raphaël*, par M. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts.

5° *Le quatrième centenaire de l'université d'Upsal*, par M. Geoffroy, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Un des propriétaires, gérant :
COURAT.

---

120. ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE, pour l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, par M. l'abbé V. Ancessi. — 1 volume grand in-8°, contenant 20 cartes géographiques en chromo de 3 à 6 couleurs; 10 planches archéologiques teintées, avec textes et index; — Paris, Lethielleux (1877); — prix : 12 fr. — Partie géographique seule : 7 fr. 50.

Cet atlas est le complément du grand commentaire de la Bible entrepris par l'éditeur Lethielleux et si heureusement commencé par M. l'abbé Drach. Nous ne connaissons pas d'ouvrage publié en France qui donne une idée plus exacte, soit de la topographie sacrée, soit des coutumes, vêtements, édifices et travaux des anciens peuples de l'Orient.

Les vingt cartes sont remarquables par la netteté de la gravure. Elles embrassent toute l'Histoire Sainte, depuis la création jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Citons les plus remarquables. L'une d'elles nous donne le plan de l'isthme de Suez au temps de Moïse et en notre temps (carte V). Une autre dessine le Sinaï et le voyage à travers le désert (carte VI). Voici les ruines de Babylone, la cité royale de Babylone, les ruines de Ninive, les environs de Ninive, les ruines d'Ur, les ruines de Nimroud (carte XII). La carte XIV vous apprendra quel était le mouvement commercial de l'ancien monde; vous trouverez plus loin les plans de Jérusalem, au temps de Jésus-Christ et de nos jours (carte XVII), les environs de la Ville Sainte (carte XVIII), les voyages de Saint-Paul (carte XIX), la carte générale de la Palestine contemporaine.

L'index géographique comprend tous les noms de lieux mentionnés dans la Bible, avec renvoi au premier passage où il est parlé de ce lieu. M. Ancessi a eu soin de donner le nom moderne de tous les endroits qui ont pu être déterminés par les savants : une notice très-courte dit ce qu'il importe de connaître sur la ville, la montagne, le fleuve, la contrée, le peuple dont il est question.

Avez-vous jamais visité un musée d'antiquité avec quelque savant qui vous expliquait les usages et vous racontait l'histoire de toutes les richesses cachées derrière les vitrines, de toutes les statues, de tous les plans de monuments, des vases, des vêtements? N'est-il pas vrai qu'un univers inconnu se révélait à

» Austère dans ses mœurs, sobre dans sa nourriture, dur à
» lui-même et compatissant pour autrui, d'une humeur douce
» et joviale, Louis IX fut un grand saint; il fut aussi un grand
» roi. Sa piété, loin de lui enlever aucune des qualités que l'on
» exige des princes, fut la base et l'appui de toutes ses autres
» vertus. C'est par piété qu'il fut bon et juste, qu'il étudia et
» remplit avec une scrupuleuse exactitude son office de roi;
» c'est par un pieux détachement des choses de la terre qu'il fut
» brave sur le champ de bataille, doux dans la victoire, résigné
» dans le malheur. Son originalité et sa vraie grandeur, c'est
» d'avoir fait de la royauté un sacerdoce avec ses sévères pres-
» criptions, sans autre joie que celle du devoir accompli, d'avoir
» allié des choses qui semblaient inconciliables, l'austérité de la
» morale chrétienne avec la toute-puissance, la plus pure hon-
» nêteté avec la politique, et enfin d'avoir par ses actes et son
» exemple assis sur le droit une société qui reposait sur la force
» (p. 144). »

Nous devons cependant reprocher à l'auteur de s'être montré trop complaisant pour cette hypocrite révolution de 1830, qui devait nous amener où nous sommes aujourd'hui. Il n'a pas assez vu que le libéralisme de cette époque n'était au fond que le vieux jacobinisme masqué. Selon M. Choublier, Charles X n'était pas de son temps; ce reproche banal nous surprend sous sa plume, ordinairement plus dégagée du préjugé. Le tort de Charles X n'est pas d'avoir résisté au courant de son époque, nous le voyons assez aujourd'hui, mais de l'avoir fait trop mollement. Si l'armée de Paris avait été de cinquante mille hommes au lieu de sept mille, aux journées de juillet, notre histoire contemporaine prenait un autre cours. Il en a été autrement pour notre malheur. J.-B. Jeannin.

123. **DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES**, contenant le résumé de tout ce qu'il est essentiel de connaître sur les origines chrétiennes jusqu'au moyen-âge exclusivement; 1° *Étude des mœurs et coutumes des premiers chrétiens;* 2° *Étude de monuments figurés;* 3° *Vêtements et meubles*, par l'abbé Martigny, chanoine de Belley, etc. — Nouvelle édition revue, modifiée, considérablement augmentée et enrichie de 675 gravures dans le texte. — 1 volume in-4° de xxxv-830 pages à deux colonnes (1877), chez Hachette et Cie.

Beaucoup de dictionnaires, à notre époque, sont des répertoires,

des véhicules du mensonge et de l'erreur. C'est pourquoi nous saluons avec respect, nous honorons les hommes érudits, infatigables et courageux qui, sans trêve, luttent contre l'esprit du mal et battent en brèche l'erreur et la fausse science.

Il y a douze ans, un de nos savants archéologues modernes, J.-J. Bourassé, rendait compte de la première édition du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, de l'abbé Martigny. (*Bibliographie catholique*, tome 33, pages 286-288). « C'est pour un public nombreux, disait-il, qu'a travaillé M. l'abbé Martigny. Les renseignements qu'il donne sont toujours puisés dans les auteurs les mieux accrédités. Dans les voies scientifiques qu'il a explorées, on peut marcher à sa suite avec confiance. » Puis le critique vantait la clarté parfaite dans l'exposition, l'élégance et la concision du style, la science solide de l'auteur, son respect inébranlable pour les décisions et les traditions de l'Église.

Il y a douze ans, M. Martigny pouvait dire avec un légitime orgueil : J'ai travaillé pour les siècles à venir ; mon œuvre est complète, — *exegi monumentum.* — Mais le modeste et courageux savant n'a pas voulu se reposer. Ne cessant d'interroger lui-même les livres et les monuments, et, comme il le dit dans sa préface, faisant « pour ses chères études » de fréquents appels aux lumières et au bon vouloir des maîtres de la science, dont les encouragements et les conseils ne lui ont jamais fait défaut ; se tenant ainsi au courant des récentes découvertes, il a voulu les mettre à profit, les étendre, les éclaircir par son travail personnel. Les savants qu'il a consultés s'appellent de Rossi, connu par ses nombreux et intéressants travaux sur les catacombes ; Edmond Le Blant, auteur des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule ;* le baron de Witte, de l'Institut ; Fr. Lenormant, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale ; Héron de Villefosse, conservateur-adjoint au musée du Louvre ; le marquis Melchior de Voguë, dont les travaux sur les églises de la Terre-Sainte et sur les édifices religieux et civils de la Syrie centrale sont admirés de tous ; les professeurs Delvigne, à Malines, et Kraus, à Bonn, etc.

Le but de l'auteur, en étudiant les antiquités, était de donner à la théologie un supplément de démonstrations en faveur des dogmes catholiques. Il savait que l'archéologie, comme source de tradition, a cet avantage de présenter des témoignages maté-

riels et en quelque sorte vivants, de fournir des documents irrécusables, et il a interrogé tous ces témoins de marbre, de bronze ou de bois, etc., avec une conscience sévère, un zèle scrupuleux, de manière à déconcerter tous les faux-fuyants et les subtilités de l'incrédulité.

Le monument déjà reposait sur de larges et fortes assises, l'auteur en a fait une inspection sérieuse ; il a travaillé à son embellissement, apportant chaque jour quelques matériaux choisis, pour l'élever et l'agrandir, et, chaque jour, donnant sans relâche quelques coups de ciseau pour le perfectionner.

Il est donc inutile maintenant de dire que le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* a subi de nombreuses retouches, et que la seconde édition, plus développée en plusieurs points que la première, augmentée d'un bon nombre de sujets nouveaux, répond tout à fait à l'état de la science. « Ces articles donneront un grand prix à la nouvelle édition de votre excellent ouvrage, dit Mgr Marchal, évêque du Belley, dans son approbation. Il n'en est aucun, en effet, qui ne mérite la place qu'il va occuper dans cette galerie où les *antiquités chrétiennes*, après avoir été recueillies avec une érudition à laquelle rien n'échappe, et classées avec un ordre et une méthode qui font pénétrer partout la lumière, sont discutées, appréciées et interprétées avec une si grande sûreté de critique, un goût si fin et une si pleine intelligence des choses religieuses. » Ajoutons que dans une si grande variété de matières, il n'y a presque pas un détail d'omis. Beaucoup d'articles sont d'excellents petits traités puisés aux meilleures sources, ou tirés du riche fond d'érudition de l'auteur.

Nous citerons les suivants : *Actes des martyrs*, *Archéologie*, *Autel*, *Basiliques*, *Calendrier*, *Clergé*, *Croix*, *Diptyques*, *Églises*, *Épigraphie*, *Images*, *Liturgie*, *Martyrologes*, *Messe*, *Nécrologes*, *Numismatique*, *Office divin*, *Pâques*, *Paroisse*, *Patrologie*, *Reliques*, *Culte des saints*, *Sépulture symbolique*, *Vases sacrés*, *Vêtements ecclésiastiques*, etc.

Nous signalons surtout l'article *Catacombes*, lequel, dans un cadre nécessairement restreint, forme une monographie substantielle et fort exacte où toutes les questions relatives aux anciens cimetières de la primitive Église sont très-suffisamment élucidées et expliquées. Il est certain que la lecture de ce travail ne peut remplacer l'étude des trois volumes in-4° de la *Roma sotterranea*

de M. de Rossi, mais il suffit amplement à la curiosité du plus grand nombre et peut servir d'utile *memento* aux érudits.

Un trait essentiel de ce tableau : l'histoire de sainte Cécile, de la découverte de sa crypte, des translations successives de ses reliques, histoire qui se lie étroitement à celle du cimetière Calliste, est l'objet d'un article spécial du plus haut intérêt.

« Tout est vivant, tout parle, tout enseigne dans l'Église, dit excellemment Mgr l'évêque de Belley en recommandant l'ouvrage, ses édifices, ses vases sacrés, tout correspond aux mystères qu'elle vénère, aux vertus qu'elle prêche, aux lois qu'elle observe, aux souvenirs qui lui rendent le passé cher et sacré, et aux espérances qui lui font supporter les douleurs du présent dans l'attente des joies de l'avenir. »

Aucun livre mieux que celui-là, pour reprendre encore une parole de Mgr Marchal, ne met en pleine lumière ce rapport entre les mystères et les vérités de la religion d'une part, et de l'autre leurs manifestations sensibles dans le culte extérieur et la liturgie. Il permet à tous les chrétiens de retirer l'enseignement de la symbolique et de la liturgie par l'intelligence qu'il en donne. Aussi ce dictionnaire, si précieux pour l'étude, est-il en même temps très-propre à compléter la piété, à accroître la foi, à rattacher davantage les fidèles à la vénérable antiquité.

Nous sommes donc loin aujourd'hui du temps où l'illustre Champollion-Figeac, écrivant à l'abbé Greppo pour l'encourager dans ses recherches, se plaignait que les matières qui touchent aux origines chrétiennes, c'est-à-dire aux sources mêmes de la civilisation moderne, fussent exclues en France des travaux de l'érudition et presque absolument négligées ou oubliées. — M. Martigny a marché sur les traces du docte abbé Greppo dont il « s'honore grandement d'être le disciple », et tous deux ont donné une vive impulsion à ces études, qui désormais ont pris dans les préoccupations du monde savant et des lecteurs sérieux une place considérable.

Au monde savant comme aux lecteurs sérieux, M. l'abbé Martigny a rendu un immense service. L'utilité et les avantages du dictionnaire sont compris de tous. — Un dictionnaire bien fait ne vaut pas sans doute une bibliothèque, mais souvent il en tient lieu et il économise des heures de travail.

Au surplus, M. Martigny donne la liste des nombreux

ouvrages et auteurs étudiés, consultés, ce qui permet de compléter les recherches pour certaines questions spéciales et de prolonger l'étude au-delà de ce que contient le dictionnaire.

Deux améliorations notables se trouvent dans la nouvelle édition : 1° Addition de quatre cents nouvelles gravures, ce qui porte à près de sept cents le nombre des spécimens gravés, si précieux et si nécessaires à la bonne intelligence du texte. — Toutes ces gravures sont dues à l'habile crayon de M. le commandant Seriziat. 2° Index analytique qui donne la facilité de se renseigner d'un coup d'œil sur ce qui peut intéresser dans chacun des articles de l'ouvrage.

En résumé, l'œuvre de l'abbé Martigny n'est pas seulement un monument magnifique élevé à la religion et à la science ; c'est encore une mine inépuisable de renseignements pour le prêtre, pour tout chrétien, pour le savant, le peintre et l'artiste, c'est un rempart de la foi contre l'erreur. ALEX. VILLERAIS.

124. **DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA FRANCE**, contenant **pour l'Histoire civile, politique et littéraire** : la biographie; la chronologie ; les traités de paix et d'alliance ; les assemblées politiques ; la législation ancienne ; les parlements ; les tribunaux ; les coutumes ; les droits et usages féodaux ; les charges, offices, corporations, etc.; les institutions et établissements artistiques, littéraires, politiques et scientifiques ; la liste des académiciens. **Pour l'Histoire militaire** : les guerres ; les expéditions ; les batailles ; les siéges et les prises de villes ; les armes ; les ordres de chevalerie ; les institutions et les établissements militaires, etc. **Pour l'Histoire religieuse** : les conciles ; les institutions, les fêtes et les établissements religieux ; la législation ; les usages et les dignités ecclésiastiques ; les ordres monastiques ; les sectes ; les archevêchés et évêchés ; les abbayes, les saints, etc. **Pour la Géographie historique** : les divisions territoriales et administratives de la Gaule et de la France ; les noms latins des peuples, villes, rivières, etc.; les provinces ; les grands fiefs ; les principautés ; les duchés, marquisats, comtés, vicomtés, baronnies, seigneuries, etc.; les départements anciens et nouveaux ; les colonies ; des notices sur les principales villes, etc.. etc., par LUDOVIC LALANNE. — Deuxième édition. — Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79 (1877). — 1 volume grand in-8°, de III-1867 pages à deux colonnes ; — prix : 20 francs.

Il était nécessaire de transcrire tout ce long titre afin de donner une idée complète des matières comprises dans ce volume, d'un format commode et d'un usage fréquent pour aider la mémoire même la plus heureuse. Qui de nous, en effet, peut se vanter

d'avoir toujours présents à l'esprit les noms propres, les dates et mille et mille circonstances des événements que rappellent les pages de notre histoire nationale ? Il est donc très-utile pour tout le monde de pouvoir trouver dans un seul volume des renseignements qu'il faudrait souvent chercher dans une bibliothèque entière.

On peut même ajouter que ce titre ne dit rien de trop et que l'on rencontre, dans ce volume, une foule de renseignements pour lesquels on n'aurait pas toujours songé à l'ouvrir. Mais en pareille matière, il faut moins considérer la *quantité* que la *qualité* des renseignements : un livre d'érudition n'est bon que s'il est exact de tout point : le livre de M. Ludovic Lalanne offre-t-il ce caractère ? Nous pouvons répondre affirmativement pour l'immense majorité des cas, et il semble que c'est tout ce que l'on peut désirer dans un ouvrage de ce genre.

Tous ceux pourtant qui se sont occupés d'études théologiques, canoniques, liturgiques ou d'histoire ecclésiastique, ne tarderont pas à constater que les sujets qui se rapportent à ces branches des connaissances humaines sont restés un peu étrangers au savant auteur du *Dictionnaire de l'histoire de France*. Il est vraiment à regretter que M. Lalanne ne se soit pas adressé à quelque ecclésiastique studieux qui lui aurait indiqué facilement un bon nombre d'erreurs ou d'omissions. Il serait trop long d'en faire ici le relevé, mais, d'un autre côté, nous devons appuyer notre remarque de quelques exemples. On ne peut pas dire qu'un *homme se fit prêtre* (p. 1830, verbo *Bautain*) ; cette expression prise à la rigueur supposerait une erreur profonde, et elle n'est d'aucune langue. Une doctrine fausse se trouve insinuée au mot *divorce* (p. 654), et les faits mis à la charge de Charlemagne sont loin d'être constatés. L'article consacré à Gautier de Coinsy (p. 550) supposerait une pensée impie, si l'on prenait les termes dans leur propre sens. Le mot *concordat* (p. 570) renferme une négation d'un pouvoir qui appartient essentiellement au Saint-Siége. La notice sur les cordeliers (p. 587) est entièrement à refaire : ces religieux forment l'un des rameaux nombreux de la grande famille des frères mineurs, et c'est par une confusion évidente avec les carmes que l'auteur dit qu'ils « furent amenés de Palestine à Paris par Saint-Louis ». Une autre confusion se rencontre au mot *Cîteaux*

inspiré à ses lecteurs de tout âge plus de confiance et de sympathie.

Nous ne croyons donc pas pouvoir mieux terminer qu'en pressant M. Jules Girard de continuer ses patientes et laborieuses investigations : la science devra à son double appareil de précieuses découvertes. Qu'il comble les deux lacunes signalées, et nous serons heureux, en recommandant ses ouvrages, de rendre justice à ses travaux et d'applaudir à ses succès.

L'abbé J. PICAUDÉ,
Professeur d'histoire naturelle.

134. **LES TROIS GRANDS PROPHÈTES : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel.** — *Analyses et commentaires avec traduction de l'hébreu en français des parties principales,* par M. LE HIR, ancien professeur d'écriture sainte et d'hébreu au séminaire de Saint-Sulpice, publiés par M. GRANDVAUX, directeur au même séminaire. — 1 volume in-12 de XXVI-403 pages (1877), chez Poussielgue.

Ceux qui ont eu, comme nous, le bonheur d'entendre les leçons du savant M. Le Hir, n'ont point oublié cette parole vive, érudite, toujours pure et correcte, et qui empruntait quelquefois aux littératures de l'Orient leurs plus poétiques images. Il était à regretter que l'éminent professeur, mort jeune encore et dans toute la force de son talent, n'eût laissé d'autres œuvres que les quelques articles qu'il publia, durant les dernières années de sa vie, dans les *Études* des Pères jésuites. Un des amis de M. Le Hir, M. l'abbé Grandvaux, a voulu recueillir tout ce qui restait des admirables travaux de l'orientaliste. Il a d'abord réuni les les articles épars ; il a ensuite publié quelques manuscrits, complétés par les notes que les élèves de Saint-Sulpice avaient prises au cours d'écriture sainte de M. Le Hir. Aujourd'hui nous avons, après les psaumes, les trois grands prophètes Isaïe, Jérémie et Ézéchiel.

M. Grandvaux fait précéder l'œuvre de son ami d'une préface doctrinale, dans laquelle il donne l'enseignement de la théologie sur le surnaturel, le miracle et la prophétie. Il réfute ensuite les théories émises par M. Réville dans la *Revue des deux Mondes* au sujet des « *Trois périodes du prophétisme en Israël.* » C'est pour répondre à l'écrivain rationaliste que M. Le Hir composa son travail sur les Prophètes d'Israël et s'appliqua à les interpréter. La partie principale du livre est

celle qui est consacrée à Isaïe (pages 17-227). Il y a des analyses et des commentaires de presque tous les chapitres. On remarquera une dissertation claire et savante sur le verset célèbre : *Voici qu'une Vierge enfantera.* La plupart des XXXI premiers chapitres sont ensuite traduits. Si le commentaire et l'analyse sont quelquefois une œuvre seulement ébauchée, on peut dire que la traduction est le travail où brille davantage le talent si remarqué de M. Le Hir. L'étude sur Jérémie est plus courte, mais il semble qu'elle a été faite encore avec plus de soin et plus d'amour. L'humble prêtre, que nous avons connu et vénéré, avait une préférence intime pour le chantre des malheurs d'Israël. Il raconte la vie de Jérémie, il ne parcourt plus les écrits du prophète, en suivant seulement l'ordre des chapitres : il y cherche les instructions principales, il en fait admirer les plus beaux morceaux ; il montre dans Jérémie le modèle des prêtres et enfin il donne une exquise traduction de lamentations.

Le travail sur les prophéties d'Ezéchiel est moins complet que l'étude sur Isaïe. Deux chapitres seulement ont été traduits, il y a des analyses et explications sur vingt autres chapitres environ. Mais M. Le Hir se plaisait surtout à s'appesantir sur les difficultés, et nous nous rappelons qu'à notre grand étonnement il passait quelquefois des mois à commenter un verset et glissait rapidement sur des chapitres entiers. Aussi il a écrit une fort longue étude sur le temple mystérieux d'Ézéchiel ; il le décrit ; il en donne les mesures ; il expose le sens de la vision.

Nous répétons que ce livre n'est pas une œuvre achevée, mais plutôt une sorte d'ébauche où l'on admire çà et là quelques parties terminées, mais où partout l'on reconnaît la main d'un maître. E. Pousset.

135. GRANDES QUESTIONS DU JOUR, DE LA VEILLE ET DU LENDEMAIN, par M. le marquis de Ségur. — 1 volume in-12 de xix-340 pages (1877), chez Tolra.

A une époque où l'*actualité* se pose comme la mesure de tout, en littérature comme en matière de modes, en politique comme en médecine, le titre de ce livre ne saurait passer inaperçu, quand il ne serait pas signé d'un nom aussi sympathique et aussi autorisé que celui de M. le marquis de Ségur. Mais si des titres analogues sont trop souvent donnés au hasard, dans l'uni-

— Une visite au prophète Brigham Young, par M. le baron Arnold de Woelmont. — Quelques pages de l'histoire de la Prusse contemporaine : l'ère des conflits. — Mélanges. — Les « Obstructionnists » au parlement anglais. — Le Libéralisme, par S. E. le cardina Dechamps.

Revue de l'art chrétien.

Juillet-Septembre. — Linas (Ch. de) : Les Origines de l'orfévrerie cloisonnée (15e art.) — Davin (l'abbé V.) : La *Cappella greca* du cimetière de Priscille (6e art.). — Barbier de Montault (Mgr) : Deux sceaux mystiques. — Corblet (J.) : Des lieux consacrés à l'administration du Baptême (2e art.). — Cavrois : Le Refuge d'Étrun et la Manufacture de porcelaines d'Arras (dern. art.). — Pothier (le R. P. Dom) : A propos du Missel de Saint-Vougay. — Aniviti : Les fleurs dans leur rapport avec le culte catholique. — Corblet (J.) : Travaux des Sociétés savantes. — Bibliographie. — Index bibliographique. — Chronique. — 28 planches et bois.

Revue des sciences ecclésiastiques.

Novembre. — Matière et forme, par M. l'abbé A. Dupont. — Les moines d'Occident (5e art.), par Mgr Jude de Kernaëret. — Liturgie, par M. l'abbé P. R. — Cas de conscience, par M. l'abbé Craisson. — Question canonique par le même. — Correspondance, par M. l'abbé P. R. — Inauguration de l'enseignement théologique à l'Université de Lille. — Bibliographie.

Revue du monde catholique.

25 novembre. — Eugène Loudun : Sciences modernes. — E. Cartier : L'art chrétien. — Lettres d'un solitaire. — L'abbé Rambouillet : Le catholicisme, le protestantisme et la civilisation *(fin)*. — Comte de St-Jean : Michel Marion. — Nouvelle. — L'abbé M. Demimuid : Cours de littérature française. — Fénelon et le duc de Bourgogne. — L'abbé Paul Terris : Essai historique et littéraire sur les noëls. — Charles de Beaulieu : Beaux-Arts. — Mme Lebrun-Vigée et les principaux personnages de son temps *(fin)*. — Charles Buet : Thiers. — Études contemporaines. — Paul Féval ; Mélanges. — Nouvelle : Préface de Châteaupauvre. — Charles de Beaulieu : Memento chronologique. — E. Charles : Bulletin bibliographique.

10 décembre. — Henri Lasserre : Le miracle du 16 septembre 1877. — E. Cartier : L'art chrétien. — Lettres d'un solitaire. — Engène Loudun : La science moderne *(suite)*. — Antonin Rondelet : L'histoire de la philosophie et l'histoire politique. — C. Huit : Cours de littérature grecque. — Comte de Saint-Jean : Michel Marion. — Nouvelle *(suite)*. — Léonce de la Rallaye : Bulletin de l'enseignement supérieur catholique. — L'abbé Paul Terris : Essai historique et littéraire sur les noëls *(suite)*. — Victor Cazals : Mélanges. — Qu'est-ce que la Bible. — Noël ! Noël ! Noël ! — Charles de Beaulieu : Memento chronologique. — E. Charles : Excursion au pays des livres. — Société générale de librairie catholique. — Exposés des travaux et de la situation morale.

The Month and Catholic Review.

Décember. — Unfamiliar Paris. *By F. A. Maciver.* — Early Aryan Society. *By H. W. Lucas.* — Professor Tyndall at Birmingham. *By the Rev. W. Sutton.* — Robert Southwell, Scholar, Poet, and Martyr. *By the Rev. J. G. Mac Leod.* — Historical Geography in the Seventeenth Century. Part the Fifth. — Bourdaloue and his Contemporaries. Part the Second. — A Catholic Pilgrimage under the May Laws. — The Two Springs. *By A. E. Waite.*

CATHOLIC REVIEW.

Reviews and Notices. — The English Press on the French Crisis. — The Progress of the War.

Tour du Monde (le).

24 novembre. — Texte : Voyage en Grèce, par M. Henri Belle. Texte et dessins inédits. — Neuf dessins de Th. Weber, D. Laucelot, A. Rixens, Chapuis et Dosso.

8 décembre. — Texte : Voyage en Grèce, par M. Henri Belle. Texte et dessins inédits. — Neuf dessins de Th. Weber, A. Deroy, P. Sellier, P. Fritel, Dosso, A. Rixens et P. Benoist.

15 décembre. — Texte : Voyage en Grèce, par M. Henri Belle. Texte et dessins inédits. — Onze dessins de Th. Weber, A. Deroy, P. Fritel, D. Lancelot, H. Clerget et E. Thérond.

22 décembre. — Texte : A travers la Pampa et la Cordilière. De Montevideo à Santa Rosa (Chili), par M. Désiré Charnay. Texte et dessins inédits. — Dix dessins de L. Avenet, Jules Lavée, Barclayl Riou et Valnay.

Un des propriétaires, gérant :

COURAT.

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie catholique* A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

Nos 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.
*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
Y. — les livres absolument MAUVAIS.
M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
R. *Placée toujours après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.

Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être lu *que par quelques-uns*, et pour des *raisons exceptionnelles*.

NOTA. Un petit trait (—) placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires ; ainsi, 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit, 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.